

Mutinerie de sikhs dans l'armée indienne

Un général tué par ses hommes

LIRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde de l'économie »

Pages 9 à 11

La réunion du COMECON à Moscou : le premier sommet des pays communistes depuis treize ans

L'Argentine s'oppose au FMI L'hommage de l'Italie à M. Berlinguer

La réponse aux Sept

Chacun savait que l'endettement du tiers-monde dominerait le sommet des sept pays industrialisés qui s'est achevé à Londres samedi 9 juin.

A peine réaffirmée, cette doctrine se voit battue en brèche par l'un des débiteurs les plus importants de l'Amérique latine : l'Argentine.

L'initiative de Buenos-Aires est intéressante à plus d'un titre. En premier lieu parce qu'elle s'oppose spectaculairement à la théorie orthodoxe qui veut que tout redressement économique passe impérativement par une politique d'ajustement féroce et le plus souvent dure avec les plus pauvres.

On peut en effet se demander quelles seront les réactions des autres pays d'Amérique latine. Sept de ces pays avaient adressé aux participants du sommet de Londres une lettre leur demandant de réexaminer les moyens de régler globalement la question de la dette.

La démarche de M. Alfonsín et les piètres résultats obtenus à Londres ne sont-ils pas de nature à renforcer la solidarité latino-américaine, même si pour l'instant la création d'un club des débiteurs semble encore exclue ?

On est bien loin des conclusions du sommet de Londres, et le réveil risque d'être dur.

Buenos-Aires refuse certaines des conditions posées par le Fonds pour le rééchelonnement de sa dette

Les discussions menées depuis des semaines entre le Fonds monétaire international et l'Argentine au sujet de la dette extérieure du pays viennent de connaître un rebondissement inattendu, e'n revêt pas moins une importance capitale.

Le refus de certaines conditions posées par la mission du FMI qui a travaillé le mois dernier à Buenos-Aires était connu d'un groupe de députés du parti radical au pouvoir.

Point de vue Transhumanances idéologiques

Les vaches sacrées changent de pré : voici que s'ouvre en France la saison des transhumanances idéologiques. Le président de la République a donné le signal.

A tout seigneur tout honneur : le changement le plus spectaculaire concerne le chef de l'État. De 1981 à 1984, François Mitterrand a effectué un impeccable quart de tour à droite idéologique.

LIRE PAGE 2 : Le PCF tel qu'en lui-même par MAURICE DUVERGER

Alors que l'émotion est vive dans tout le pays et que la classe politique exprime sa sympathie le PCI veut offrir l'image de la continuité

M. Enrico Berlinguer est « cliniquement mort », disait-on ce lundi 11 juin, en fin de matinée, au siège du PCI à Rome, où l'on attendait un communiqué officiel annonçant le décès du secrétaire général.

Plus de chef Les polémiques politiques sont provisoirement suspendues. Dimanche, le défilé des personnalités a continué au chevet du dirigeant communiste (hommes politiques, syndicalistes).

LE NEUVIÈME FESTIVAL DE JAZZ D'ANGOULÊME

La débauche et le silence

Placé sous le double signe des tropiques et d'un hommage à Duke Ellington pour le dixième anniversaire de sa mort, le Festival d'Angoulême a donné dans la profusion. Profusion des sons, des styles, des origines et des décibels.

Pendant une semaine, cette somptueuse revue de l'état des musiques noires et du jazz laisse un peu absorbé. Il y eut pourtant, au milieu de la deuxième nuit, le formidable spectacle de Michel Portal, avec Mino Cinelu. Sixième Continent, Martiniquais aux accents rasta et à la parole incisive, avait ouvert le ban avec autant de présence que dans leurs animations de rue.

Francis Marmande

Quatre « Grands Jurys RTL-le Monde » exceptionnels

Les chefs de file des quatre listes patronnées par des groupes parlementaires pour les élections européennes sont reçus au Grand Jury RTL-le Monde.

Mardi 12 juin, 18 h 30 : M. François DOUBIN, ERE. Mercredi 13 juin, 18 h 30 : M. Lionel JOSPIN, PS. Jeudi 14 juin, 18 h 30 : M. Simone VEIL, Union de l'opposition. Vendredi 15 juin, 18 h 30 : M. Georges MARCHAIS, PC.

Dirigés par Élie Vannier, ces débats seront animés par André Passeron et Bernard Brigueoleix (le Monde), Gilles Leclerc et Dominique Penquin ou Bruno Cortès (RTL).

La fin du sommet de Londres Lire pages 3 et 4 les textes officiels et les articles de BERNARD BRIGOLEIX et de PHILIPPE LEMAITRE

LIRE PAGE 2 : Le PCF tel qu'en lui-même par MAURICE DUVERGER

La réponse aux Sept

Chacun savait que l'endettement du tiers-monde dominerait le sommet des sept pays industrialisés qui s'est achevé à Londres samedi 9 juin.

A peine réaffirmée, cette doctrine se voit battue en brèche par l'un des débiteurs les plus importants de l'Amérique latine : l'Argentine.

Point de vue Transhumanances idéologiques

Les vaches sacrées changent de pré : voici que s'ouvre en France la saison des transhumanances idéologiques. Le président de la République a donné le signal.

A tout seigneur tout honneur : le changement le plus spectaculaire concerne le chef de l'État. De 1981 à 1984, François Mitterrand a effectué un impeccable quart de tour à droite idéologique.

LIRE PAGE 2 : Le PCF tel qu'en lui-même par MAURICE DUVERGER

Alors que l'émotion est vive dans tout le pays et que la classe politique exprime sa sympathie le PCI veut offrir l'image de la continuité

M. Enrico Berlinguer est « cliniquement mort », disait-on ce lundi 11 juin, en fin de matinée, au siège du PCI à Rome, où l'on attendait un communiqué officiel annonçant le décès du secrétaire général.

Plus de chef Les polémiques politiques sont provisoirement suspendues. Dimanche, le défilé des personnalités a continué au chevet du dirigeant communiste (hommes politiques, syndicalistes).

LE NEUVIÈME FESTIVAL DE JAZZ D'ANGOULÊME

La débauche et le silence

Placé sous le double signe des tropiques et d'un hommage à Duke Ellington pour le dixième anniversaire de sa mort, le Festival d'Angoulême a donné dans la profusion. Profusion des sons, des styles, des origines et des décibels.

Pendant une semaine, cette somptueuse revue de l'état des musiques noires et du jazz laisse un peu absorbé. Il y eut pourtant, au milieu de la deuxième nuit, le formidable spectacle de Michel Portal, avec Mino Cinelu.

Francis Marmande

Quatre « Grands Jurys RTL-le Monde » exceptionnels

Les chefs de file des quatre listes patronnées par des groupes parlementaires pour les élections européennes sont reçus au Grand Jury RTL-le Monde.

Mardi 12 juin, 18 h 30 : M. François DOUBIN, ERE. Mercredi 13 juin, 18 h 30 : M. Lionel JOSPIN, PS. Jeudi 14 juin, 18 h 30 : M. Simone VEIL, Union de l'opposition. Vendredi 15 juin, 18 h 30 : M. Georges MARCHAIS, PC.

Dirigés par Élie Vannier, ces débats seront animés par André Passeron et Bernard Brigueoleix (le Monde), Gilles Leclerc et Dominique Penquin ou Bruno Cortès (RTL).

La réponse aux Sept

Chacun savait que l'endettement du tiers-monde dominerait le sommet des sept pays industrialisés qui s'est achevé à Londres samedi 9 juin.

A peine réaffirmée, cette doctrine se voit battue en brèche par l'un des débiteurs les plus importants de l'Amérique latine : l'Argentine.

Point de vue Transhumanances idéologiques

Les vaches sacrées changent de pré : voici que s'ouvre en France la saison des transhumanances idéologiques. Le président de la République a donné le signal.

A tout seigneur tout honneur : le changement le plus spectaculaire concerne le chef de l'État. De 1981 à 1984, François Mitterrand a effectué un impeccable quart de tour à droite idéologique.

LIRE PAGE 2 : Le PCF tel qu'en lui-même par MAURICE DUVERGER

Alors que l'émotion est vive dans tout le pays et que la classe politique exprime sa sympathie le PCI veut offrir l'image de la continuité

Le PCF tel qu'en lui-même

par MAURICE DUVERGER

LES élections européennes ne modifieront guère les rapports à l'intérieur de la gauche. Que le PCF manifeste une certaine remontée ou qu'il accentue sa décadence, nul ne pourra déterminer s'il a gagné ou perdu en critiquant le gouvernement ou en y maintenant ses ministres. Qui parle dans un sens et agit dans l'autre ne peut jamais savoir à quelle face de son double visage le public est plus sensible. Le scrutin du 17 juin réjouira ou attristera les dirigeants et les militants du parti, mais il ne les éclairera point. Quel qu'il soit, il ne changera pas la situation des socialistes, qui n'ont intérêt ni à se rapprocher des communistes ni à les bouter hors des ministères.

Depuis sept ans, le Parti communiste a compris que l'union de la gauche profite à ses partenaires plutôt qu'à lui. Il souhaite la rompre, mais il ne peut pas le faire ouvertement parce que ses électeurs ne l'admettraient pas. Même quand elle les déçoit, ils la préfèrent à la droite. Une telle situation laisse à Georges Marchais le choix entre deux politiques seulement : masquer ses réticences et jouer l'allié loyal, ou critiquer verbalement le comportement des socialistes sans rompre avec eux en pratique. Dans l'opposition, les communistes sont passés de la première stratégie à la seconde en 1977, vilipendant François Mitterrand et le PS tout en restant fidèles à la discipline républicaine au second tour des élections. Dans la majorité, ils viennent de prendre le même tournant. Après avoir soutenu la politique de la gauche depuis 1981, ils l'embastillent ouvertement aujourd'hui, tout en se ralliant à la majorité dans les votes de confiance à l'Assemblée nationale.

Rien ne prouve que cette nouvelle contradiction entre les paroles et les actes n'aura pas pour eux des résultats aussi déplorables que la précédente. En tout cas, elle est certainement préférable pour le PS à une décision à la Ramadier démission-

nant d'office les ministres communistes. Il n'est jamais bon pour un parti de tenir un discours radicalement opposé à ses décisions. Même les plus obtus de ses électeurs finissent par s'apercevoir d'une telle divergence, qui tend à ruiner leur confiance dans ceux qui la pratiquent.

Le péril est d'autant plus grave pour le PCF qu'il est soupçonné de permanence d'avoir des objectifs contraires à ceux qu'il proclame. On ne parle pas impunément un langage de bois pendant plus d'un demi-siècle. Comment prendre au sérieux les propos tenus aujourd'hui par ceux qui ont fait de Staline un bon papa gentil et libéral, « net et lumineux... [qui] rit comme un enfant » (Henri Barbusse), un homme « au cerveau d'amour » (Paul Eluard) ? Qui ont vu en URSS « l'image de la démocratie vraie » (Maurice Thorez), qui ont tenté de dissimuler le rapport Khrouchtchev, qui récrivent constamment leur propre histoire ?

Certes, le Parti communiste d'aujourd'hui est moins rigide que celui d'autrefois. Mais l'évolution demeure encore très faible par rapport au chemin qui reste à parcourir pour devenir digne de foi. Il ne suffit pas d'affirmer qu'on réuse le modèle soviétique quand on continue à le proclamer « globalement positif » (Georges Marchais), et à prétendre que « l'URSS n'est pas une dictature » (Claude Poperen). Les soupçons s'aggravent quand on présente comme modèle de démocratie un PCF où les décisions sont prises habituellement par des votes à plus de 99 %, à la manière des suffrages obtenus par le grand frère d'Union soviétique. Quand on nie des fraudes électorales qui sont évidentes pour tout observateur sérieux. Quand un met en cause l'impartialité du Conseil d'Etat, après avoir demandé au premier

ministre de faire pression sur lui pour obtenir un jugement de faveur. Quand on prétend toujours détenir seul la vérité, insérée dans les œuvres de Marx comme dans les Tables de la Loi.

Maintenir un gouvernement des ministres qui en sont solidaires et dénoncer comme malveillante la politique appliquée par eux, la soutenir par un vote de confiance et continuer à la critiquer avec violence, cela ne permet guère au Parti communiste du faire croire à la sincérité de son discours. Cela réveille et renforce au contraire tous les soupçons qui persistent à cet égard. En multipliant les propos contraires à ses actes, il justifie ceux qui tiennent cette duplicité pour inhérente à sa nature même. Il apparaît tel qu'en lui-même il n'a jamais cessé d'être.

Sa contradiction actuelle est plus grave que celle de 1977-1981, qui avait au moins une justification : le respect de la discipline républicaine au second tour étant le seul moyen d'éviter un désastre électoral. Aujourd'hui, le refus de la confiance à l'Assemblée ou la simple démission des ministres communistes n'aurait aucune influence sur la politique des socialistes, qui détiennent à eux seuls la majorité absolue au Palais-Bourbon. Une telle décision serait seulement symbolique : elle attesterait que les communistes prennent de nouveau l'initiative de rompre l'union de la gauche, comme ils l'ont fait en 1977. C'est précisément ce qu'ils veulent éviter à tout prix.

Les socialistes n'ont quelques chances d'être favorisés par une telle stratégie, à condition de bien mettre en lumière que les attaques de leur allié ne modifient en rien la politique du gouvernement. Le PCF tente de justifier la contradiction entre ses critiques verbales et le maintien de ses ministres en prétendant que leur influence permet de limiter ce qu'il dénonce comme une

déviante de la gauche. Il est essentiel pour le PS de ruiner cette argumentation : non pas en imposant aux ministres communistes des obligations particulières, mais en les astreignant à se plier aux devoirs de leur charge, ce qu'ils font d'ailleurs en général. Encore conviendrait-il désormais d'éviter tout écart dans les propos, comme celui de M. Le Pors sur les traitements des fonctionnaires, voici quelques mois.

En même temps, il est évidemment nécessaire que les socialistes justifient la voie où ils se sont engagés depuis un an. A travers les sondages, nos concitoyens apparaissent conscients que la rigueur est nécessaire et que la crise est durable. Encore faut-il leur expliquer pourquoi la gauche a le courage d'entreprendre les restructurations indispensables aujourd'hui par les gouvernements précédents, comment elle en atténue le coût pour les travailleurs, comment elle entend concilier les objectifs du socialisme à la française et les impératifs économiques de l'époque. Un langage de communistes, qui invoquent sans cesse les promesses électorales, il faut à la fois rappeler qu'elles ont été tenues pour l'essentiel dès le début d'un septennat qui porte aujourd'hui le poids de cette fidélité, et que la gravité et la permanence de la crise ne permettent pas d'aller au-delà pour le moment. En précisant que l'optimisme du programme commun n'était pas plus absurde que celui de M. Giscard d'Estaing annonçant à intervalles réguliers la sortie du tunnel pour justifier son inaction. La faiblesse actuelle de la stratégie du PCF ne tient pas seulement à la contradiction entre les actes et les paroles, mais également au caractère irréaliste de ces dernières. Les travailleurs français de 1984 sont trop avertis pour rester longtemps sensibles aux vieilles chansons d'une démagogie qui tient du conte de fées plutôt que du socialisme.

LETTRES AU Monde

Les combattants français oubliés...

Tous les Français qui vivaient en 1944 se souviennent du grand jour que fut le « D-Day ». La célébration de son quarantième anniversaire ne peut les laisser indifférents. Que dire des rares Français qui ont participé aux opérations de débarquement ?

J'étais officier à bord de la frégate la Découverte, des FNFL ; nous avons quitté l'Angleterre le 5 juin, et le 6, aux lieux du jour, nous étions devant Villerville, à Omaha-Beach.

Peu assidus aux manifestations d'anciens combattants, je me faisais néanmoins une joie à l'idée de participer aux cérémonies du quarantième anniversaire. Je me suis adressé à l'Association des anciens FNFL : rien n'était prévu - sauf que le 6 juin était la date choisie pour tenir à Paris l'Assemblée générale annuelle. J'ai alors demandé à un ami qui s'occupe des anciens de la 2^e DB s'ils pouvaient m'accueillir parmi eux : la réponse fut négative. Bref, les Français qui ont participé au débarquement ne sont pas souhaités, pas plus que les Allemands !

J. AUDIBERT, Paris.

L'alliance dans la différence

Dans son très intéressant article, (Le Monde, 26 mai 1984), M. Roland Schaefer écrit à propos de l'Europe : « Nous avons découvert la différence et nous ne savons pas encore qu'en faire ». Le problème, en effet, n'est pas de trouver une identité pour l'Europe, mais de montrer qu'elle est le lieu qui n'est et ne saurait être la différence. Mais au nom de quoi, demande M. Schaefer, préserver et aimer la différence ? Les raisons négatives, refus de l'intolérance et de tout racisme sont fortes. J'y ajouterais cependant une raison positive, à savoir que la différence est créatrice. Chacun doit comprendre que la différence de l'autre l'enrichit, à la condition, bien sûr, de respecter ce que j'appelle « la distance critique ». Il est temps de songer à une philosophie de l'alliance dans la différence, où la différence est le gage de la durée. Une telle philosophie est valable pour la vie publique comme pour la vie privée.

JACQUES DE BOURBON-BUSSET de l'Académie Française.

L'Irlande et la violence

J'ai noté que le bref compte rendu fait par votre quotidien de la condamnation de M. Pierre Banzet, intervenue le 15 mai à Cherbourg pour « détention et transport de munitions » (dans vos éditions du 17 mai), présente M. Banzet comme un « sympathisant de la cause catholique irlandaise ». Je suis convaincu que l'auteur des lignes en question conviendra, après réflexion, que la formulation est ambiguë, qu'elle assimile la cause catholique en Irlande à des agissements terroristes minoritaires. La réalité est, à l'évidence, bien différente. Nombre de hautes personnalités catholiques d'Ulster ont fermement déclaré que l'Eglise condamnait le recours à la violence. Et lorsque le pape s'est rendu en Irlande du Nord en 1979, il a affirmé que la violence ne saurait constituer une solution aux problèmes, qu'elle n'était pas dans la manière des chrétiens ni dans celle de l'Eglise catholique.

M. C. S. WESTON, conseiller à l'information de l'Ambassade de Grande-Bretagne.

Réponse à Tahar Ben Jelloun

A la suite de l'article de Tahar Ben Jelloun publié dans le Monde du 11 mai 1984, M. Eric Alboreo, actuellement emprisonné aux Baumettes à Marseille, et invoquant son droit de réponse, écrit à l'auteur :

Je considère, monsieur, que votre partialité ne peut émaner que de votre patronyme, car, d'une affaire que vous semblez méconnaître sous toutes ses phases, vous politisez un triste et regrettable fait divers, partant d'un malheureux accident qui s'est produit entre bandes de jeunes, comme il y en a sous toutes les latitudes, village contre village, quartier contre quartier, et ce pour le sourire d'une jeune fille peut-être trop agaçante. (Raisisme !... Vous allez l'admettre, monsieur, j'avais vingt ans, la malheureuse victime dix-huit, et nous avions été élevés dans les mêmes quartiers.)

Et puis, pourquoi donc ne pas compléter vos informations et apprendre que je souffrais de maladie nerveuse traitée au moyen de médicaments dangereux. Ne criez pas à la guérison, monsieur, de crainte de créer l'escalade, mais pleurons ensemble la mort de cet adolescent qui aurait pu tout aussi bien être mon ami.

Point n'était besoin d'ajouter à ma peine cette diatribe frisant la

haine. Je ne puis la supporter car elle n'est pas conforme à la vérité. Que le ciel me pardonne, mais les hommes vont juger. Ne les influencez donc pas, monsieur, dans leur sérénité.

Les nationalistes ukrainiens n'étaient pas « fascistes »

J'ai lu parmi les lettres publiées dans le Monde du 24 mai celle de M. Arthur Rubinstein, qui affirme qu'en parlant dans son article de la lutte des Ukrainiens pour la liberté de leur pays de 1943 à 1953 (Le Monde du 12 mai), Paul Goma glorifiait en fait les « fascistes » et les « pogromistes » ukrainiens et « occultait complètement leur alliance avec les nazis allemands », et de ce fait « Hitler en sort blanchi comme allié de la lutte de « libération ukrainienne ».

M. Arthur Rubinstein est injuste tant envers Paul Goma qu'envers les Ukrainiens. Car Paul Goma n'a fait que mentionner que les Ukrainiens ont lutté contre le pouvoir totalitaire et la domination de la Russie soviétique pendant onze ans (de 1943 à 1953), ce qui est un fait historique.

Cette lutte a été menée non pas par des fascistes et des pogromistes ukrainiens, comme le veut M. Rubinstein, mais par l'Armée insurrectionnelle ukrainienne (UPA), qui était une armée de résistance nationale. En lutte contre les nazis à partir de 1941, les nationalistes ukrainiens ont mis sur pied à partir de l'automne 1942. En 1943, ils contrôlaient déjà de vastes régions dans le nord-ouest de l'Ukraine. Des documents allemands confirment ces faits.

Hitler n'a jamais été un allié de cette lutte, comme le prétend M. Arthur Rubinstein. Il cherchait à faire de l'Ukraine une colonie de l'Allemagne nazie. Parmi les premières victimes de sa politique se trouvaient également les nationalistes ukrainiens. Ainsi, par exemple, les postes de la Gestapo et du SD en Ukraine reçurent le 25 novembre 1941 l'ordre de rechercher et de li-

quider « en secret tous les membres du mouvement nationaliste de Bandera (document du tribunal de Nuremberg 014-USSR).

W. KOSYK, historien (Paris).

Où sont les dix prisonniers du camp Nakar ?

A propos de la lettre de M. Pierre Revol (Le Monde du 1^{er} juin), M. Destribats (Bayonne) nous écrit :

M. Marcos gardant, malgré tout, la majorité aux Philippines, on peut douter qu'il renonce à ses pouvoirs exceptionnels - en particulier celui de gouverner par décrets. Il risquerait trop de voir sa « nouvelle société » s'effondrer. Il a d'ailleurs, depuis les élections, refusé de renoncer à ses pouvoirs, malgré les demandes qui lui étaient faites par les élus.

Un fait me revient maintenant à l'esprit. Quelqu'un temps après l'imposition de la loi mariale (qui a eu lieu en 1972), un prêtre philippin, qui se sentait menacé parce que, aux yeux du gouvernement, il avait le tort de s'occuper des habitants des immenses bidonvilles et de leur apprendre à s'organiser, a cherché refuge à l'Ambassade de France à Manille. Tout ce qu'on a pu faire pour le « protéger » a été de lui permettre de sortir par l'échelle de secours... Par la suite, il a été arrêté et a fait plusieurs années de prison.

Quoi qu'il en soit, et les choses étant ce qu'elles sont, on ne peut que souhaiter, pour le bien des uns et des autres et pour éviter des affrontements plus violents, que M. Marcos assoupisse sa dictature. Peut-être M. Revol lui-même pourrait-il intervenir, par exemple, pour qu'une amnistie soit accordée aux prisonniers politiques. Et, dans l'immédiat, que l'on donne des nouvelles, entre autres, des dix prisonniers du camp Nakar (île de Luzon), qu'on a fait « disparaître » au début de mai, alors qu'ils menaient une grève de la faim. Quatre des dix sont des femmes. L'une d'entre elles était enceinte et a fait une fausse couche à la suite des mauvais traitements que lui ont infligés les militaires... Le président Marcos acceptera-t-il de dire où se trouvent maintenant ces prisonniers ?

Des Philippines, qui nous connaissent et nous aiment, ont de la France une image quelque peu idéalisée. Je pense que, malheureusement, peu de Français se soucient d'eux.

LA MORT ET LE TESTAMENT DE JÉSUS

par Franz J. Leenhardt

La signification de la mort du Christ

La prédication et l'enseignement des diverses Eglises chrétiennes sur la signification salutaire et rédemptrice de la mort du Christ sont loin d'être parfaitement clairs. Il est vrai que les théologiens non plus ne l'ont pas toujours été. Cependant, implicitement ou explicitement, on se réfère à une doctrine traditionnelle, commune à l'Eglise catholique et aux Eglises de la Réforme : la mort du Christ serait un châtiment dont Jésus s'est chargé à notre place, afin d'apaiser la colère de Dieu, d'apporter à Dieu une satisfaction qui lui permît d'être satisfait par l'acte de Dieu, d'exercer envers les hommes sa miséricorde, comme s'il était empêché de la faire tant qu'un sacrifice sanglant ne lui aurait pas été apporté. Malheureusement cette doctrine dite de « la satisfaction vicieuse » ne trouve pas de point d'appui dans les évangiles et ne correspond pas à un enseignement que Jésus aurait donné quant à la signification de sa mort. Mais il y a plus grave : cette doctrine véhiculée une image de Dieu qui est sans cohérence avec l'image de Dieu que Jésus a voulu révéler aux hommes.

F.J. Leenhardt, qui compte parmi les grands exégètes de notre époque, a cherché une autre solution en limitant son enquête aux seuls évangiles synoptiques qui nous racontent à la fois la Passion du Christ et l'institution de l'Eucharistie. Il ne dépasse ce champ de recherche que dans les « éclaircissements » qui concluent l'ouvrage. Sa démarche n'est pas sans rappeler celle de ses collègues catholiques J. Dupont et Xavier Léon-Dufour. Pour lui, si Jésus a « accepté la mort par obéissance à Dieu, alors qu'il aurait pu l'éviter et échapper à ses ennemis, ce n'est pas seulement, comme l'a soutenu le Père J. Pohier, pour être fidèle jusqu'au bout à son message et à son idéal, c'est parce qu'il a vu dans ce sacrifice le seul moyen de sauvegarder l'Evangile, tout en donnant encore à ses ennemis une chance de le recevoir. Il e voulu donner à l'Amour rédempteur de Dieu la possibilité d'atteindre les pêcheurs, en dépit de l'interruption dramatique de son ministère : «... Jésus est mort pour que l'Evangile vive, et par lui le monde ». En ce sens, il est juste de dire qu'il est mort pour nous. Sa mort nous a libérés de l'homme pécheur à donner à la démarche d'amour de Dieu, la croix a pris sa place dans la descente de Dieu, parce que celui-ci ne cesse de vouloir pardonner aux hommes leur péché, mais elle n'est pas la condition qui détermine le pardon de Dieu. Le

role de la croix n'a pas été de modifier les sentiments de Dieu à notre égard, mais de les manifester au travers de l'obéissance de son Fils. La crucifixion de Jésus est vécue par Dieu comme sa propre crucifixion, car c'est bien soi-même que Dieu sacrifie quand il accepte dans la croix de ne pas être reconnu comme Dieu.

Il nous est impossible de présenter ici tout le détail de l'argumentation axéologique de F.J. Leenhardt. Nous voudrions simplement attirer l'attention sur une œuvre qui mérita d'être méditée et sur les conséquences que l'auteur en tire pour la compréhension de l'Eucharistie. Ici aussi il renouvelle bien des questions. L'institution de la Cène est précisément destinée, tout comme la pâque juive (l'agneau immolé) à manifester de façon sensible la pérennité du dessein rédempteur de Dieu. Le signe sacramentel atteste non pas une identification des éléments eucharistiques et du corps du crucifié, comme la présence du Christ était enclose dans les choses. Cette présence est à chercher dans l'intention du Christ de se rendre présent aux siens. Le signe « fait signe » : il nous indique précisément cette intention. Les éléments ne sont pas seulement ce qu'ils sont matériellement, la geste de Jésus déclarant : « Ceci est mon corps », sort l'objet de sa pure objectivité intemporelle. Celui-ci est pris en charge par l'intention qui s'exprime dans la geste de Jésus. Il en reçoit sa finalité.

Le nouvel ouvrage de F.J. Leenhardt n'entraînera pas nécessairement l'adhésion de tous. Aussi bien l'auteur s'est-il bien marqué les limites de son projet. En particulier, il n'a pas étudié les rapports entre la crucifixion et la résurrection. Mais ce livre devrait constituer une pièce importante, sinon capitale, dans la dossier oecuménique. Les nombreux dialogues oecuméniques qui s'établissent à l'heure actuelle entre les diverses Eglises se bornent encore trop souvent à une confrontation entre des positions traditionnelles et un effort plus ou moins réussi pour les rapprocher les unes des autres. Sans doute le moment est-il venu de reprendre la discussion sur des bases nouvelles et de cesser de faire, comme si les exégètes de l'Ancien et du Nouveau Testament n'avaient pas de vues nouvelles à faire valoir.

ROGER MEHL.

* Edition Labor et Fides, Genève 1983, 148 p., 62 F. Distributeur : Bégades, 77, rue de Valenciennes, Paris 6^e.

Le Monde
5, RUE DES ITALIENS, 75007 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 6287-23 PARIS - Tél. MONDIPAR 658572 F
Tél. : 246-72-23
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE 341 F 685 F 859 F 1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 661 F 1245 F 1819 F 2 360 F
ÉTRANGER (par mandat)
BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 381 F 685 F 979 F 1 240 F
SUISSE TUNISIE 454 F 836 F 1 197 F 1 530 F
Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) voudront bien joindre un chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les souscriptions en espèces d'impayés.

L'Éducation
JUN 1984
LE FRANÇAIS AU BAC
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 11F

Handwritten text in a box: 1320 1010

étranger

LA FIN DU SOMMET DE LONDRES

Les sept pays industrialisés ont ouvert quelques pistes mais proposé peu de solutions concrètes à l'endettement du tiers-monde

De notre envoyé spécial

Londres. — Les orientations arrêtées pour diminuer la charge des pays du tiers-monde lourdement endettés ne vont pas assez loin. Malgré tout, le progrès est suffisamment sensible pour que ces pays trouvent à un relatif à leur prospérité, a commenté M. Mitterrand à l'issue de la réunion des sept pays les plus industrialisés, samedi 9 juin à Londres. De fait, s'agissant de l'allègement du poids de la dette, le sommet n'a pris qu'un engagement concret, qui avait été proposé d'entrée de jeu par les Etats-Unis : encourager un réajustement annuel des dettes dans le cas où les pays débiteurs s'efforcent par eux-mêmes, avec succès, d'améliorer leur situation. La « politique de la récompense » déjà pratiquée au profit du Mexique ne trouve donc ainsi officialisée.

Sur le plan pratique, c'est sans doute une bonne chose, la promesse d'un mieux affectif pour les pays en voie de développement (PVD) qui « jouent le jeu ». Il reste à savoir comment les gouvernements du tiers-monde réagiront, sur le plan politique et psychologique, à une formule qui repose indéniablement sur l'idée que les pays endettés sont dans leur tort, et que c'est donc leur devoir de réparer.

Pour le reste, le sommet s'est contenté d'ouvrir quelques pistes, sans garantie de résultat, si bien qu'il faudra attendre pour vérifier la qualité des signaux ainsi fournis. Les Sept soulignent les inconvénients considérables qui résultent pour les pays endettés — mais aussi pour la diffusion de la reprise en Europe et pour sa consolidation — de taux d'intérêt trop élevés. Faut-il rappeler que l'alourdissement des taux d'intérêt d'un point équivaut à une augmentation de la charge annuelle de la dette des PVD d'environ 4 milliards de dollars ? Le communiqué contient plusieurs références à ce problème, ainsi qu'à la nécessité, pour réduire la pression sur les taux d'intérêt, de diminuer là où c'est nécessaire les déficits budgétaires. Le fait nouveau, comme l'ont remarqué MM. Mitterrand et Thorn, président de la Commission européenne, c'est que, désormais, les partenaires des Etats-Unis — et singulièrement les pays de la Communauté — le procèdent tous avec la même force.

Il reste, comme l'a observé le chancelier Kohl, que, quelques semaines des élections présidentielles, il n'est pas question de dresser un réquisitoire contre la politique de Washington. Même écho de la part de M. Jacques Delors : « Les pays européens seraient prêts à une traduction plus concrète des orientations en matière de réduction des taux d'intérêt. (...) Mais il était difficile d'adopter un texte qui aurait pu gêner un gouvernement qui est en campagne électorale. Il faut être réaliste. Le bonheur est une notion relative. »

Une allocation supplémentaire de DTS

Comme l'a remarqué M. Mitterrand, les autres mesures évoquées reprennent souvent des thèmes français. Elles partent toutes de l'idée qu'il convient d'atténuer les effets douloureux des politiques d'ajustement que le FMI impose aux pays débiteurs par un soutien accru.

En premier lieu, le communiqué souligne la nécessité d'accroître l'aide publique, mais le propos paraît largement rhétorique quand on sait qu'à Londres les Etats-Unis et la RFA ont persisté dans leur refus de renouveler les ressources de l'AID, l'agence de la Banque mondiale qui prête aux pays les plus pauvres, au-delà de ce qui a été récemment décidé (1). Par ailleurs, comme en témoigne le communiqué, les prévisions concernant l'entrée en vigueur du fonds commun pour les matières premières demeurent tout aussi vives.

Toutefois, l'idée d'inviter la Banque mondiale à mettre en œuvre des programmes de développement parallèlement au programme d'austérité imposé par le FMI aux pays débiteurs a été acceptée par tous.

Enfin, il est rappelé que le comité intermédiaire du FMI devra se prononcer à sa réunion de septembre sur l'opportunité d'une allocation supplémentaire de DTS (droits de tirage

spéciaux) pour un montant équivalent de 15 milliards de dollars. Les DTS seraient réservés aux pays en voie de développement.

Au-delà de ces mesures d'accompagnement d'une politique de l'endettement qui, il faut bien le souligner, demeurera inchangée, les Européens ont insisté pour que les PVD puissent devenir des acteurs à part entière de la reprise économique. M. Delors a relevé, chez les participants jusqu'ici les moins convaincus, c'est-à-dire bien sûr chez les Américains, « une évolution des mentalités favorisée par l'inquiétude ». Il pense que de ce fait l'impact de la réunion de Londres sur les gouvernements du tiers-monde devrait être « plutôt positif » : « L'immobilisme n'est pas du côté des pays industrialisés », a observé le ministre français.

Pas de renégociation immédiate du GATT

C'est en invoquant notamment les intérêts des PVD que les Européens ont écarté la proposition du premier ministre japonais, M. Nakasone, d'arrêter dès maintenant un calendrier en vue d'engager une nouvelle négociation commerciale multilatérale dans le cadre du GATT. Les Américains s'étaient déclarés, à l'origine, favorables à l'initiative de M. Nakasone, mais se sont finalement ralliés aux thèses des Européens.

Une telle négociation n'a de sens, ont expliqué ceux-ci, que si tous ceux qui y participent sont d'accord, de façon précise, sur les objectifs à atteindre. Les pays de la Communauté, qui, à l'évidence, considèrent le zèle libre-échangiste affiché par le premier ministre japonais comme particulièrement suspect, ont ainsi fait valoir qu'il serait déraisonnable d'engager des pourparlers sur la libération des services, alors que les PVD, très mal armés pour lutter sur ce terrain contre la concurrence des entreprises occidentales et japonaises, y sont opposés.

Dans le même esprit, les Français, qui, malgré le scepticisme affiché par les Américains, voire par certains de leurs partenaires de la Communauté, considèrent comme important que les travaux sur la réforme du système monétaire international engagés depuis le sommet économique occidental de Versailles en 1982 se poursuivent, ont fait admettre l'idée qu'à partir du printemps 1985 le comité intermédiaire des Dix (où, précisément siègent des représentants du tiers-monde), devrait prendre le relais du groupe des Dix pour servir d'enceinte à ces discussions.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

(1) 9 milliards de dollars, au lieu de 12 milliards qui sont considérés par les experts comme un minimum. Les Européens ont insisté que la RFA, ainsi que le Japon, ont annoncé leur intention de rassembler des crédits additionnels, même si les Etats-Unis persistent dans leur refus.

Les principaux extraits de la déclaration économique

La reprise

A l'issue du sommet, une « déclaration économique » a été publiée. En voici les principaux extraits :

« La poursuite de la reprise réclame des efforts sans relâche. Nous devons tirer parti de toutes les opportunités qui se présentent maintenant pour renforcer les bases d'une croissance durable et de la création de nouveaux emplois. Nous avons besoin de répandre largement ses effets, chez nous comme dans les pays en développement, spécialement les plus pauvres, qui ont, plus qu'aucun autre, à gagner d'une croissance soutenue de l'économie mondiale. Des taux d'intérêt élevés et un échec dans la poursuite de la réduction de l'inflation et dans l'atténuation des prévisions inflationnistes pourraient mettre la reprise en danger. Une politique monétaire et budgétaire prudente, telle que celle qui a été poursuivie jusqu'à présent, devra être maintenue et, là où c'est nécessaire, accentuée. Nous réaffirmons l'engagement de nos gouvernements de poursuivre ces objectifs et ces politiques.

« La tension croissante qui s'exerce sur la dépense publique dans tous nos pays n'est pas le moindre de nos soucis. La dépense publique doit être maintenue dans des limites supportables pour nos économies. Nous approuvons l'attention accrue donnée à ces problèmes par les gouvernements nationaux et les enceintes internationales telles que l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

La dette

« Dans la stratégie que nous avons définie pour traiter du fardeau de la dette de nombreux pays en développement, le Fonds monétaire international, dont les ressources ont été renforcées à cette fin, a joué un rôle-clé. Les pays débiteurs se sont montrés de plus en plus disposés à accepter la nécessité d'ajuster leur politique économique, en dépit des efforts douloureux et courageux que cela exige. Dans un climat de reprise mondiale et de croissance du commerce international, cette stratégie devrait continuer de permettre au système financier international de faire face aux problèmes qui peuvent encore se présenter. Mais des taux d'intérêt internationaux durablement élevés et, à fortiori, des taux élevés encore exacerbent les difficultés des pays débiteurs et rendraient plus difficile la poursuite de cette stratégie. Ceci fait ressortir la nécessité de poursuivre des politiques qui conduiront à des taux d'intérêt plus bas et qui prendront en compte l'impact de nos politiques sur les autres pays. (...) »

En conséquence, les Sept sont convenus :

« De continuer et de renforcer, là où c'est nécessaire, les politiques visant à réduire l'inflation et les taux d'intérêt, de maîtriser la croissance monétaire, et, là où c'est

nécessaire, de réduire les déficits budgétaires. (...) »

« De maintenir, et, là où c'est possible, d'accroître les flux de ressources, y compris l'aide publique au développement et l'aide par l'intermédiaire des institutions internationales financières et de développement, vers les pays en voie de développement et particulièrement les plus pauvres ; de travailler avec eux pour encourager plus d'ouverture aux flux d'investissement privé, et d'encourager les mesures concrètes dans ces pays pour économiser les ressources et stimuler la production alimentaire et énergétique locale. Certains d'entre nous souhaitent également mettre en vigueur le Fonds commun pour les matières premières.

« De confirmer, dans un esprit de coopération avec les pays concernés, la stratégie relative à l'endettement, et de continuer à la mettre en œuvre et à la développer de façon flexible cas par cas ; nous avons passé en revue les progrès accomplis et nous attachons une importance particulière aux orientations suivantes :

« Aider les pays débiteurs à procéder aux changements de politique économique et financière nécessaires en prenant dûment en compte les difficultés politiques et sociales ;

« Encourager le FMI dans son rôle central dans ce processus, qu'il ois en œuvre avec habileté ;

« Encourager une coopération plus étroite entre le Fonds monétaire international et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), et encourager le rôle de celle-ci dans la stimulation d'un développement à moyen et long terme ;

« Dans les cas où les pays débiteurs s'efforcent par eux-mêmes avec succès d'améliorer leur situation, encourager un réajustement plus-annuel plus large des dettes commerciales et être prêts, dans les cas appropriés, à négocier de façon similaire pour ce qui concerne les dettes contractées auprès des gouvernements et des institutions publiques ;

« Encourager les flux d'investissements directs à long terme ; de même, il importe que les pays industriels ouvrent davantage leurs marchés aux exportations des pays en développement, de telle sorte que ces derniers puissent améliorer leur situation en encourageant l'investissement en provenance des pays industriels ;

« Encourager la substitution de financements plus stables à long terme, tant directs que de portefeuille, aux prêts à court terme des banques ;

« D'inviter les ministres des finances à poursuivre, d'une manière urgente et approfondie, les travaux en cours sur les moyens d'améliorer le fonctionnement du système monétaire international, y compris les taux de change, la surveillance, la création, la maîtrise et la distribution des liquidités inter-

nationales et le rôle du FMI ; d'achever la phase actuelle de leur travail au premier semestre de 1985 en vue d'une discussion prochaine au comité intermédiaire du FMI. La question d'une allocation supplémentaire de droits de tirage spécialisés sera réexaminée par le comité intermédiaire du FMI en septembre 1984. (...) »

Le commerce international

Les Sept ont résolu :

« D'accélérer l'achèvement des programmes de libéralisation du

commerce en cours, en particulier le programme de travail du GATT fixé en 1982, en coopération avec les autres pays partenaires commerciaux ; de pousser les travaux en cours dans les instances internationales sur le commerce dans le domaine des services ; de réaffirmer l'accord réalisé lors de la session ministérielle de l'OCDE en mai 1984 sur l'importance d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, pour renforcer le système commercial libre et ouvert dans l'intérêt mutuel de toutes les économies, industrialisées et en développement. »

Le conflit Iran-Irak

« Nous avons exprimé notre profonde préoccupation devant le prix croissant en souffrances humaines, en destructions matérielles et en amertume qu'a coûté ce conflit, ainsi que devant les violations du droit humanitaire international qui ont eu lieu.

« Notre espoir et notre désir à tous sont que les deux parties cessent leurs attaques l'une contre l'autre et contre les navires d'autres pays. Le principe de la liberté de navigation doit être respecté. Notre souci est d'éviter que ce conflit ne s'étende plus encore et nous ferons notre possible pour encourager les forces de la stabilité dans la région.

« Nous encourageons les parties à rechercher un règlement pacifique et honorable. Nous soutiendrons tous les efforts ayant pour but d'y parvenir, en particulier ceux du secrétaire général des Nations unies (...).

« Nous avons noté que le marché pétrolier mondial est resté relativement stable. Nous croyons que le système international possède à la fois la volonté et la capacité de faire face à tout problème envisageable par une poursuite de la démarche prudente et réaliste qui est déjà mise en œuvre. »

[Le texte sur le conflit Iran-Irak n'est pas à proprement parler une « déclaration » des sept, mais un « exposé de la présidence » britannique] (NDRK).

Les relations Est-Ouest et le contrôle des armements

« Nous sommes décidés à poursuivre la recherche d'un dialogue politique étendu et d'une coopération à long terme avec l'Union soviétique et ses alliés (...). Chacun de nous saisira toutes les occasions utiles de dialogue.

« Notre but est la sécurité au niveau de forces le plus bas possible. Nous souhaitons des résultats rapides et positifs dans les diverses négociations sur le contrôle des armements, et la prompte reprise de celles qui sont aujourd'hui suspendues. Les Etats-Unis ont offert de reprendre les pourparlers sur le contrôle des armes nucléaires en tous lieux, à tout

moment, sans préalables. Nous espérons que l'Union soviétique agira de manière constructive et positive. Nous sommes convaincus que ceci serait dans l'intérêt commun de l'Est et de l'Ouest (...).

« Nous croyons que l'Est et l'Ouest ont d'importants intérêts communs : dans la préservation de la paix ; dans le renforcement de la confiance et de la sécurité ; dans la réduction des risques d'attaque par surprise ou de guerre par accident ; dans l'amélioration des techniques de gestion des crises et dans la prévention de la dissémination des armes nucléaires. »

Terrorisme international

« Les chefs d'Etat et de gouvernement (...) ont noté le fait que les détournements d'avions et les enlèvements ont diminué depuis les déclarations de Bonn (1978), Venise (1980) et Ottawa (1981) par suite de mesures de sécurité accrues, mais que le terrorisme a développé d'autres techniques, parfois en association avec le trafic de drogue. Ils ont exprimé leur détermination de combattre cette menace par tous les moyens possibles, en renforçant les mesures existantes et en adoptant de nouvelles.

« Ils se sont inquiétés de la facilité avec laquelle les terroristes traversent les frontières internationales et obtiennent un accès aux armes, aux explosifs, aux moyens d'entraînement et de financement. Ils ont noté avec une préoccupation particulière l'implication croissante d'Etats et de gouvernements dans des actes de terrorisme, y compris en abusant de l'immunité diplomatique. Ils ont reconnu l'opportunité des missions diplomatiques et les autres exigences du droit international.

mal ; mais ils ont souligné les obligations que ce droit implique également.

« Parmi les propositions qui ont rencontré un soutien lors de la discussion figurent les suivantes : coopération et coordination plus étroites entre les services de police et les organismes de sécurité et les autres instances appropriées, spécialement pour l'échange d'informations, de renseignements et de connaissances techniques ; (...) utilisation des pouvoirs du pays hôte selon la convention de Vienne, dans des domaines tels que les effectifs des missions diplomatiques et le nombre des bâtiments bénéficiant de l'immunité diplomatique ; examen par chaque pays des ventes d'armes aux Etats qui soutiennent le terrorisme ; consultation et, autant que possible, coopération, au sujet de l'expulsion ou du refus d'admettre dans leur pays les terroristes connus, y compris les personnes de statut diplomatique impliquées dans le terrorisme (...). »

« Tournée européenne du colonel Traoré. — Le premier ministre guinéen, accompagné des ministres des affaires étrangères et de la coopération internationale, est attendu, mardi 12 juin à Paris, au début d'une tournée européenne qu'il poursuivra à Bruxelles et à Rome avant de se rendre aux Etats-Unis. Le colonel Diarra Traoré, chef du gouvernement depuis la prise du pouvoir, le 3 avril, par les militaires, espère attirer des capitaux étrangers pour relancer l'économie de son pays. — (Reuter.)

« Visite officielle du président argentin en Espagne. — M. Raul Alfonsín a commencé ce lundi 11 juin une visite officielle en Espagne, son premier à l'étranger depuis son élection. Les questions de la dette extérieure de l'Argentine seront au centre des entretiens. Selon l'ambassadeur de Buenos-Aires à Madrid, les discussions porteront essentiellement sur la demande à l'Espagne d'accorder des crédits à bas taux d'intérêt pour le redressement économique de l'Argentine. — (AFP.)

NOUVEAU

LES DOSSIERS DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LES MULTINATIONALES*

IRM 25 FF

LES ENTREPRISES MULTINATIONALES DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPEENNE

Dossier no 1: Leur importance et leur rôle

Dossier no 2: Acteurs d'un renouveau industriel?

*IRM 45-47 rue de Lausanne CH-1201 GENEVE, Tél. 32 53 32

PUF

DIPLOMATIE

LA FIN DU SOMMET DE LONDRES

M. Mitterrand se trouve encouragé par l'appel des Sept au dialogue avec l'Est

Londres. - Quatre textes politiques, si l'on inclut celui sur les valeurs démocratiques communes publiés vendredi 8 juin, pour une seule déclaration économique : si les Sept n'ont pas cédé à « la tentation du dérapage » vers d'autres sujets que ceux qui étaient censés les réunir dans la capitale britannique, comme l'a estimé M. Mitterrand lors de sa conférence de presse de samedi, on ne saurait dire que les préoccupations diplomatiques, voire militaires, aient été absentes de leurs délibérations.

Des délibérations dont, à en croire certaines rumeurs - l'Observer s'en faisant l'écho dimanche - les textes publiés ne gardent pas toute la trace. Si l'exposé de la présidence (donc d'origine britannique) sur la guerre Iran-Irak paraît si anodin, c'est que, selon le grand hebdomadaire londonien, il existe, en quelque sorte, une contre-lettre secrète, en l'occurrence un accord entre la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, sur une éventuelle intervention militaire dans le Golfe, en tout dernier recours et si les pays riverains le demandaient. On dément, naturellement, du côté officiel, l'existence d'une telle convention secrète.

En tout cas, certains tiraillements se sont manifestés lors de la préparation de ce texte, notamment, semble-t-il, entre Français et Américains, Paris restant soucieux de ne pas achever de se couper de Téhéran malgré son orientation plus favorable à l'Irak (orientation que l'on présente d'ailleurs pudiquement comme la « simple exécution de contrats d'armement anciens »). C'est pour éviter un long débat sur la question que la présidence britannique a préféré s'en tenir, sur ce chapitre, à des observations de son crû, encore que

son texte fût susceptible d'être signé par tous.

Londres avait en satisfaction sur le terrorisme - en tout cas devantage que le manque d'enthousiasme visible de la France pouvait le lui laisser attendre à l'origine. Et M. Mitterrand, de son côté, ne peut que se réjouir de la tonalité, assez nettement favorable au dialogue avec l'Union soviétique, de la déclaration sur les relations Est-Ouest et du contrôle des armements.

Le président de la République, qui a profité de l'occasion pour annoncer au détour d'une phrase les dates de son prochain voyage à Moscou, du 21 au 23 juin (il arrivera en fait dans la capitale soviétique le 20 au soir), a vu ainsi illustrer, par le texte sur les valeurs démocratiques communes puis par cette déclaration, la démarche qu'il n'a toujours préconisée : dans un premier temps, parler haut et clair, en disant sans détour ce que l'on pense, et dans un second s'offrir à la discussion. Il est vrai que les premières réactions de Moscou à ces deux motions qui lui étaient évidemment destinées n'ont rien de très encourageant. Mais pouvait-il en être autrement ?

Le sourire de M. Reagan

Il était en tout cas important pour le chef de l'Etat que différents textes portent la marque des analyses françaises, qu'il s'agisse de déclarations politiques ou de certaines orientations économiques, même si les travaux du sommet de Londres n'ont pas, il s'en faut de beaucoup, répondu à toutes ses préoccupations.

La Grande-Bretagne a cherché à obtenir de ses partenaires des mesures pratiques contre le terrorisme

Londres. - Ce n'était pas la première fois que les Sept consacraient une partie de leurs travaux au problème du terrorisme international, qui, à trois reprises, avait fait l'objet de déclarations lors de précédents sommets (1). Mais il s'agissait, cette année, d'aller plus loin, sinon pour aboutir à des mesures pratiques, du moins pour dépasser le stade des résolutions ou, pour l'essentiel, on en était resté auparavant : notamment se livrer à un examen détaillé des moyens de prévention, étendre et organiser davantage une coopération, jusqu'à présent assez restreinte, et inviter d'autres pays à apporter leur contribution à cet effort.

Si l'ensemble des participants à la réunion était d'accord pour orienter la discussion dans ce sens, le gouvernement britannique y avait un intérêt particulier. Non seulement parce qu'il doit constamment faire face au terrorisme de l'IRA - dont l'action a été relancée ces derniers mois en Irlande du Nord - mais encore, et surtout, à cause de la crise qui l'a opposé au régime du colonel Kadhafi après la fassilada du 17 avril devant le bureau du peuple libyen à Londres, dont plusieurs membres, avant même le meurtre d'un agent féminin de la police, étaient fortement soupçonnés de s'être livrés à des activités criminelles sur le territoire britannique et d'être, par exemple, à l'origine d'attentats contre des dissidents.

La décision de rompre les relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et la Libye a manifestement renforcé la réputation de fermeté et le prestige dont bénéficie M. Thatcher auprès de beaucoup de ses concitoyens. Cela ne pouvait qu'inciter la « dame de fer » à pren-

dre de nouvelles initiatives. D'autant plus que chez les travaillistes comme dans son propre parti, certains lui ont vivement reproché de n'avoir pas agi plus vite. Son gouvernement a été pressé de prendre des mesures nouvelles et de tenter de promouvoir une révision des règles de l'immunité diplomatique. Comme pour une modification des dispositions de la convention de Vienne à ce sujet, il n'était guère envisageable d'obtenir un consensus parmi tous les Etats signataires, le ministre britannique de l'Intérieur, M. Leon Brittan, s'est employé à essayer de convaincre un nombre limité de pays, partageant les préoccupations du Royaume-Uni, de coordonner leur politique sur un plan pratique.

Liste noire

C'est ainsi qu'une semaine avant le sommet de Londres, M. Brittan avait soumis, lors d'une réunion européenne à Madrid, quelques-unes des idées retenues dans la déclaration des Sept. Mais il n'a pu faire accepter son projet de création d'une « liste noire » obligeant tout un groupe de pays à refouler les personnes (diplomates ou non) jugées indésirables par l'un des membres de ce groupe. La délégation française n'y était notamment pas favorable, préférant, comme pour tout ce qui a trait à la lutte contre le terrorisme, une action concertée moins formelle et plus discrète, avec le souci de rendre celle-ci plus efficace.

FRANCIS CORNU.

(1) A Bonn (1978), Venise (1980) et Ottawa (1981).

Le risque était, en effet, du point de vue diplomatique, que cette réunion apparaisse très largement dominée par une coalition conservatrice Reagan-Thatcher-Kohl, outre le cas particulier de M. Nakasone. Et, plus que tout, elle tourne au meeting électoral du chef de la Maison Blanche. Compte tenu du rapport des forces, la France peut finalement estimer ne pas s'en être trop mal tirée, même s'il n'est évidemment pas sans signification que ce soit, de loin, le président américain qui affiche le sourire le plus satisfait.

M. Mitterrand s'est en outre montré sensible au fait que, notamment sous la direction - qu'on imagine émergée - de M^{me} Thatcher, le sommet de Londres ait marqué un réel retournement par rapport aux précédentes réunions du même type, s'agissant de l'harmonie de ses travaux et de la (relative) clarté de ses conclusions. Dans différentes autres enceintes, les Occidentaux avaient pu donner le sentiment, ces derniers mois, que leurs divisions ne cessaient de croître, non seulement dans le domaine économique, mais aussi sur un plan plus politique. De ce point de vue, le dixième sommet des pays industrialisés, sans doute plus ternes que les précédents, n'aura aussi été plus réconfortant. La prochaine réunion des Sept, en juin 1985 en RFA, permettra de vérifier si cette impression demeure. Il est vrai qu'entretemps, d'importantes échéances électorales auront eu lieu...

BERNARD BRIGOULEUX.

LES REACTIONS SOVIETIQUES SONT TRÈS NÉGATIVES

(De notre correspondant.)

Moscou. - Les dirigeants soviétiques n'ont été nullement sensibles au ton plutôt conciliant employé à leur égard lors du sommet de Londres. Tous les documents adoptés par les Sept ont fait l'objet, samedi 9 et dimanche 10 juin, de sévères critiques dans la presse : « Incapables d'élaborer des mesures concrètes sur les problèmes économiques essentiels qui les divisent, les Sept se sont lancés dans des déclarations politiques vagues », écrit la Pravda. Le texte sur les valeurs démocratiques partagées par les pays signataires est ainsi jugé « prétentieux », « plat » et « vide de sens ».

La déclaration sur les relations Est-Ouest est tout aussi mal accueillie. Elle ne contient, selon le quotidien soviétique, que des « formules vagues » et ne fait que confirmer la volonté des Etats-Unis de ne négocier avec l'Est qu'à partir d'une « position de force ». Elle manifeste donc « l'incapacité des Occidentaux à mettre fin à la course aux armements ». Quant à la déclaration sur le terrorisme international, bien qu'elle ne désigne nommément aucun pays, c'est peut-être celle qui a le plus déplu aux Soviétiques : « Mentir, mentir davantage : il en restera toujours quelque chose ». L'agence Tass cite Goebbels pour s'en prendre à « ceux qui essaient d'imposer, contre que contre, à l'opinion internationale leur invention sur la prétendue implication des Etats socialistes dans des actes terroristes ». L'agence soviétique attaque un passage de la New York Times pour un article paru dimanche sur la filière bulgare dans l'attentat contre le pape (lire d'autre part).

Selon Tass, « le véritable instigateur d'actes terroristes contre des Etats souverains est Washington ». « Il suffit de rappeler les opérations qu'avait envisagées la CIA pour assassiner des dirigeants cubains et libyens, la guerre non déclarée de la Maison Blanche contre le Nicaragua et les transferts d'armes aux bandes contre-révolutionnaires en Afghanistan », conclut l'agence soviétique.

D. Dh.

EUROPE

Pologne

LE NUMÉRO DEUX DE LA DIRECTION CLANDESTINE DE SOLIDARITÉ A ÉTÉ ARRÊTÉ

M. Bogdan Lis, responsable de l'organisation clandestine du syndicat Solidarité pour la région de Gdansk, a été arrêté, a annoncé, le dimanche 10 juin, la télévision polonaise sans donner de précision sur la date de l'arrestation.

« Nous donnerons à la clandestinité trois autres militants pour le remplacer, et comme cela ils devront nous pourchasser pendant cinquante ans encore. » C'est ainsi que M. Lech Walesa a réagi dimanche, après qu'il eût - c'est-à-dire les dirigeants polonais - eurent annoncé à la télévision l'arrestation de celui qui fut son ami et compagnon de lutte au sein de Solidarité, M. Bogdan Lis, trente-deux ans, considéré comme le « numéro deux » de la direction clandestine du syndicat disant, après M. Zbigniew Bujak.

M. Bogdan Lis, l'un des fondateurs des syndicats libres et négociateur des accords de Gdansk, avait été le responsable de la section de Solidarité dans cette ville, pendant toute la période légale du syndicat. Lorsque, le 13 décembre 1981, l'état de siège avait été proclamé en Pologne, il était immédiatement entré dans l'illégalité et avait pris en charge la direction clandestine de Solidarité pour la région de Gdansk. Recherché par toutes les polices, il s'était réfugié, dit-il récemment dans une interview radiophonique parvenue en Occident, à « être arrêté d'un moment à l'autre », comme l'avaient été avant lui quatre autres dirigeants du réseau clandestin, Janusz Palubiński à Poznan, et Wladyslaw Fraszynski, Piotr Bednarz et Josef Pinior, les trois responsables successifs de la région de Wrocław.

Le coup est très sévère pour la direction clandestine (TKK), même si, comme le souligne M. Walesa, elle a déjà fait la preuve de sa capacité à remplacer celui qui « tombent ». Mais ce succès remporté par la police polonaise, qui redoublait d'efforts dans sa lutte contre les clandestins ces temps derniers, est peut-être à double tranchant. Le nom de Bogdan Lis est étroitement associé dans l'esprit de tous les Polonais aux grandes heures de Solidarité ; son arrestation jette à nouveau une lumière crue sur le caractère répressif d'un pouvoir qui cherche à se donner des airs conciliants, en tentant par exemple - mais sans succès - de négocier avec les onze dirigeants de Solidarité détenus depuis décembre 1981 sans procès, les conditions de leur libération.

M. Bogdan Lis avait signé la proclamation de la direction clandestine du 15 mai dernier appelant les Polonais à boycotter les élections municipales du 17 juin, première consultation organisée dans le pays depuis 1980. Nil doute que les Polonais sauront comment rendre hommage dans huit jours à celui dont le combat vient de prendre fin. Ils se souviendront probablement aussi que Bogdan Lis avait sévèrement condamné, voici presque un an, la défection d'un autre membre de Solidarité, M. Wladyslaw Haredek, qui, après son arrestation, avait accepté de lancer à ses camarades, à la télévision, un appel à la reddition.

Les quatre dirigeants clandestins arrêtés avant lui ont été à la pointe des grèves de la faim menées dans les prisons polonaises depuis décembre dernier. Quant aux « onze », si l'Église a accepté de jouer les intermédiaires pour leur transmettre les propositions du gouvernement (renoncement à toute activité politique pendant deux ans en échange de leur libération et de celle de tous les prisonniers politiques), l'opération a échoué quand ils ont fait connaître, le 12 mai dernier, leur refus catégorique. Une autre grande figure du mouvement social polonais, M. Jacek Kuron, ancien dirigeant au comité d'autodéfense sociale (KOR), devait entamer ce lundi une grève de la faim dans sa prison, si aucune date n'était fixée pour son procès.

Italie

SELON LE « NEW YORK TIMES »

Le procureur aurait conclu à la responsabilité des services bulgares dans l'attentat contre Jean-Paul II

De notre correspondant

Washington. - Le parquet italien aurait, selon le New York Times, conclu à la responsabilité directe « des organes et des institutions de l'Etat bulgare » dans la tentative d'assassinat du pape par Ali Agca le 13 mai 1981. A l'appui de ses révélations, le quotidien cite longuement, dimanche 10 juin, sous la signature de Claire Sterling, le rapport établi par le procureur Antonio Albano, le magistrat chargé de superviser l'enquête menée par le juge d'instruction Mario Martella. Ce rapport, de soixante-dix-huit pages devrait être officiellement publié le mois prochain, et l'une de ses principales conclusions serait que l'élimination de Jean-Paul II aurait été décidée afin d'affaiblir le syndicat indépendant polonais Solidarité.

Auteur du Temps des assassins, livre dans lequel elle avait déjà dénoncé, en janvier dernier, le rôle de la filière bulgare dans l'attentat de la place Saint-Pierre, (le Monde du 28 mars), Claire Sterling indique notamment que c'est la précision des vœux tardifs d'Ali Agca qui aurait entraîné la conviction du procureur Albano. Suspect a priori puisqu'ils faisaient suite à une année de menaces durant laquelle Agca avait affirmé avoir agi seul, ces vœux auraient en effet - à quelques « détails mineurs » près, écrit le magistrat - été totalement recouverts par le travail du juge Martella. Agca aurait notamment au début sans erreur les chambres d'hôtel de Sofia où il avait séjourné, notamment au Vitosha, en juillet et en août 1980. Ses descriptions physiques des agents bulgares avec lesquels il aurait été en contact à ce moment là puis dans les jours qui ont précédé l'attentat, seraient tout autant exactes, ainsi que

celles de l'appartement et des habitudes de Sergueï Antonov, le directeur adjoint de la compagnie bulgare Balkan-Air, pour l'Italie. Le récit enfin de l'annonce européenne de neuf mois qui lui aurait été ordonné entre l'organisation de l'attentat et sa réalisation aurait lui aussi été recouvert. Agca, selon le rapport du procureur Albano, cité par le New York Times, aurait d'abord gardé le silence parce qu'il était persuadé qu'on le ferait rapidement évader comme cela avait été le cas après qu'il eût assassiné, en février 1979, le journaliste turc Ipekci, sur ordre d'un patron de la mafia turque, Ugurku - personnage clé d'un réseau de terrorisme d'extrême droite (les Loups gris) et de contrebandiers en drogue et en armes opérant avec le soutien de la Bulgarie.

C'est par l'intermédiaire de ce réseau qu'Agca aurait été mis en contact avec les services bulgares. L'un de ses membres, Oral Cokic, aurait été l'un de ses plus proches complices, et le procureur Albano estime dans son rapport « devoir conclure » que cet homme était caché dans un camion de déménagement, l'ambassade de Bulgarie aurait été contrôlée et exécuté le 13 mai 1981.

Le rapport du magistrat italien pourrait apparaître totalement convaincant à l'en croire, tel que cité et résumé par Claire Sterling, une grave incohérence. Selon le New York Times, en effet, le procureur Albano affirmerait que le complot pour assassiner le pape et affaiblir Solidarité a été formé en juillet 1980 à une époque où Solidarité n'existait pas encore...

BERNARD GUETTA.

L'hommage à M. Berlinguer

(Suite de la première page.)

Contrairement à ce qui s'est passé dans le cas de Togliatti ou de Luigi Longo, la succession de M. Berlinguer n'a pas été préparée, même si des hommes nouveaux sont entrés au comité central lors du dernier congrès.

Le message qu'il a laissé M. Berlinguer à son parti est clair : « La vie politique italienne traverse une phase de transition. Avant qu'une solution de rechange ne se dessine vraiment, il convient d'inventer des phases, transitoires. Une disponibilité dans la continuité. »

Beaucoup pensent qu'à court terme, c'est-à-dire jusqu'au prochain congrès prévu dans trois ans, mais qui pourrait être avancé, le direction

du PCI sera confiée à M. Natta, responsable de la commission de contrôle. Un homme qui devrait maintenir les équilibres du parti. Par tempérament, M. Natta est un homme dur mais il est aussi capable de jouer les médiateurs. Dans le Corriere della Sera, répondant à un journaliste qui l'interrogeait sur la succession, M. Natta a déclaré : « Ce n'est pas le moment de poser ces questions. Cependant, le fait même que plusieurs noms circulent confirme la vitalité du PCI. Si nécessaire, nous pouvons choisir entre plusieurs voies. Il y a plus d'une possibilité. Avant tout, il s'agit de sauvegarder l'unité du parti. »

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● ANNULATION DE LA VENTE DES CARNETS DE CHE GUEVARA. - Le gouvernement bolivien a obtenu de la justice britannique l'annulation de la vente aux enchères des carnets de l'ancien guérillero cubain Ernesto Che Guevara (le Monde daté 27-28 mai). Il avait écrit à la direction de Sotheby's pour lui faire savoir que les carnets appartenant aux archives boliviennes. La vente, qui devait avoir lieu les 16 et 17 juillet prochain, devait atteindre environ 250 000 livres (3 millions de francs). - (AP.)

Honduras

● UN MEMBRE DE MÉDECINS SANS FRONTIÈRES TUE. - Un médecin espagnol, Elisenda Portabella Esqueda, a été tué le 2 juin lors d'un affrontement entre l'armée hondurienne et des guérilleros salvadoriens, a-t-on annoncé le samedi 9 juin à Tegucigalpa de sources militaires. Le docteur Portabella, trente ans, membre de l'organisation humanitaire Médecins sans frontières, n'était pas à Coatepeque dans l'ouest du Honduras, à 20 kilomètres de la frontière salvadorienne. - (AFP.)

Maroc

● CONdamnations. - La cour d'appel de Tanger vient de condamner soixante-deux personnes à des peines de trois mois à douze ans de prison. Les prévenus étaient jugés pour leur participation aux émeutes qui ont éclaté en janvier 1984 à Kasr El-Kebir où la gare avait été incendiée. - (Reuters.)

Mozambique

● ATTAQUE DE LA RNIM. - L'Agence mozambicaine de presse AIM a rapporté, samedi 9 juin, que dix personnes avaient été tuées et dix-neuf autres blessées au cours de l'attaque d'un autocar, quatre jours plus tôt, à 12 kilomètres de la frontière du Swaziland, par des partisans de la Résistance nationale du Mozambique (RNIM, rébellion armée). Toutes les victimes seraient des civils. - (AFP, AP.)

Panama

● PARTICIPATION MASSIVE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES. - Les Panaméens se sont rendus, le 10 juin, en grand nombre, aux urnes pour élire leurs cinq cent cinquante-huit conseillers municipaux. Le scrutin, qui devait avoir lieu le 2 juin, avait été reporté, car les bulletins de vote n'étaient pas tous été imprimés. - (Reuters.)

Tunisie

● LE TRIBUNAL CRIMINEL DE TUNIS a condamné samedi 9 juin six Tunisiens à vingt ans de travaux forcés, et un septième accusé à dix ans de la même peine pour « pillage et incendie » lors des émeutes de janvier 1984 à Tunis. - (AFP.)



TERRASSE FLEURIE HOTEL INTER-CONTINENTAL PARIS

L'après-midi, je monte à Longchamp, et le soir, je cours à la "Terrasse Fleurie".

y Point

3, RUE DE CASTIGNONE - 75001 PARIS - TEL. 260.37.80



LE MONDE diplomatique DE JUIN EST PARU

الجمهورية الجزائرية

PROCHE-ORIENT

AMÉRIQUES

LA GUERRE DU GOLFE

L'Irak et l'Iran acceptent sous conditions de mettre fin aux bombardements de zones civiles

L'Irak et l'Iran ont accepté, dimanche 10 juin, la demande du secrétaire général de l'ONU de mettre un terme aux bombardements de zones civiles. Téhéran a été le premier à accepter, à partir de mardi minuit, la proposition de M. Javier Pérez de Cuellar. Dans un télégramme adressé au secrétaire général des Nations unies, le président Ali Khamenei assure vouloir « montrer la bonne volonté de la République islamique d'Iran » en répondant à l'appel du secrétaire général de l'ONU, sous réserve d'une idéique acceptation à Bagdad.

Pour la première fois dans la guerre irano-irakienne, le chef de l'Etat iranien a, en outre, demandé l'envoi d'observateurs des Nations unies pour « identifier celui qui serait responsable de la rupture de l'engagement ». Dans l'après-midi, l'Irak a accepté, à son tour, d'arrêter les bombardements des zones civiles des villes iraniennes. Le président irakien a même demandé au secrétaire général de l'ONU de « définir, le plus rapidement possible, les modalités de la trêve ». Pour l'Irak, les « arrangements nécessaires » doivent prévoir « la fin de toute concentration de troupes dans les villes ou près d'elles », afin d'éviter « que celles-ci soient mêlées aux combats ».

Le secrétaire général de l'ONU, qui effectue actuellement une tournée au Proche-Orient, s'est félicité de la décision de l'Irak et de l'Iran. A une question sur une éventuelle amorce de règlement du conflit irano-irakien, il a répondu : « Il faut être prudent ».

La rapidité de la réponse iranienne traduit le vif intérêt du régime de Téhéran face aux récentes attaques irakiennes des villes proches de la frontière. En effet, jusqu'à présent, l'Irak avait opposé un non ferme à toutes les offres de cessez-le-feu et tentatives de médiation, qu'elles proviennent de l'ONU, de l'Organisation de la conférence islamique, du mouvement des non-alignés ou des membres du conseil de coopération du Golfe.

Les bombardements systématiques de villes avaient repris le 5 juin dernier avec une attaque aérienne irakienne contre Baneh, au Kurdistan iranien, qui a fait 325 tués et plus de 300 blessés. L'Irak a aussitôt répliqué en frappant des villes d'Irak avec son artillerie et ses avions, ce qui a entraîné une nouvelle escalade de la guerre. Le bilan de ces attaques, qui se sont poursuivies jusqu'à dimanche, est de plusieurs

centaines de victimes dans les deux pays.

Un pétrolier koweïtien attaqué

Les attaques dans les eaux du Golfe se sont également poursuivies. Un pétrolier koweïtien, le *Kazimah*, a été attaqué dimanche par un « avion non identifié » dans le sud du Golfe, à 130 kilomètres environ des côtes du Qatar et à 90 kilomètres seulement des côtes iraniennes. C'est la première fois qu'un raid aérien est mené aussi loin au sud du Golfe. La plupart des attaques de pétroliers recensées jusqu'ici de sources indépendantes ont, en effet, eu lieu au nord. Le *Kazimah* a été partiellement endommagé : un incendie qui s'est déclaré dans deux des réservoirs de ballast à tribord a pu être maîtrisé par l'équipage, et le bâtiment fait route actuellement vers Bahreïn pour y être réparé.

En revanche, l'Iran a catégoriquement démenti que deux navires aient été touchés par l'aviation irakienne dans la nuit de vendredi à samedi au large du terminal pétrolier de l'île de Kharg. Cette attaque annoncée samedi matin (le *Monde* daté 10-11 juin) n'a été confirmée par aucune source indépendante.

A Taïf, en Arabie Saoudite, les ministres du pétrole des six Etats membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont décidé ce lundi, à l'issue d'une réunion extraordinaire, de maintenir les prix actuels de leur brut et de ne pas faire de rabais sur les primes différentielles de leurs exportations pétrolières, mais d'accorder des dédommagements en brut à l'acheteur « par une quantité correspondante à celle qu'ils pourraient perdre lors d'une attaque, dans le Golfe, du pétrolier qui transporterait leur brut ».

Le ministre koweïtien du pétrole, qui a présidé la réunion, a indiqué que ces décisions ont été adoptées en raison de la baisse des prix du pétrole des pays arabes du Golfe par rapport à celui des autres pays producteurs de brut sur le marché international, hausse consécutive à l'augmentation des assurances sur les pétroliers navigant dans le Golfe.

De source bien informée, on croit savoir que la décision d'accorder à l'acheteur du pétrole des pays du CCG un dédommagement équivaut aux compagnies d'assurance trop élevées pour se rendre dans le Golfe et les encourager à poursuivre le transport du brut des pays arabes du Golfe. — (AFP, AP.)

Liban

Le secrétaire général de l'ONU à l'épreuve du feu...

De notre correspondant

Beirut. — Le secrétaire général des Nations unies, M. Pérez de Cuellar, a fait connaissance, à l'occasion de son séjour au Liban, avec des risques et aléas inhérents à tout passage dans ce pays, fût-il court et agrégé par toutes les parties. La formation de deux hélicoptères libanais qui transportaient M. de Cuellar et sa suite de Beyrouth à Damour, en effet, samedi dimanche 10 juin, un tir de fusées syriennes en survolant la Bekaa. « Nous avons eu beaucoup de chance », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, dont les services avaient naturellement informé les autorités syriennes du plan de vol de l'armée de l'air libanaise. Mais il semble que le ministre syrien de la défense n'en ait pas été avisé...

M. Pérez de Cuellar avait déjà eu droit à un changement de parcours de l'hélicoptère qui le ramenait au Liban du Sud à Beyrouth, le périmètre du ministère de la défense où il devait atterrir étant brusquement devenu « peu sûr ». L'appareil s'était posé à Jourhah (secteur chrétien) où, le veille, une voiture piégée avait explosé, faisant deux morts et quinze blessés. De la terrasse de son hôtel à Beit-Mer, le secrétaire général de l'ONU a pu enfin assister longuement, avec vision panoramique, à l'un de ces tirs d'artillerie dans Beyrouth à la soirée. M. de Cuellar a été obligé de quitter cette plaine empoisonnée, en soulignant que ce serait, de la part des Nations unies, contribuer au partage du Liban.

Damas, pour sa part, a catégoriquement refusé d'un discours. M. Shamir a enfin rejeté une demande du premier ministre libanais, M. Karam, en vue de négociations indirectes pour parvenir à des arrangements de sécurité libano-syriens, en soulignant que l'ère des pourparlers s'était bien révolue pour Israël.

Le premier ministre israélien, M. Shamir, lui a, de son côté, tendu un piège, en proposant publiquement l'installation d'une force d'interposition des Nations unies dans la Bekaa, entre les troupes syriennes et israéliennes occupant chacune une partie de cette région libanaise. M. de Cuellar a été obligé de rejeter cette peine empoisonnée, en soulignant que ce serait, de la part des Nations unies, contribuer au partage du Liban.

Damas, pour sa part, a catégoriquement refusé d'un discours. M. Shamir a enfin rejeté une demande du premier ministre libanais, M. Karam, en vue de négociations indirectes pour parvenir à des arrangements de sécurité libano-syriens, en soulignant que l'ère des pourparlers s'était bien révolue pour Israël.

LUCIEN GEORGE.

Canada

La question de l'indépendance sera au centre des prochaines élections au Québec déclare le parti de M. René Lévesque

De notre correspondant

Montréal. — A l'occasion de son neuvième congrès, tenu à Montréal les 9 et 10 juin, le Parti québécois (au pouvoir) a renoué avec le slogan de l'indépendance du Québec. Les mille six cents délégués ont en effet adopté une résolution qui fait du processus d'accession à l'indépendance le thème des prochaines élections générales (prévues pour 1986 au plus tard).

En faisant inclure dans le programme de leur parti un article stipulant qu'« un vote pour un candidat du Parti québécois signifie un vote pour la souveraineté du Québec », les délégués sont allés plus loin que ne l'auraient souhaité leurs dirigeants, en particulier le premier ministre, M. René Lévesque, qui s'est toutefois rallié à la majorité. Deux ministres se sont opposés vigoureusement à ce nouvel article du programme. Le ministre des affaires culturelles, M. Clément Richard, a même menacé de démissionner : « Nous venons de perdre 10% de nos électeurs », a-t-il déclaré. Un ancien ministre, M. Jacques-Yvan Morin, s'est exclamé au micro : « Ce n'est pas en excluant des indices que nous gagnerons la souveraineté, mais en allant les chercher. »

Sur le fond, cet article ne va pas plus loin que les déclarations de M. Lévesque au cours des derniers mois. Les délégués ont, en effet, confirmé qu'il faudrait « la majorité des suffrages exprimés » pour donner « le mandat au gouvernement du Québec de proclamer la souveraineté du Québec et d'exercer progressivement les pouvoirs d'un Etat souverain ».

L'article 2 du programme du Parti prévoit que « l'accession à la souveraineté se fera par les voies démocratiques avec l'accord majoritaire des citoyens » et que « l'Etat québécois se dotera de tous les pouvoirs et instruments dans sa poursuite les Etats modernes ».

C'est surtout une question de vocabulaire qui sépare M. Lévesque d'une grande partie de la base du Parti québécois, puisque tout le monde s'entend sur l'objectif. Les délégués se sont également entendus sur le processus de décision du prochain président du Parti. Le successeur de M. Lévesque, qui a décidé « jusqu'à nouvel ordre de rester aux fourneaux », sera élu par l'ensemble des membres du Parti québécois et non par des députés.

BERTRAND DE LA GRANGE.

LES TENSIONS EN AMÉRIQUE CENTRALE

Le groupe de Contadora propose un plan pour mettre fin aux affrontements au Salvador et au Nicaragua

Les ministres des affaires étrangères des quatre Etats membres du groupe de Contadora ont mis fin, dimanche 10 juin, à leur tournée de quarante-huit heures dans cinq pays (Costa-Rica, Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua), en remettant au président salvadorien un document qui jette les bases d'un plan de paix dans la région, c'est-à-dire au Salvador et au Nicaragua.

Ce plan en vingt et un points avait été approuvé auparavant par les membres du groupe (Mexique, Colombie, Panama et Venezuela). Ce document de cinquante-six pages, qui n'a pas été rendu public, est fondé sur des rapports réalisés par trois commissions spéciales mises en place en janvier dernier. « Il comporte des recommandations portant sur la réduction des armements, le retrait des forces étrangères de la région, le respect des droits de l'homme et de la démocratie », a dit samedi à Managua, M. Isidro Morales Paul, minis-

tre vénézuélien des affaires étrangères.

Il a ajouté que le document prévoyait la participation de tiers au processus mis en œuvre par le groupe de Contadora, allusion aux Etats-Unis et à Cuba.

Les ministres des affaires étrangères des quatre Etats membres du groupe de Contadora ont toutefois précisé que les gouvernements des cinq pays concernés n'ont pas pu se mettre d'accord sur tous les points et qu'un texte à part serait rédigé, dans un deuxième temps, pour traiter des questions controversées.

Au Nicaragua, considéré par Washington comme le principal fauteur de troubles dans la région, M. Sergio Ramírez, membre de la junte sandiniste, a qualifié le document de « pas vers la paix », mais les observateurs en Amérique centrale restent sceptiques sur les chances de succès du groupe de Contadora. — (Reuter.)

Soudan

Deux techniciens ouest-allemands enlevés par les rebelles du Sud

Khartoum (AFP). — Deux techniciens ouest-allemands ont été récemment enlevés par les rebelles du Sud-Soudan, opposés au régime de Khartoum, selon le gouverneur de la région de Bahr-El-Ghazal (sud du pays), M. Layyoush-Wal Wol.

Selon le journal *Al-Sahafa*, le gouverneur n'a fourni aucun détail sur les circonstances de cet enlèvement, mais a démenti certaines informations parues dans la presse étrangère, et selon lesquelles soixante-trois soldats soudanais auraient également été enlevés.

Selon M. Wol, les guérilleros et leurs otages ont atteint la frontière avec la province du Haut-Nil et celle de Bahr-El-Ghazal, et se dirigent vers l'Éthiopie.

Par ailleurs, selon l'agence soudanaise de presse Soma, le gouverneur a exposé samedi au président Nemeiry les problèmes de ravitaillement de sa province, où les guérilleros de l'ALPS (Armée de libération du peuple soudanais, branche militaire du Mouvement de libération des peuples du Soudan) sont particulièrement actifs.

Les maquisards du Sud-Soudan s'efforcent au effet de paralyser les voies de communication entre le nord et le sud du pays, et ont lancé plusieurs attaques, au cours de la saison des pluies, contre des ponts stratégiques. Ils ont notamment détruit en mars dernier le pont ferroviaire de Lol, qui assure l'unique liaison par rail entre le sud et le nord. M. Wol a affirmé que le pont serait reconstruit en décembre, dès la fin de la saison des pluies.

Inde

Mutinerie de sikhs dans l'armée Un général tué par ses hommes

De notre correspondant

New-Delhi. — Tandis que l'armée continue la deuxième phase de son opération dite « antiterroriste » dans le Pendjab et le reste de l'Inde, les réactions passionnelles de la communauté sikh, après l'assaut donné la semaine dernière au Temple d'or d'Amritsar, ont pris ces derniers jours un tour dangereux.

Pour la première fois dans la longue histoire des unités de sikhs de l'armée indienne (1), trois groupes de soldats appartenant à trois régiments différents se sont mutinés contre leurs officiers. Dans le Rajasthan, Etat limitrophe du Pendjab, le nombre de mutins se serait élevé à environ deux cents dans la nuit du jeudi 7 à vendredi 8 juin, deux jours après la prise du Temple d'or. Les autorités ont démenti un peu plus tard l'information selon laquelle les rebelles, rendus furieux par la destruction d'une partie du Temple, s'en seraient pris à la police. Les choses seraient, depuis, « rentrées dans l'ordre ».

Dans le Bihar, au nord-est de l'Inde, le nombre des mutins a été évalué à plusieurs centaines. Une section de soldats du centre militaire sikh de Ramgarh a tué un général de brigade de confession hindouiste, R.S. Paul, et blessé six autres officiers, dont un est dans un état grave. Les combats entre loyalistes et rebelles se seraient poursuivis pendant plus de deux heures à l'intérieur du campement. Criant des slogans antigouvernementaux, les mutins se sont ensuite répandus dans la ville, bienôt rejoints par plusieurs groupes d'extrémistes. Les rebelles se sont emparés de plusieurs autobus et véhicules privés (environ quatre-

vingt certains sources), et ce lundi en fin de matinée ils faisaient route sur New-Delhi. Parvenus trop tard sur les lieux — les mutins ayant pris soin de saboter les moyens de communication avant leur départ, — les renforts envoyés de Ranchi, à 45 kilomètres de Ramgarh, n'ont rien pu faire. Le gouvernement régional du Bihar a donné l'ordre à sa police de ne pas chercher à intercepter la colonne.

Après avoir nié ces actes de mutinerie caractérisée, un porte-parole du gouvernement a admis, à la fin du week-end, que « quelques hommes de troupe sikh, induits en erreur par les terroristes concernant l'étendue des dommages subis par le Temple d'or, avaient rejoint un groupe en marche vers le Pendjab ». Enfin, dans la nuit de dimanche à lundi, un troisième groupe de soldats sikh basés dans le Maharashtra (Etat du centre de l'Inde, dont la capitale est Bombay) seraient sortis de leur caserne armés au point, avec l'intention de marcher sur le Pendjab.

Ces rébellions, pour l'heure manifestement minimisées par un gouvernement central très inquiet de la situation, démontrent encore une fois, s'il en était besoin, l'ampleur de l'émotion soulevée dans la communauté sikh par le carnage du Temple d'or. Officiellement réévalué à près de trois cent quatre-vingts morts, le bilan de l'assaut serait en réalité, d'après un correspondant indien de l'agence américaine Associated-Press, récemment renchéri d'Amritsar,

« trois fois plus élevé ». Selon lui, huit cents insurgés au moins, et non trois cents, auraient été tués, et plus de deux cents soldats, et non soixante, seraient morts au cours de la bataille.

L'armée a, par ailleurs, annoncé que seize « terroristes » et treize soldats avaient été tués dans la journée de samedi, au cours d'escarmouches dans le Pendjab. Au Cachemire, où, d'après des témoins, « il n'y a plus un seul soldat sikh dans les rues », M^{me} Gandhi devait prendre la parole, ce lundi, dans deux casernes militaires. Le premier ministre indien avait auparavant rencontré dimanche soir, pour la troisième fois en trois jours, le président de la République, M. Giani Zail Singh.

Les rumeurs concernant l'éventuelle démission du chef de l'Etat se multiplient sans qu'aucun démenti ne provienne de sa résidence officielle. La pression s'est d'ailleurs accentuée, dimanche, sur le président, après que celui-ci eut reçu une délegation du parti sikh Akali Dal de la capitale. La direction locale du parti, dont le chef, M. Harchand Singh Longowal, arrêté dans le Temple d'or, est emprisonné depuis plusieurs jours dans le Rajasthan, a remis au chef de l'Etat un mémorandum énumérant les raisons pour lesquelles, en tant que « premier des sikhs », il devrait donner sa démission sur le champ. « La communauté sikh ne vous pardonnerait jamais [de rester à ce poste] et les prochaines générations vous haïraient si vous y restez », écrivent notamment les akali de New-Delhi.

Le journaliste, également militant du Congrès Indira et membre non élu de la Chambre haute, a expliqué au chef de l'Etat qu'il entendait par-dessus tout « conserver son identité communautaire ». En agissant comme il l'a fait, a-t-il ajouté, « le gouvernement n' dessert le pays en isolant la communauté sikh ». Rappelant qu'il avait toujours été opposé au Sant Bhindranwale et à ses extrémistes, M. Khuswant Singh a conclu : « Pour tuer un rat, on n'avait pas besoin de démolir la maison ! »

PATRICE CLAUDE.

(1) L'armée indienne, qui compte plus d'un million de conscrits, comprend 14 ou 15 % de sikhs, dont de nombreux officiers. Le bataillon du Ramgarh est le seul du pays à être composé exclusivement des sikhs en stage de formation.

AFRIQUE

CORRESPONDANCE

Kisangani et le président Mobutu

Estimant que la ville de Kisangani a été « diffusée » par le reportage de notre envoyé spécial paru sous le titre « Kisangani tranquille et froideuse » (le *Monde* daté 27-28 mai), M. Ishimampa wa Tshimampa, conseiller du ministre de l'Information du Zaïre, nous écrit notamment :

« Kisangani, ville fortement secourue par la rébellion au cours des premières années de l'indépendance, mise à feu et à sang en 1964 par les rebelles multietniques, et en 1967 par les hommes de Bob Denard, ne renouit de ses couleurs que grâce à l'action entreprise par le président Mobutu ».

« Il n'est pas légitime, croyez-moi, ceux qui, parviennent à Kisangani, ont oublié que c'est lui qui y a ramené la paix, et recréé les conditions de l'expansion ».

« Kisangani a été institué en troisième pôle économique du pays, et le pouvoir s'attelle à doter cette ville d'une infrastructure digne de son rang. Il abrite l'une des sociétés textiles les plus importantes du pays, constituée par des capitaux zairois et français (Sotexco), un aéroport de classe internationale, une station de télécommunication par satellite, le complexe universitaire le plus grand du pays, etc. C'est également à quelques kilomètres de la ville que se réalise l'unité sidérurgique de Laotika, avec la coopération chinoise. (...) »

« Le président Mobutu a séjourné plus de vingt jours dans la région, au contact des foules. Les images de cette tournée ont été vues à la télévision zairoise, et les échos sonores diffusés régulièrement sur les ondes de Radio-Nationale. »

« N'est-ce pas là un témoignage éloquent de l'adhésion et de la ferveur de la population de Kisangani à l'action de pacification et d'unification du pays par le président Mobutu, contrairement aux allégations de votre envoyé spécial. »

Namibie

Les dirigeants de l'aile interne de la SWAPO ont été arrêtés

La plupart des dirigeants de l'aile interne de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) ont été arrêtés, samedi 9 juin, à 13 kilomètres de Windhoek, alors qu'ils étaient la libération, le mois dernier, de cinquante-quatre militants de l'organisation. Parmi les trente-sept personnes interpellées par la police figurent M. Mazuilili, président par intérim, en territoire namibien, de la SWAPO, ainsi que deux avocats, M^{rs} Lubowski et Ruppel. L'administrateur général sud-africain de la Namibie a indiqué, dimanche, que la police prendrait des mesures « encore plus sévères » à l'égard du mouvement nationaliste, si ses partisans armés ne mettaient pas fin à leurs attaques.

D'autre part, le Vatican a confirmé que Jean-Paul II accorde, ce lundi, une « audience privée » à M. Pieter Botha, premier ministre sud-africain, arrivé dimanche à Rome, dernière étape de sa tournée européenne. De son côté, après avoir reçu, vendredi, à Washington, M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, a paginé la capitale italienne pour s'y entretenir avec des membres de la délégation qui accompagne M. Botha, de l'avenir de la Namibie.

Enfin, les présidents Kaunda de Zambie et Dhouf du Sénégal ont condamné, ce week-end, l'accueil officiel fait à M. Botha dans certains pays d'Europe. — (AFP, Reuter.)

IK TIMES
conclu
rvice bulgare
Jean-Paul II

Berlinguer

ONDE

Mozambique

Panama

Tunisie

15/10/84

les élections

EURO
Gérard Nicou...

Propos et débats

M^{me} Laguilleur : le gouvernement donne des armes à l'extrême droite

M^{me} Arlette Laguilleur, qui conduit, aux élections européennes, la Liste de Lutte ouvrière (L.O. trotskiste), a déclaré, dimanche 10 juin, au cours de la fête annuelle de L.O. à Presles (Val-d'Oise), que son organisation ne participera pas, le 14 juin, à la manifestation prévue à Paris contre le Front national. Pour M^{me} Laguilleur, participer à cette manifestation serait « cautionner la gauche, pour qui il est plus facile d'aller manifester contre le Front national que de changer de politique », alors que « ce sont les lâchetés du gouvernement de gauche, incapable de mener une politique favorable aux travailleurs, [qui] donnent des armes à l'extrême droite et lui permettent de se poser en porte-parole du mécontentement populaire ».

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R. trotskiste), a, quand à lui, appelé à participer à cette manifestation du 14 juin.

M^{me} Garaud : faire de la France un Etat fédéral

M^{me} Marie-France Garaud propose dans un entretien publié par le quotidien Libération de « changer de Constitution pour rapprocher le pouvoir des citoyens, pour confier la Nation à ceux qui l'assument dans sa réalité ». L'ancienne conseillère de Georges Pompidou ajoute : « Je crois qu'il faut rendre à l'Etat la fonction qui est la sienne, une fonction souveraine d'arbitrage, qui ne soit pas contestée, qui ne soit pas confiée. Et il faut donner à des régions - qui d'ailleurs, à mon avis, seraient plus proches des anciennes provinces que des régions actuelles - les fonctions qui sont celles de la vie économique, sociale, éducative, culturelle, et qui touchent aussi, pour une partie, à l'ordre public. Je crois que nous sommes arrivés au terme d'un égalitarisme total national. Mais il faut pousser cette réforme très loin, dans des structures qui, à mon avis, soient proches de celle d'un Etat fédéral. »

M. Marchais : barrer la route à la droite

M. Georges Marchais a déclaré, dimanche 10 juin, au cours de la fête de la fédération de la Loire du P.C.F. à La Candamine, près de Saint-Etienne, que, le 17 juin, « ce sera de deux choses l'une : ou bien le Parti communiste n'obtiendra pas un résultat suffisant, et la droite disposera de plus de forces pour hausser le ton, pour renforcer ses pressions, pour accroître les difficultés du pays ; ou bien le Parti communiste recueillera les millions de voix qui lui sont nécessaires pour barrer la route à la droite et au patronat, pour aider la gauche à prendre à bras-le-corps les problèmes qui existent, et les conditions seront meilleures pour avancer dans la voie des engagements pris en 1981 ».

M. Marchais a dénoncé d'autre part l'« image caricaturale, déshonorante du secrétaire général du P.C.F. et, à travers lui, du parti tout entier », donnée par un reportage de TF 1 sur la campagne électorale, diffusé samedi soir au cours du journal télévisé. « Il faut libérer la télévision », dit M. Marchais. C'est inadmissible que, sous un gouvernement de gauche, qu'elle soit plus mauvaise qu'avant 1981. Il faut libérer l'information. (...) Il faut libérer la télévision française des lobbies, des pressions, des copineries. L'anticommunisme permanent est insupportable pour les hommes et les femmes honnêtes de ce pays. »

La direction du P.C.F. a adressé, à ce sujet, une lettre au premier ministre.

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. Lionel Jospin : il faut le moins d'abstentions possible pour empêcher Le Pen d'atteindre 5 %

M. Lionel Jospin, invité dimanche 10 juin du « Club de la presse » d'Europe 1, a notamment déclaré : « Je pense que le leader du socialisme en France ne doit pas débattre avec le dirigeant de l'extrême droite. Pourquoi débattre avec ceux qui se situent hors de tout débat, dont les idées sont primitives, violentes, dont la référence n'est pas véritablement la référence à la démocratie et qui, s'ils tempèrent et tamisent leurs propos, l'espace d'une campagne, pour ne pas trop effaroucher, sont néanmoins entourés d'autres, qui dans leur ombre, dans des histoires parallèles et croisées, dans lesquelles ils se sont trouvés ensemble, sont carrément pour la violence, contre la démocratie, contre le système parlementaire ? (...) »

« Il faut éviter qu'un parti d'extrême droite comme celui-ci, à connotation raciste, avec un goût de la violence, avec des explications primaires, simplistes, dangereux pour la démocratie, même s'il masque un peu ses termes... je dis qu'un tel parti est dangereux pour la démocratie en France et je me battrais contre. »

« Je veux développer cet argument selon lequel il faut qu'il y ait le moins d'abstentions possible, notamment le moins d'abstentions à gauche, parce que cela peut avoir pour résultat d'empêcher M. Le Pen d'atteindre la barre des 5 %. (...) M. Le Pen recueille en juin 1984 ce que M. Chirac a semé en mars 1983, au moment des municipales. »

alors que le PC et le PS en obtenaient 44,05 %. « C'est par rapport à ces chiffres qu'il faudra juger », annonce-t-il.

L'ambassade de France en Israël

Interrogé sur ses récentes déclarations à Radio-J, favorables à un transfert de l'ambassade de France de Tel-Aviv à Jérusalem (le Monde du 7 juin), M. Jospin a indiqué : « Sur ce point, je me suis laissé entraîner. Il est honnête de dire, pour corriger mon propos en direction de ceux auprès de qui je l'ai tenu, que le PS n'a pas, sur ce point, établi de position, et je ne sache pas qu'il ait l'intention d'en établir une, dans un sens ou dans un autre. Il reste donc l'expression d'un propos personnel, et il me paraît préférable et honnête de le préciser ici. (...) »

« Les pieds-noirs et le scrutin. - Le RECOURS (Rassemblement de coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) a décidé d'affiner sa position le 14 juin, après avoir étudié, d'une part, les dispositions qui pourraient éventuellement prendre le conseil des ministres du mercredi 13 juin à l'égard des rapatriés et, d'autre part, les réponses données par les diverses listes après l'appel qui leur a été lancé. La confédération indique que l'avertissement qui frappe les listes PC et PS pourrait être étendu à d'autres formations dans la mesure où les rapatriés n'ont aucune raison d'apporter leurs suffrages à des candidats qui n'auraient même pas répondu publiquement à leurs préoccupations et qui n'auraient pas pris en compte leur existence communautaire dans la perspective de l'édification européenne. »

AU « GRAND-JURY R.T.L.-LE MONDE »

M. Jean-Marie Le Pen : Je préfère la social-démocratie de M^{me} Veil au socialisme révolutionnaire de M. Mitterrand

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, qui était dimanche 10 juin, l'invité du « Grand Jury R.T.L.-Le Monde », a notamment déclaré : « Nous sommes en train de vivre une fracture importante de la vie politique française qui est la fin du système majoritaire et la naissance d'un reclassement politique. C'est le Front national qui aura été la force de rupture. »

« Le 17 juin, on ne devra pas seulement compter les voix de l'opposition, on devra aussi compter les voix de la majorité, savoir si elle est encore majoritaire dans ce pays et si elle peut, sinon légalement, au moins légitimement, continuer à gouverner et, plus encore, continuer à mener une véritable politique révolutionnaire par l'intermédiaire de la loi. Nos voix seront additionnées comme les voix de l'opposition antimarxiste. Mais il y a une nuance importante entre l'antimarxisme et le socialisme révolutionnaire de M. Mitterrand (...). »

« Je suis beaucoup plus anticommuniste que M. Chirac. Je suis un opposant à la gauche beaucoup plus sérieux. C'est l'hommage que la gauche nous rend à chaque manifestation (...). C'est le Parti communiste qui fabrique, à travers tous ses réseaux d'influence, l'image de marque de ses adversaires. Il n'y a pas de tels réseaux. (...) »

« M. Chirac qui jouait le rôle du fasciste. »

« Selon M. Le Pen, il faut « réduire l'Etat à ses fonctions régaliennes », c'est-à-dire redistribuer les capitaux des entreprises nationalisées sous forme de portefeuilles individuels aux chefs de famille français, constituant ainsi l'« amorce d'un capitalisme populaire ». »

L'ancien député a évoqué de nouveau le problème de l'immigration en disant : « Au moins deux tiers des emplois occupés par des immigrés devraient être parés des travailleurs français. Pour limiter l'immigration, je renverserai, aux frais de leur gouvernement d'origine par imputation sur les crédits de coopération, tous les gens qui sont en situation irrégulière, c'est-à-dire tous ceux qui ne sont pas entrés dans notre pays par la seule voie légale, celle de l'Office national de l'immigration. »

M. Le Pen a proposé « la création de caisses d'allocations familiales et d'assurance sociale autonomes pour les étrangers, alimentées par les entreprises employant des travailleurs étrangers et par les cotisations de ces travailleurs eux-mêmes ». Pour les immigrés qui ne travaillent pas, « ceux qu'on rencontre le plus souvent sur les échecs de course au dans les commissariats », il a assuré : « Nous prendrons plus de gants pour les renvoyer chez eux qu'ils n'en ont pris pour renvoyer les « pieds-noirs » d'Afrique du Nord. »

A propos de l'Europe, le président du Front national a affirmé : « On ne peut construire l'Europe que si l'on sauvegarde l'idée du patriotisme », et il a proposé un veto à trois vitesses : « Un veto absolu pour les matières que les Etats jugeraient fondamentales, une majorité des deux tiers pour les problèmes importants et une majorité simple pour la simple gestion. »

Dans le domaine militaire il a suggéré que la France, réintégrant l'organisation militaire de l'O.T.A.N., mette ses forces nucléaires à la disposition de l'alliance atlantique. M. Le Pen, interrogé sur le prochain voyage de M. Mitterrand à Moscou, a estimé que le chef de l'Etat aurait dû « comme gage de la bonne volonté du nouveau dirigeant du Kremlin, exiger que le cas des Sakharov fut réglé d'une manière démocratique et plus conforme à l'idéal de liberté dont il prétend être le porteur. Mais il a ajouté : « Il ne faut aucun doute qu'à part quelques paradoxes étonnants, comme les thèses françaises en Amérique centrale et en Amérique du Sud, je trouve la politique étrangère de l'actuel président plus ferme à l'égard de l'Union soviétique que ne l'était celle de son prédécesseur. »

Evoquant ses relations avec les autres porte-parole de l'opposition, M. Le Pen a souligné : « M. Barre a eu à mon égard et à l'égard de mon mouvement une attitude plus démocratique, plus juste que celle de ses homologues, et j'en tiens compte. » Enfin, commentant l'attitude d'Yves Montand, il a estimé : « C'est typiquement un homme de droite. Un coup, je te vois, un coup, je te vois pas. M. Montand va voter pour M. Jospin parce qu'il est contre lui. Comprenez que pour M. Montand n'est pas encore assez rodé pour nous donner des leçons de politique sérieuses. »

AU « FORUM » DE RMC

M^{me} Simone Veil : M. Mitterrand, c'est « du vent » !

M^{me} Simone Veil, qui était l'invitée, dimanche 10 juin, du « Forum » de RMC, a estimé que le sommet des pays industrialisés réuni à Londres avait été, pour M. François Mitterrand, « un sommet de politique intérieure ». Elle a déclaré, à ce sujet : « M. Mitterrand a obtenu qu'on ne parle pas de façon trop approfondie de l'apparition ou non d'un parti de l'Union soviétique actuellement. Donc il a une sorte de blame-seing qui est énorme. On n'en a pas parlé. On a estimé que ça n'était pas le lieu d'en parler. Il y a eu cette déclaration sur les valeurs qui permet de voir qu'il n'a, lui, rien obtenu, parce que la France est en position de faiblesse. (...) Quand la France se présente aussi épuisée, quatre fois plus qu'elle ne l'était il y a trois ans, elle n'a pas du tout la même crédibilité que lorsqu'elle pouvait parler plus fortement. »

Répondant aux récentes déclarations du président de la République sur la construction européenne, l'ancienne présidente de l'Assemblée européenne a ajouté : « M. Mitterrand a (...) parlé de ce projet Spinelli qu'il a lancé, comme ça, pour faire plaisir aux parlementaires européens, mais, trois semaines avant, M. Jospin avait dit que c'était une absurdité. Je dirai que, moi, j'ai une position tout à fait cohérente. (...) Tout dépend si

l'on se place dans la situation actuelle ou si l'on se place dans une perspective d'avenir. Certains ont parlé du projet Spinelli comme si c'était un projet fédéraliste. C'est qu'ils ne l'ont pas lu. C'est tout à fait inexact : il n'y a absolument rien de fédéraliste puisqu'on conserve, en ce qui concerne le conseil des ministres et le Conseil européen, une coopération intergouvernementale, c'est-à-dire pas du tout un gouvernement unique de type fédéraliste (...). En revanche, je crois que ce qui est important, et c'est là où je dis que le discours de M. Mitterrand était du vent (...) ce sont les problèmes d'aujourd'hui (...) qui risquent d'empêcher la Communauté de fonctionner, notamment les problèmes budgétaires. Il n'y a plus d'argent dans la Communauté : d'ici à la fin de l'année nous serons en faillite. Ça, M. Mitterrand n'en a pas du tout parlé, et il est parti dans de grandes perspectives auxquelles il a mêlé à la fois ce qui était déjà fait, ce qui était à faire (...) sans dire quelle était sa conception d'union politique. C'est très bien d'avoir des projets d'avenir mais si aujourd'hui on ne remet pas de l'ordre dans la Communauté (...) on risque bien de se trouver en très grandes difficultés. »

« Rencontre entre M. Jospin et les dirigeants de la Confédération européenne des syndicats. - M. Lionel Jospin, chef de file de la liste socialiste aux élections européennes, a reçu, vendredi 8 juin, au siège du PS, MM. Georges Debuze et Mathias Hinterscheid, respectivement président et secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES). La CES, sans donner de consigne de vote pour le scrutin du 17 juin, estime que l'appel lancé par l'Union des partis socialistes européens, pour ces élections, « répond grandement à ses objectifs. »

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Île, PARIS-4
Tél : 326-51-09

LE TRIO DE RYO



POUR SERVIR LES GRANDS MAITRES
QUE L'ON CONNAIT BIEN.
Au pupitre fichier : PFS, Omnis, D Base II.

RYO. Centre Micro Informatique Professionnelle
Paris - 94, bd du Montparnasse Tél. : 321.46.35
Lille : 42, rue de Paris Tél. : (20) 30.63.11



الجمهورية الجزائرية

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES POLITIQUE

VUES DE WASHINGTON

Une noblesse décadente

Washington. — Il fallait, à y a peu de temps encore, se rendre sur la côte ouest pour réaliser que les États-Unis ne se trouvent pas de l'autre côté de l'Atlantique, mais entre l'Atlantique et le Pacifique, au moins autant à l'est de l'Asie qu'à l'ouest de l'Europe.

Cette réalité géographique est devenue réalité économique et politique depuis qu'en 1980 le volume des échanges commerciaux entre les États-Unis et les pays asiatiques du Pacifique a, pour la première fois, dépassé celui du commerce transatlantique. L'écart se creuse, et cette évolution commence à marquer profondément la vision du monde qu'ont les Américains. « L'Extrême-Orient est en train de devenir le Proche-Occident des États-Unis », déclarait ainsi récemment le secrétaire d'État adjoint M. Kenneth Dam.

L'Europe n'a pas disparu de l'horizon américain. Elle est au contraire partout présente et même de plus en plus... par la biais des croisières et des restaurants français. On est conscient d'une histoire et d'un héritage culturels communs aux racines desquels on aime remonter. On rêve de se rendre en Europe, car les prix sont aussi séduisants que les paysages, et les monuments y sont beaux, la cuisine délicieuse et émouvant le parfum du passé. Les Américains connaissent et adorent la nouvelle cuisine et Saint Laurent, le Ring venoises et Fellini, les canaux d'Amsterdam, la Côte d'Azur, Gérard Depardieu, Bonetton et les châteaux bavarois. Soyons justes, ils connaissent aussi l'Exocet (pour cause de

De notre correspondant

Melouines et de Goffe), très vaguement l'Airbus, le TGV et Ariane (qui surprennent, très bien les Mercedes (une sorte de tapis persan) et pas trop mal les Renault, qui ont pour eux le charme qu'avait jadis les Vespa. Mais de là à s'intéresser à des élections pour une Assemblée européenne dont beaucoup d'Américains ignorent jusqu'à l'existence... Il a été déjà bien du mal à se passionner pour leur propre élection présidentielle, qui pourtant envahit les médias.

L'Amérique aime l'Europe, mais de cette tendresse cruelle, ironique et agacée que l'on voue à de vieilles cousines qui vivent hors du temps.

« Le gang des quatre »

Volvo, c'est solide. Peugeot c'est étrangement chic, mais c'est contre Honda et Toyota que Detroit doit se battre. Les défis que cherche à relever l'économie américaine sont ceux de la technologie du Japon et de l'industrialisation foudroyante du « gang des quatre » : Taïwan, Corée du Sud, Hongkong et Singapour. L'Amérique n'a pour aucun de ces cinq pays l'attachement sentimental qui la lie à l'Europe, mais elle les craint et les admire d'autant plus que l'esprit d'entreprise, le dynamisme et le tempérament de gagnant sont plus haut placés que jamais sur l'échelle des valeurs américaines. Même l'Allemagne fait très pâle figure avec

son combat pour les trente-cinq heures. La réalité des chiffres ajoutée à l'attrait de la nouveauté a fait du glissement vers l'Asie un phénomène d'autant moins négligeable qu'il se renforce à la fois de la montée en puissance démographique et industrielle de la côte ouest au détriment de la côte est, et d'une crise de confiance politique vis-à-vis de l'Europe.

Certes, l'alliance atlantique a « tenu bon » dans l'affaire des euro-missiles et l'on s'en félicite à la Maison Blanche, occupée — signe des temps — par une équipe de Centristes. Mais les tentations neutralistes de Washington trop susceptibles de se développer pour ne pas être durablement prises en compte. L'actuelle politique étrangère de la France et de l'ensemble de l'Europe du Sud est une divine surprise à laquelle on ose encore à peine croire. L'Europe du Nord, en revanche, inquiète réveillant, tant on e le sentiment que pèse sur elle l'ombre de l'Union soviétique. Or il existe aussi en Asie une grande puissance communiste, le Chine, du moins cette République populaire a-t-elle l'avantage d'entretenir avec Moscou des relations beaucoup plus mauvaises qu'avec Washington.

L'Asie fascine l'Amérique. L'Europe, elle, la lasse. Vue des États-Unis, elle tend à se réduire à une noblesse décadente et aux batailles sur les montants compensatoires. Les caricatures, après tout, ont un côté sain...

BERNARD GUETTA.

VUES DE STOCKHOLM

Condescendance

De notre correspondant

Stockholm. — Strasbourg ? Pour les Suédois, qui ne sont pas membres de la CEE, c'est avant tout le siège du Conseil de l'Europe et de la Commission des droits de l'homme.

Bien peu de Scandinaves savent que la capitale de l'Alsace est aussi le siège du Parlement européen. La plupart ignorent jusqu'à l'existence même de cette Assemblée, souvent confondue avec la Commission de Bruxelles... Quant aux prochaines élections, elles ont été jusqu'à présent totalement oubliées par les médias. Les journaux télévisés des deux chaînes préparent — devoir oblige — de petits reportages qui seront diffusés la veille du scrutin, mais il est particulièrement difficile de trouver l'« angle » susceptible de captiver leur public.

M. Anders Hellner, directeur de l'Institut européen à Stockholm, ne sait trop comment faire pour stimuler l'intérêt — telle est sa tâche — des Suédois et des journaux pour les affaires européennes jugées techniques et compliquées. Dans le cas des élections au Parlement de Stras-

bourg, les éboses sont pourtant plus simples. Mais vouloir la peine de consacrer du temps et des pages à une Assemblée disposant de si peu de pouvoirs ?

Les industriels affichent un petit sourire qui en dit long lorsqu'on évoque les travaux des députés de Strasbourg. En revanche, ils examinent à la loupe tous les dossiers traités à Bruxelles, car les échanges commerciaux avec la Communauté sont importants : 49 % de la production suédoise est exportée vers la CEE et 52 % de importations proviennent des Dix. La visite de M. Palme à la Commission européenne à Bruxelles, après sa victoire électorale à l'automne 1982, témoigne de la volonté des Suédois de resserrer ces liens commerciaux.

Norvégiens et Suédois sont, somme toute, satisfaits de ne pas faire partie de la Communauté. La Norvège a dit non à l'adhésion, par référendum, en 1972, et ne le regrette pas. La Suède neutre, après avoir recherché vainement un statut de membre associé, a signé un traité de libre-échange qui lui va comme un gant. L'accord lui procure tous les avantages commerciaux, ou presque, et lui évite tous les inconvénients d'ordre politique. D'une façon générale, les Suédois, qui ont tendance à croire qu'ils ont répondu à tout, portent un regard assez condescendant sur l'incapacité des Européens à se mettre d'accord. Certains industriels disent ne pas comprendre pourquoi il est si difficile de réaliser les réductions de production et d'effectifs nécessaires dans la sidérurgie ou la construction générale. Le patron de Volvo, M. Gyllen-Hammar, déclarait publiquement au début du mois de mai, à New-York, devant la chambre de commerce suédo-américaine, que l'Europe ressemblait de plus en plus à « un continent perdu, protectionniste, introverti et négotiateur, où les coûts sociaux des entreprises sont trop élevés ».

A ses yeux, la Communauté européenne est en grande partie responsable de la situation, et sa « syncope », ajoutait-il, ne serait pas forcément un malheur, car, après une faillite, il y a toujours deux issues : « La catastrophe ou la construction de quelque chose de neuf sur des bases nouvelles ». En d'autres termes, si des managers génaient la CEE, celle-ci fonctionnerait mieux... Très sûr de lui, le président-directeur général de Volvo a promis d'essayer de « sauver l'Europe », en compagnie notamment d'autres grands patrons d'entre-

prises européennes qui ont formé un « groupe de réflexion ». Jusqu'à présent, le seul résultat de leurs cogitations est un projet de construction d'un réseau d'autoroutes express entre la Scandinavie et l'Europe continentale...

Ces personnalités, si promptes à déplorer l'impulsivité des Dix, semblent oublier un peu vite que les succès du Conseil nordique ne sont pas non plus extraordinaires. La coopération entre la Danemark, la Finlande, la Norvège, la Suède et l'Islande a certes permis de régler des problèmes pratiques, de créer un marché libre de l'emploi en Europe du Nord et d'harmoniser les différentes législations sociales, mais tous les grands projets de coopération industrielle ont jusqu'ici échoué. Le plan d'union douanière, le rapprochement entre Volvo et la Boeing ont, par exemple, capoté. Et les sessions annuelles du Conseil nordique, sorte de Parlement où chaque parti désigne ses représentants, sont plus connues pour leurs joyeuses soirées que pour l'efficacité politique de leurs travaux...

ALAIN DEBOVE.

M. Herzu répond à « L'Humanité » au sujet de l'hélicoptère franco-allemand

Commentant le récent accord conclu entre la France et l'Allemagne fédérale sur la construction en commun d'un nouvel hélicoptère de combat (le Monde du 30 mai), le ministre de la défense, M. Charles Herzu, a déclaré, vendredi 8 juin, que « la coopération en matière d'armements contribue à l'indépendance de notre politique de défense et, présente nos capacités industrielles et technologiques ainsi que les emplois de l'industrie française ». « Ce programme, a-t-il ajouté, sera conduit par un comité directeur paritaire. Une répartition équilibrée des travaux sera assurée entre les avionneurs, les motoristes et les équipementiers des deux pays ».

Le ministre de la défense répondait ainsi implicitement aux critiques de l'« Humanité » du 6 juin selon lesquelles l'accord était « un véritable marché de dupes », susceptible de bénéficier à l'Allemagne fédérale et d'« affaiblir » l'indépendance de la France (le Monde du 8 juin).

LE « PÈLERINAGE » DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A SOLUTRÉ

« Il faut que la majorité se tienne à carreau... » affirme M. François Mitterrand

Milcon. — M. François Mitterrand a gravi, le dimanche 10 juin, comme chaque dimanche de la Pentecôte depuis la fin de la guerre, le rocher de Solutré, près de Cluny (Saône-et-Loire), commune dans laquelle résidaient M. et Mme Gozze, parents de M^{me} Danielle Patacas. Le chef de l'Etat, Patacas aux pieds, pantalon et veste de toile marron, casquette de marinier à la Helmut Schmidt, était accompagné de MM. Charles Herzu, ministre de la défense, Jack Lang, ministre de la culture, Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, Roger Hanin, sous-secrétaire de ce « pèlerinage ». Au terme d'un repas qui s'est rassemblé sa famille, celle de son épouse, leurs amis, dans un restaurant de Solutré, M. Mitterrand a suivi à la télévision les trois derniers sets de la finale de Roland-Garros, puis a rencontré les journalistes présents.

De notre envoyé spécial

ait autant de qualités. Mais il y en a, je l'espère ». M. Mitterrand juge normal que, « au bout de trois ans, on s'use ». Mais, a-t-il dit, évoquant les départs de premiers ministres, « le purgatoire n'est jamais très long dans la politique française vis-à-vis de l'opinion, pour peu que les capacités de l'homme soient reconnues ». M. Manroy, selon lui, « mérite la considération des Français plus qu'ils ne la lui accordent actuellement ».

L'opposition, quant à elle, « s'en prend aux personnes », a estimé M. Mitterrand, qui, « parce qu'il a beaucoup travaillé », lorsqu'il se trouvait dans la même situation, pense être à même d'apprécier la différence. « Leurs polémiques, a-t-il dit, c'est des injures ». A propos de M. Jean-Marie Le Pen, M. Mitterrand a remarqué : « Toutes les violences employées pour que ce parti [le Front national] ne s'exprime pas sont répréhensibles ». A propos de la manifestation organisée le 24 juin par les défenseurs de l'enseignement privé, il a déclaré : « Le projet de loi ne menace pas l'existence de l'école privée (...). La raison l'emportera. On est encore dans la phase des passions, on devrait en sortir ».

Le « problème Sakharov »

M. Mitterrand a également évoqué les thèmes suivants :

« Son prochain voyage à Moscou : « Le problème Sakharov m'a beaucoup intéressé, et j'aimerais pouvoir lui être utile ». M. Mitterrand n'a pas eu, a-t-il dit, d'hésitation sur l'initiative de ce voyage. Mais, a-t-il ajouté, « je le fais quand je le juge bon. Je veux le faire à bon escient, à Moscou comme ailleurs. On respecte la politique de la France (...). Le problème, ce n'est pas d'y aller ou de ne pas y aller. C'est de savoir dans quel état d'esprit on y va. L'Union soviétique sait qu'il y a des conditions sur la sécurité et l'équilibre en Europe sur lesquelles je ne passe et ne passerai pas ».

« L'Europe : « Personne n'a dit que le rapport Spinnelli (projet

Interrogé sur les sondages et la situation politique de la majorité, le chef de l'Etat a répondu : « Il faut que la majorité se tienne à carreau (...). L'opinion se lasse de cette France de 50-50. Les Français aiment bien changer de mode d'existence politique. La majorité a des progrès à faire pour rester la majorité ». Dans les sondages, les Français votent contre le temps, mais cela ne veut pas dire qu'ils voteront contre le capitaine du navire (...). J'ai une propension à aimer les situations difficiles. Je suis gâté. Je gèrerais cette situation. Je m'en occuperai moi-même ».

A propos des élections européennes, il a ajouté : « Une majorité législative qui ne gagne pas des élections intermédiaires, c'est une majorité qui se trouve en péril. Mais elle reste la majorité. Il faut que ceux qui sont en jeu y réfléchissent ». Interrogé sur la « longévité » de M. Mauroy à l'hôtel Matignon, le chef de l'Etat a estimé qu'un premier ministre pour cinq ans, durée d'une législature, « ce serait un bon chiffre », mais que l'on « n'y arrive pas toujours ». « Le premier ministre, a-t-il dit, o beaucoup de qualités, beaucoup de mérite, beaucoup de courage et de sensibilité. Il travaille beaucoup. Il n'est pas facile d'en trouver un qui

d'union politique européenne) est o prendre ou à laisser. C'est un bon projet pour réaliser l'union politique de l'Europe, un travail sérieux. J'ai donc approuvé son inspiration. J'approuve de nombreuses dispositions, pas toutes (...). Je ferai à Fontainebleau des propositions politiques qui permettront d'augmenter les discussions de la Communauté ».

« La Corse : « Cela ressemble beaucoup à une vendetta ». Le gouvernement français a obtenu l'extradition de Leccia (et de l'accuse, ce gouvernement, d'être compromis dans l'affaire Orsoni. Il y a là, a-t-il noté M. Mitterrand, une contradiction. « J'aperçois, dans cette exécution, a-t-il dit, un aspect de vengeance de groupe à groupe, de famille à famille ». Interrogé, d'autre part, sur une éventuelle dissolution de l'Assemblée régionale, le chef de l'Etat a répondu : « Si elle ne peut pas gérer ses compétences, il faudra bien que cela finisse comme ça (...). La situation présente ne peut pas durer ». M. Mitterrand est favorable à l'application d'un seuil (5 %) pour être représenté à l'Assemblée régionale : « C'est une réforme que je crois utile ».

« La loi électorale : « Je vais m'y mettre. Il est bon que cela soit discuté, adopté pendant la première session de 1985 du Parlement. Ce projet se situera sur « un fond de décor de proportionnelle ». Il s'agira de faire « une loi honnête pour que les gens s'y reconnaissent ».

« Les prélèvements obligatoires : le respect de l'engagement de M. Mitterrand de les faire baisser d'un point en 1985 ne se traduira pas par une hausse des cotisations sociales, ni par une diminution des prestations, a-t-il assuré. M. Mitterrand a ajouté : « Qui se plaindrait d'une baisse des impôts ? »

« Les lois Auroux : interrogé sur la nature des mesures susceptibles d'engager la France dans la voie d'une « nouvelle harmonie sociale », dont il avait parlé à Angers (le Monde du 24 mai), M. Mitterrand a déclaré : « Pourquoi pas encore de bonnes lois Auroux ? On n'a pas épuisé ce que l'on pouvait faire sur le plan social ».

J.-Y. L.

Un constat d'évidence

Attention, la majorité est en danger ! C'est ce que M. Mitterrand a dit aux dirigeants de celle-ci, dimanche à Solutré (Saône-et-Loire). Certes, l'observation n'est pas très originale et ne surprend donc pas. Mais elle est inhabituelle dans la bouche d'un président de la République. Et elle vaut étonnement public.

M. Mitterrand a insisté sur le fait qu'une majorité « qui ne gagne pas les élections intermédiaires » se trouve « en péril ». Bien qu'il s'agisse de ceux qui sont en jeu y réfléchissent ». Interrogé sur la « longévité » de M. Mauroy à l'hôtel Matignon, le chef de l'Etat a estimé qu'un premier ministre pour cinq ans, durée d'une législature, « ce serait un bon chiffre », mais que l'on « n'y arrive pas toujours ». « Le premier ministre, a-t-il dit, o beaucoup de qualités, beaucoup de mérite, beaucoup de courage et de sensibilité. Il travaille beaucoup. Il n'est pas facile d'en trouver un qui

majorité de gauche ne peut pas faire moins que de se tenir à carreau », comme dit M. Mitterrand.

La direction du parti communiste y est invitée plus que toute autre. M. Mitterrand fait mine de croire que les députés du PCF ne seront pas trop difficiles lorsqu'il s'agira d'approuver, à l'Assemblée nationale, le projet de budget pour 1985. On ne lui a pas fait part, dit-il, d'intentions « homicides » sur ce sujet, et qui se plaindrait d'une baisse des impôts ? — résultat du contrat passé avec les Français sur la diminution d'un point, en 1985, des prélèvements obligatoires ? M. Mitterrand ne veut pas se souvenir que l'« Humanité » considère cette mesure comme un gadget, un trompe-l'œil.

La direction du parti socialiste, pour sa part, s'efforce de se « tenir à carreau ». Du moins pour l'instant, puisqu'elle a reporté ses débats internes au-delà du 17 juin. Selon M. Mitterrand, M. Jospin conduit une « bonne » campagne européenne, et le premier secrétaire du PS paraît estimer que cette tentative de mobilisation donne à son parti — et sans doute à lui-même — un élan pour les élections législatives de 1986.

Quant au premier ministre, M. Mitterrand aurait bien aimé le garder cinq ans, le temps d'une législature. Ce serait idéal, mais trois ans, ça use, admet le chef de l'Etat, aussi « courageux, travailleur, méritant » que l'on soit. M. Mauroy, selon lui, mérite plus de considération que les Français ne lui en accordent. Mais voilà, les Français ne lui en donnent qu'un compte-gouttes.

En pressant les dirigeants de la majorité de s'inquiéter de l'avenir de la gauche, M. Mitterrand évoque non seulement l'évidence du péril, mais aussi les limites de son engagement personnel. Le chef de l'Etat a

placé tout son poids dans l'exécution d'une politique d'austérité, « nécessaire », et dans la réussite espérée de la modernisation industrielle. Les Français, à-t-il souvent répété, jugent sur pièce de sa volonté, des revers subis ou des succès enregistrés, et ils verseront leur conclusion à son bilan personnel. M. Mitterrand paraît considérer que cela ne suffit pas, qu'il ne sera pas seul capable de gagner la bataille politique. Que vaut, pour l'instant, l'engagement de quelques-uns dont la cote de confiance dans l'opinion est franchement médiocre ? Le président de la République lui-même est parfois contraint de se « tenir à carreau ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

Une élection cantonale

AUDE : canton de Ginestas (2^e tour).

Inscr. : 8 589 ; vot. : 5 597 ; suff. exp. : 5 244. MM. Palancaud, PS, 3 718, ELLU ; Poussac, RPR, 1 526.

[Avec 70,90 % des suffrages exprimés, M. Jean Palancaud, socialiste, l'emporte sur son adversaire de l'opposition, M. André Poussac, RPR. Cette élection ne faisait guère de doute, quatre candidats de la majorité ayant, au premier tour, recueilli ensemble 81 % des suffrages.]

M. Palancaud remplace Michel Bernard, conseiller général socialiste, décédé le 1^{er} mai dernier. Au premier tour, le 3 juin, M. Palancaud était arrivé en tête avec 2 728 voix (48,74 % des suffrages exprimés), devant MM. Roche, PC, 1 081 voix (19,31 %) ; Poussac, RPR, 1 063 voix (19,54 %) et Laadaque, MRG, 134 voix (2,39 %). Il y avait eu 8 288 inscrits et 5 788 votants.]

BOURSES D'ETUDES

Midland Bank s.a.

INSEAD MBA

Avez-vous trouvé votre voie ? Votre avenir est-il dans la finance, la banque, le management international ? Souhaitez-vous préparer le MBA de l'INSEAD ? Si vous avez déjà une expérience professionnelle dans le domaine financier ou bancaire,

si vous êtes décidé à y faire carrière, vous pouvez concourir pour l'une des bourses de la Midland Bank S.A. vient de créer, pour les candidats français au MBA de l'INSEAD.

Renseignez-vous auprès de INSEAD-Programme MBA Bourses Midland Bank Boulevard de Constance 77305 FONTAINEBLEAU CEDEX Tél. (6) 422.48.27

Handwritten signature or mark in a box.

Le Monde ECONOMIE

LE PREMIER SOMMET DU COMECON DEPUIS TREIZE ANS

Moscou va demander plus d'autarcie

Le moins qu'on puisse dire est que ce sommet du COMECON était attendu ; cela fait treize ans que les plus hauts responsables des pays membres, c'est-à-dire les chefs de parti, ne s'étaient pas réunis pour parler du COMECON, quatre ans que le Romancier Ceancașu a lancé ses premiers appels en faveur de la réunion d'un sommet, trois ans que Leonid Brejnev a officialisé l'idée, et deux ans en moins que se multiplient les déclarations sur les « préparatifs ».

L'affaire a tant traîné qu'on en vient, paradoxalement, à se demander pourquoi ce sommet impossible finit par se tenir. Peut-être parce que reculer à nouveau l'échéance, alors que le Conseil d'assistance économique mutuelle, créé en 1949 pour contrer le plan Marshall, fête son trente-cinquième anniversaire, serait vraiment paru consacrer un échec. Peut-être aussi parce que M. Tchernenko, non content de bander toujours plus ses muscles pour impressionner l'Occident, souhaite aussi montrer qu'il tient ses propres « partenaires » bien en main.

Ce n'est évidemment pas par hasard que la réunion se tient à Moscou (la précédente, en 1971, avait eu lieu à Sofia). On aurait pu penser que le choix se porterait sur Varsovie, puisque, selon l'ordre normal, c'est dans la capitale polonaise qu'aurait dû se tenir la session annuelle du COMECON (en présence des chefs de gouvernement), session qui pourrait être doublée cette année avec le sommet proprement dit. Mais en tel honneur se méritent, et la Pologne, du général Jaruzelski n'en est pas encore là.

Logiquement, si on tient compte du style imprimé par les actuels dirigeants du Kremlin à leur politique extérieure, la réunion devrait être l'occasion de prononcer à nouveau de fortes paroles à l'adresse de l'Occident, et surtout de dénoncer

avec plus de vigueur que jamais la politique du président-candidat Ronald Reagan - en particulier sur le terrain strictement économique. A Budapest, on faisait pourtant valoir récemment que le projet de résolution n'était pas dans le sens de la « confrontation ». Mais chacun des participants pourra imprimer un ton particulier à son propre discours. Et il semble que le sommet soit appelé à adopter deux résolutions séparées, l'une politique, l'autre économique.

C'est ce deuxième volet qui est le plus attendu, mais il paraît exact qu'il réponde aux principales questions qu'on s'est soulevées, au cours des dernières années, les différents parlements est-européens. « La situation ne s'y prête pas », comme on dit à Budapest. Les affaires internes du COMECON sont toujours soigneusement voilées aux regards extérieurs (on appelle cela « l'harmonisation de l'information »), mais ses problèmes majeurs sont malgré tout assez bien connus, du moins dans leurs grandes lignes.

● **L'intégration économique**, dont le principe a été posé dès 1969 et confirmé en 1971, ne s'est pas réalisée comme prévu ni pour ce qui est de la répartition des tâches ni même pour une simple coordination des différents plans économiques. C'est là une préoccupation majeure des Soviétiques, rejoins en cela, semble-t-il, par les Tchécoslovaques. C'est aussi ce à quoi M. Ceancașu s'est longtemps opposé, par souci d'indépendance. Pourra-t-il maintenir sa position, alors qu'il vient déjà de s'offrir un beau geste d'insubordination en refusant de suivre Moscou dans son boycott des Jeux olympiques ?

La Roumanie, avec son économie en pitoyable état, est très demandeuse dans un autre domaine, celui de l'énergie et des matières premières.

Il est probable que l'harmonisation des politiques économiques, et même l'intégration, seront largement évoquées à Moscou, au moins en paroles.

● **Les livraisons d'énergie et de matières premières** : tous les pays de l'Est sont demandeurs, et si les Roumains font plus de bruit que les autres, c'est parce qu'eux seuls doivent acquitter tous leurs achats de pétrole soviétique en devises. Les Soviétiques, eux, sont de plus en plus réticents. Leurs livraisons ont baissé en cours des dernières années, tandis que les prix de leur pétrole montaient, en point d'être en passe de devenir supérieurs à ceux pratiqués sur le marché mondial.

Même les Bulgares

De plus, les Européens de l'Est ne sont évisés que très tard des quantités que l'URSS consent à leur livrer chaque année, au point que lors de la session de Berlin-Est, en octobre dernier, même les Bulgares se sont plaints à mots couverts de l'irrégularité de ces fournitures. Sur ce point, il semble que les progrès puissent être enregistrés, mais sous réserve que les « petits » pays acceptent les conditions soviétiques : investir massivement dans l'industrie d'extraction soviétique, étant bien entendu qu'en dernier ressort Moscou pourra toujours user du formidable moyen de persuasion que constituent les robinets de pétrole et de gaz, sans parler des centrales nucléaires qui exportent du courant électrique.

● **Les prix** - Là encore, les pays de l'Est qui exportent des produits alimentaires et des machines sont demandeurs. Au cours des dernières années, les termes de l'échange se sont considérablement dégradés à leur détriment (de plus de 50 % selon certaines estimations).

C'est particulièrement vrai pour les prix agricoles, mais dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, les pays socialistes sont divisés : seuls les exportateurs nets de produits agricoles (Hongrie, Bulgarie) poussent carrément dans ce sens, même si à Budapest on veut croire qu'à terme l'intérêt bien compris des Soviétiques est aussi de permettre une hausse des prix. Certains progrès sont possibles, car les prix actuels ont permis à Moscou d'accumuler des bénéfices considérables, mais qui ne lui servent pas à grand-chose, sinon à « tenir » des partenaires endettés à son égard.

● **L'aide aux pays les moins développés**, qu'ils soient membres à part entière, comme Cuba ou le Vietnam, ou simples associés : régulièrement, l'URSS tente de se décharger au maximum de ce fardeau - d'où elle tire d'évidents avantages stratégiques - sur ses alliés. Il semble que la Tchécoslovaquie soit particulièrement mise à contribution, mais même un pays comme la Pologne doit dépenser discrètement des sommes considérables pour « aider » Cuba.

D'autres problèmes, fondamentaux, affectent le fonctionnement du COMECON, mais ceux-ci n'ont à peu près aucune chance d'être réglés. Cela fait quinze ans, par exemple, que les Hongrois, et - à l'époque - les Polonais, suggèrent une révision radicale du système des échanges, marqué par un extraordinaire manque de souplesse. En effet, ces échanges s'effectuent en une monnaie plus théorique que réelle, le rouble transférable, qui dissimule au fait de simples accords bilatéraux de troc. Et les achats de produits nobles (« durs », comme on dit dans le jargon ou vigneron), c'est-à-dire qui peuvent trouver preneur en Occident, se font en devises fortes, ou plus précisément en échange

d'autres produits « durs », le solde étant réglé en devises.

La solution proposée par les Hongrois était que tout ce commerce se fasse en devises, ou, ce qui revient à peu près au même, que le rouble, dit transférable, devienne convertible ; mais cette idée apparemment simple, seule susceptible de donner au COMECON une quelconque ressemblance avec le Marché commun, soulève des problèmes apparemment insurmontables et de très fortes réticences soviétiques.

Une énorme disproportion

L'URSS pourrait, par contre, faire progresser ses propres exigences, déjà formulées par le premier ministre, M. Tikhonov, à Berlin-Est : une amélioration de la qualité des produits que lui fournit l'Europe de l'Est, souvent tentée dans le passé, et en raison des prix pratiqués d'écouler sur le marché soviétique des « coupures » invendables ailleurs.

Les Soviétiques souhaitent aussi une meilleure mise au commun des innovations technologiques : avec pour objectif évident une moins grande dépendance vis-à-vis de l'Occident. Ce thème pourrait d'ailleurs être l'un des leitmotivs du sommet, d'autant qu'il est aussi politique qu'économique.

Il ne s'agit pas seulement de technologie, mais aussi de dettes et même de commerce déjà tous les pays de l'Est contractent au maximum leurs importations occidentales et ont pu réduire le montant global de leurs dettes. L'exemple de la Pologne de M. Gierk sert de repoussoir utile, d'autant que le général Jaruzelski s'applique à voir dans cette politique d'ouverture excessive vers l'Ouest l'une des causes de la crise de ses pays.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 10.)

LA PRÉSIDENTIE DU CCF

En attendant le quatrième...

La non-reconduction des mandats des présidents du Crédit commercial de France et de la Banque Worms ferait sourire si elle n'était au fond dramatique. En l'espace de trois ans, c'est-à-dire depuis mai 1981, ces deux établissements ont connu trois présidents différents, et la communauté bancaire internationale s'interroge avec l'inquiétude qu'on devine pour savoir à quelle date interviendra la nomination des quatrièmes. Passe encore peut-être pour la Banque Worms, dont l'activité internationale est relativement limitée. Par contre, le départ du CCF de M. Daniel Deguen paraît incompréhensible à l'étranger.

Bien que de taille moyenne, l'établissement des Champs-Élysées occupe une place de premier plan sur l'euro-marché. Son président était parvenu à se faire connaître et apprécier hors des frontières de l'Hexagone, ce dont très peu de ses confrères français peuvent se vanter. Il y a à peine quinze jours qu'il recevait à Londres l'immense colonie bancaire installée dans la City. Celle-ci était impressionnée par son ouverture d'esprit et sa grande gentillesse. Cette dernière qualité, qu'on rencontre couramment auprès des eurobanquiers anglo-saxons, est rare chez les Français.

Il faut des années pour apprendre à connaître une banque et mener à bonne fin une politique de développement dans ce domaine. L'expérience du CCF, qui vient encore de diriger, pendant les trois premiers mois de cette année, 2 milliards de dollars d'émissions internationales (l'assurance ainsi le trente et unième place dans le monde), ne date pas d'aujourd'hui. On peut aussi considérer cet établissement comme le véritable fondateur du marché de l'eurofranc.

Si la présidence d'une banque française est devenue un poste politique, on peut sérieusement s'inquiéter sur l'avenir de l'industrie bancaire de ce pays. Une des toutes premières de la planète.

CHRISTOPHER HUGHES.

POINT DE VUE

Les sénateurs doivent se prononcer après le week-end de la Pentecôte sur le second volet de la réforme du droit des faillites qui unifie notamment la procédure de règlement judiciaire (le Sénat préférerait l'expression de « redressement judiciaire ») pour les entreprises en difficulté. Pas moins de trois cent soixante-dix amendements ont été déposés par eux la semaine dernière. Le projet de loi de M. Badier devra venir à son tour devant l'Assemblée nationale.

Sans faillites, moins de chômeurs. Alors, supprimons la faillite ! Les, c'est déjà fait depuis 1967, terme à l'époque banni du code de commerce. Décidément, les entrepreneurs incapables de payer n'ont plus été déclarés en faillite, mais en « règlement judiciaire » ou en « liquidation de biens ». Cependant, si le mot a changé, la « chose », c'est-à-dire la défaillance à laquelle il s'applique, elle, est restée. Mince progrès.

Formes pouvoir transformer le passif en actif, seule véritable réforme, comment faire mieux et améliorer l'actuelle législation ?

C'est l'objet des projets 540 et 541 adoptés le 10 avril en première lecture par l'Assemblée nationale et sur lesquels viennent de débattre les sénateurs.

A la place du « règlement judiciaire » et de la « suspension provisoire des poursuites » de 1967, abrogés, est instituée une procédure unique, encore appelée « règlement judiciaire », comportant d'ailleurs les mêmes simplifications pour les firmes employant moins de cinquante salariés, lesquelles représentent plus des neuf dixièmes de l'ensemble.

Dès le jugement déclaratif, une période d'observation d'œuvre pour permettre l'élaboration d'un « plan de redressement », soit par continuation de l'entreprise, soit par cession globale ou partielle. A défaut, il est procédé à la liquidation.

L'exposé des motifs est harmonieux. L'article premier énonce clairement le principe fondamental qui est de « permettre le redressement de l'entreprise, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif ». Qui n'y souscrirait ?

Toutefois, face à une réalité quotidienne complexe et particulièrement ardue, n'est-ce pas là une mission

impossible impartie aux deux cent trente-cinq articles soumis au Parlement, puisque la cessation des paiements n'est que la constatation d'un échec économique dont on ne peut que limiter les dégâts et qu'il est difficile de transformer en succès.

La législation de 1965, déjà ternie d'années et qui bouleversait le régime traditionnel, n'aura eu que deux ans de vie. Celle de 1967, qui se voulait tout aussi définitive, moins de vingt ans.

C'est dire que la maladie est difficile à guérir. La mortalité est toujours la même, et ce, malgré l'intervention de plus en plus grande de l'Etat, souvent d'ailleurs bien avant la phase judiciaire. L'injection de morphine, en ce domaine sous forme de moratoire, n'est toujours pas curative, mais bien au contraire, fréquemment néfaste pour les entreprises concurrentes, incapables de résister à des coûts de revient artificiels qui, à leur tour, plongeront, fortifiant ainsi un cycle infernal, pourtant à éliminer.

Eviter si possible la fermeture et cette préjudiciable réaction en chaîne pour la collectivité, c'est, ainsi que le précise l'exposé des motifs de la nouvelle législation, « donner les moyens d'assurer leur survie lorsqu'elles sont viables ».

Quels sont alors ces moyens accrus ?

Autrement dit, si quelque chose d'utile peut encore être fait, il faut que le législateur apporte la panoplie thérapeutique nécessaire à cette fin, en fournissant la possibilité de traitements appropriés, sans attendre l'agonie.

Un principe fondamental est dégagé : la sauvegarde d'une cellule économique viable.

C'est la reconnaissance nécessaire d'un fait et la fin d'une hypocrisie puisque les concordats sont de moins en moins nombreux, que les créanciers, même privilégiés, sont de moins en moins remboursés et que les cessions à forfait, imposées par les réalités et l'Etat, à prix symboliques, sont devenues une exigence des faits.

A ce sujet, il convient de rappeler qu'à défaut le résultat serait le même pour les créanciers, car la fermeture, par l'arrêt d'activité, entraîne l'annulation des actifs et l'aggravation considérable du passif. En plus, c'est une source de débouchés tant pour le fournisseur créancier. La plupart

LA RÉFORME DU DROIT DES FAILLITES

Un palliatif plus qu'un remède

par ALBERT CHASSAGNON (*)

du temps, le débat se limite à la détermination des aides financières exceptionnelles à accorder par la puissance publique au « repreneur » en sus de l'insignifiant prêt d'acquisition, sur lequel elle a pesé, mais l'opération comporte en revanche la maintien d'un nombre d'emplois en harmonie avec la structure de la cellule économique conservée par un nouveau propriétaire.

La mise en œuvre de ce principe requiert des moyens techniques appropriés, d'abord dans la première phase de survie, dès la survenance du jugement d'ouverture de la période d'observation, puis lors de la phase de consolidation ultérieure, le délai idéal entre les deux devant, dans l'absolu, être le plus court possible, ou ce n'est pas facile, bien que le facteur temps soit toujours primordial.

La survie immédiate

Dans une première étape, pour favoriser la survie immédiate, il faut, pour éviter la fermeture, donner à l'entreprise les moyens de supprimer une série de contraintes techniques, sinon la seconde phase sera inaccessible. Ces contraintes se situent au niveau des fournisseurs au sens large (vendeurs, sous-traitants, bailleurs, banquiers, etc.), des clients, du personnel et des propriétaires.

A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels.

La balance doit alors pencher en faveur de l'entreprise en difficulté, car c'est dans cette période qu'elle doit être spécialement aidée.

Vis-à-vis des fournisseurs, c'est, par exemple, interdire la reprise des biens livrés, supprimer les droits de rétention, les mesures d'exécution, les possibilités de résiliation, le cours des intérêts, etc.

Sur ces points, le projet n'apporte pas grand changement, de sorte que l'entreprise, à partir du moment où elle a en fait perdu la maîtrise de ses affaires, acceptera de plus en plus de clauses de réserve de propriété, donnera ses biens en gérance pour obtenir de nouveaux crédits, et mobilisera ses dernières ressources en recourant à toutes les facilités données par la loi Dailly de janvier 1981 (mobilisation des créances pour les clients).

Aussi, lors du début de la période d'observation, même le gel des

dettes risque d'être insuffisant pour procurer la trésorerie nécessaire à la poursuite de l'exploitation qui exige, cette fois, des paiements comptants.

Des mesures destinées à favoriser le crédit, en marche normale, deviennent donc nécessaires lors de la crise qu'éprouve d'ailleurs contribué à masquer. Pourquoi ne pas supprimer la validité des clauses de réserve de propriété vis-à-vis des entreprises en règlement judiciaire, et en permettre l'application pendant cette période ?

Si l'entreprise vient devant le tribunal visée d'une partie de sa subvention, rien ne sera possible. De telles mesures seraient d'ailleurs un amont des effets salutaires sur la sélectivité du crédit, le fournisseur ne vendrait plus sans souci de solvabilité et l'effet d'anticipation accélérerait valablement une prise de conscience souvent trop tardive.

Vis-à-vis des clients, aucune clause ne devrait pouvoir empêcher l'annulation des contrats en cours, dans la mesure où, évidemment, les marchés sont normalement continués. En ce sens, le projet apporte les innovations nécessaires.

Vis-à-vis du personnel, les effets excédentaires doivent pouvoir être allégés sans retard si les perspectives économiques l'exigent. Sur ce point, le projet de loi soumet les licenciements à l'autorisation du juge-commissaire, mais préalablement à sa saisine est prévu le recours aux formalités de droit commun, à l'intérieur desquelles le délai d'avis dont dispose l'autorité administrative est fixé à dix jours à compter de la date d'envoi du projet de licenciement. Ces retards aggraveront la situation financière de l'entreprise, d'autant que le règlement des salaires courus entre le jugement et la notification n'est pas à la charge des assurances des salariés contre le risque de défaut de paiement prévu à l'article 132.

Il est, bien sûr, indispensable que le personnel soit consulté, mais le facteur temps est essentiel, dans l'intérêt même de la poursuite d'activité.

Vis-à-vis des propriétaires de l'entreprise, qui en appréciant souvent mal l'état de dégradation créent des blocages à une reprise pour des

(*) Administrateur provisoire près le tribunal de commerce de Paris.

liers, il faut pouvoir agir vite, sans spoliation, par voie d'augmentation de capital ou de transfert d'actions imposé à dire d'expert, objectif réalisé par le projet de loi.

Plus ou moins allégée de ses contraintes, l'entreprise doit continuer son activité pendant la période d'observation. Pendant quel délai et comment ?

Trois mois, renouvelables une fois et exceptionnellement prolongés, à la seule demande du procureur, pour six mois. Il faut évidemment mettre des bornes dans le temps, mais le vie économique se joue des rigidités, et chaque exploitation est différente, notamment en fonction de sa structure, de son objet et de son marché. L'idéal est d'adapter le délai à la situation, mais il y a évidemment un risque de laxisme découlant des interventions de tous ordres suspendues par la période de crise. Peut-être faudrait-il quand même prévoir une soupape exceptionnelle de sécurité, laissée à l'appréciation des tribunaux qui ont à en juger. Mais celle-ci n'est pas prévue par le texte.

Exploitation directe ou indirecte, par voie de location-gérance ? Le principe est la poursuite de l'exploitation directe, mais si celle-ci s'avère impossible, faute de trésorerie et, le plus souvent, faute de crédibilité, faut-il alors refuser cette ultime possibilité si elle est objectivement examinée par les autorités concernées ? Or l'article 41 considère la location-gérance comme une exception réservée aux entreprises dont le disparition serait de nature à causer un grave trouble à l'économie nationale.

La consolidation

N'est-ce pas excessif de créer une inégalité, confinant au privilège, au détriment des entreprises moyennes, puis d'ordonner une fermeture imposée par un texte, si l'on peut s'en dispenser ? Il paraît plus normal de laisser aux tribunaux, en liaison avec les parquets, chargés de la tutelle des entreprises, la responsabilité d'apprécier le caractère sérieux de la formule proposée. La rigidité de l'objectif ne doit pas supprimer la souplesse d'application sur le terrain.

Cette période d'observation doit assurer la survie et, en même temps, préparer si possible la sortie du tunnel que constitue le plan de redressement.

Deux issues sont prévues : la continuation de l'entreprise, assortie

ou non de cession partielle, ou la cession.

La première est la poursuite de l'exploitation par l'entreprise, avec les anciens propriétaires ou de nouveaux actionnaires, dont l'entrée est largement facilitée par le nouveau texte, ce qui est essentiel.

C'est alors qu'interviennent les modalités nouvelles d'apurement du passif prévues à l'article 75, nécessaires mais insuffisantes. Le tribunal pourra désormais imposer au-delà de trois ans, des délais uniformes à tous les créanciers, publics et privés, ce qui constitue une innovation. Cependant le projet lui refuse le pouvoir d'imposer des remises, ce qui pourrait faciliter largement les solutions internes de reprise, sans pénaliser les créanciers, puisque, à défaut, ils risquent de percevoir encore moins. Mieux vaudrait être plus réalistes et confier le pouvoir d'imposer aux créanciers non privilégiés des réductions de créances en fonction des possibilités de paiement. Le résultat serait finalement moins mauvais et pour l'entreprise et pour les créanciers. Que de difficultés longues et onéreuses de transfert de propriété seraient alors supprimées. Tel serait bien le pivot d'une nouvelle législation mais le texte ne fait que le moitié du chemin.

En ce qui concerne la cession de l'entreprise, qui constitue une innovation indispensable, le mécanisme d'offre, nouveau, est susceptible d'amélioration afin de ne pas rejeter systématiquement de meilleures propositions par excès de formalisme.

En définitive, plus qu'un prétexte, la réforme du régime de la cession de paiements est bien une nécessité technique destinée à limiter les dégâts économiques et sociaux, en visant à mieux sauvegarder un potentiel viable.

Mais même une plus grande efficacité de traitement ne transformera pas miraculeusement en succès l'échec économique qui est la faillite et ne pourra qu'en entraîner les conséquences, dans la mesure du possible.

Aux législateurs d'unir leurs compétences pour que ce qui est le propre d'une bonne loi - le texte ne puisse être l'objet de trop nombreuses interprétations jurisprudentielles car, en la matière, l'incertitude sur la validité des multiples décisions à prendre serait particulièrement funeste et irait à l'encontre du but.

LA CONFÉRENCE

UNION SOVIÉTIQUE

L'effet Andropov

L'ANNÉE 1983 a été incontestablement meilleure que la précédente, qui avait été, il est vrai, très mauvaise. Selon les statistiques officielles, le produit national brut soviétique a progressé l'an dernier de 3,1 % (contre 2 % en 1982) pour atteindre 530 milliards de roubles. La production industrielle s'est accrue de 4 % (contre 2,8 % en 1982). La productivité industrielle a augmenté de 3,5 %. La production agricole a progressé de 5 %, et l'augmentation de la productivité dans ce secteur « sinistré » les années précédentes n'aurait atteint le chiffre record de 6 %.

Il faut prendre ces chiffres avec prudence. Dans certains cas, la production est donnée en volume, dans d'autres seulement en roubles. Or les prix de gros agricoles ont été par exemple réévalués le 1^{er} janvier 1983. En outre, le mode de comptage varie souvent d'une année sur l'autre.

Les experts occidentaux estiment pourtant que, malgré des exagérations manifestes, la plupart des indicateurs (sauf celui du pétrole, en stagnation à 616 millions de tonnes, et celui du charbon, en légère régression à 716 millions de tonnes) sont à la hausse. Le PNB aurait progressé d'environ 2 % (au lieu des 3,1 % annoncés officiellement), et le mouvement se serait maintenu au cours des premiers mois de 1984.

En amélioration

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer cette amélioration. Les conditions climatiques, tout d'abord, ont été favorables. Les hivers 1982-1983 et 1983-1984 ont été assez doux ; ce

facteur joue non seulement pour l'agriculture mais aussi pour le bâtiment. De plus la campagne de renforcement de la discipline (sanctions contre l'absentéisme, l'ivrognerie, les vols, etc.) menée au cours des premiers mois de 1983 par Andropov a porté ses fruits, même si elle semble maintenant bien oubliée.

Des changements dans le personnel de gestion, également pendant le court mandat d'Andropov, notamment dans le secteur des transports, ont eu un effet bénéfique.

Il faut encore ajouter le développement des « brigades sans contrat » dans l'agriculture. Ces unités de production sont responsables du matériel qui leur est confié et échappent à l'autorité des dirigeants agricoles locaux. Leurs membres sont payés en fonction des résultats obtenus et ont donc tendance à éliminer de leurs rangs la main-d'œuvre inutile.

La récolte de céréales a, selon M. Tchernenko, dépassé 190 millions de tonnes en 1983. Un résultat comparable est attendu cette année. Dans ces conditions, les Soviétiques devront importer environ 30 millions de tonnes de céréales. L'approvisionnement en produits maraîchers, qui demande un bon système de transports et de distribution, reste le point faible. Il est toujours difficile de trouver des légumes frais en hiver à Moscou, ville pourtant privilégiée à cet égard par rapport au reste du pays.

Selon la CIA, le taux de croissance soviétique ne cesse de diminuer depuis vingt ans, avec un léger redressement ces dernières années. Il était de 5 % dans les années 60, de 4,3 % dans la première moitié des années 70, avant de tomber à 3,4 % en 1978, 0,4 % en 1979, 1,7 % en 1980 et 2,2 % en 1981. La CIA et les autorités soviétiques donnent le même taux pour 1982 : 2 %.

L'amélioration intervenue en 1983 est-elle durable ? Les experts occidentaux restent sceptiques devant le chiffre officiel de 4,9 % pour l'augmentation de la production industrielle au cours des quatre premiers mois de 1984. De l'avis général, le maintien du rythme de 1983 (sauf dans le secteur de l'énergie où un effort est nécessaire) serait déjà un succès.

DOMINIQUE DHOMBRES.

RDA

Des tendances plus positives

LA réduction des livraisons de pétrole en provenance d'URSS et l'endettement auprès des banques occidentales ont couronné ces dernières années sur les orientations de l'activité économique de la RDA. Les chiffres dont on dispose pour 1983 font apparaître, comme les années précédentes, les contraintes pesant sur l'économie de ce pays : pénurie d'énergie et de matières premières, effort particulier dans le secteur des exportations, considéré comme une priorité absolue.

L'objectif d'une croissance annuelle de 5,1 % qui avait été fixé par le plan quinquennal pour 1981-1985 a dû être chaque année révisé en baisse. On compte pour 1984 une croissance de 4,4 % du PNB. De même, l'amélioration de la productivité, qui était l'un des objectifs prioritaires fixés en avril 1981, est restée en deçà des espérances.

En dépit de certains efforts engagés (M. Honecker a reconnu lui-même, en novembre 1982, que la productivité était inférieure de 30 % à ce qu'elle est en République fédérale), toute tentative importante de rationalisation bute sur les garanties promises par la Constitution et les lois est-allemandes à tout individu en matière de travail et de protection sociale, qui engendrent un chômage déguisé. Elles butent également sur la tendance des directions d'entreprise à employer des suréléctifiés pour être sûres de remplir les objectifs du plan et sur le manque d'incitation à la réduction des coûts.

Les derniers résultats de l'économie est-allemande n'en font pas moins apparaître des tendances positives et une certaine faculté d'adaptation. La croissance a été légèrement accélérée, la consommation d'énergie et de matières premières a continué à diminuer en 1983, tandis que l'on recourait toujours plus intensément aux ressources énergétiques intérieures : le gaz et la lignite essentiellement. Des industries nouvelles, faibles consommatrices de matières premières, ont été développées, comme la micro-électronique. Le bilan du commerce extérieur fait apparaître, comme déjà en 1982, un excédent avec les pays occidentaux industriels, et la dette a pu être réduite. Ces améliorations se sont faites au dépend de la consommation intérieure.

CLAIRE TREAN.

POLOGNE

Le ressort brisé

UN peu mieux, c'est-à-dire fort mal : tel est le diagnostic à peine paradoxal qui semble convenir à l'économie polonaise en 1984. Le mieux tient essentiellement dans les chiffres donnés par les sources officielles : pour la première fois depuis de nombreuses années, le produit national s'est accru (entre 3 et 4 % en 1983 par rapport à l'année précédente). Mais ce progrès se situe à l'intérieur d'une régression considérable, puisque ce même produit national avait été, toujours selon les données officielles, inférieur d'un quart à celui de 1976.

Le mieux - relatif - tient aussi à un approvisionnement moins mauvais des magasins d'alimentation : il y a toujours des queues dans la rue dès 6 heures du matin, mais elles sont moins longues. Ce progrès est dû à deux facteurs essentiels : un strict rationnement pour certains produits de base, et aussi de très fortes hausses de prix, qui ont rendu certaines denrées dites de luxe (comme le jambon) inaccessibles pour de très nombreuses familles.

Il ne s'agit pas seulement d'inflation (les 15 % prévus pour cette année seront certainement dépassés, les autorités l'ont déjà annoncé), mais d'une forte dégradation du pouvoir d'achat de certaines catégories de citoyens, avant tout les jeunes ménages, et les retraités, les enseignants, les employés des petites entreprises d'Etat, les ingénieurs... Cette situation est masquée, comme c'est généralement le cas dans les situations de pénurie, par une floraison de nouveaux riches, qui appartiennent à deux catégories : ceux qui se lancent dans le secteur privé, souvent en collaboration avec des Polonais de l'étranger, et qui, au prix d'un dur travail, amassent des sommes considérables avec d'autant plus de hâte qu'ils sont tout à fait incertains du lendemain. Et aussi ceux à qui leurs fonctions assurent de très précieux privilèges (par exemple la possibilité d'acheter en priorité des voitures pour les revendre sur le marché au triple de leur valeur d'achat).

Peu de perspectives

Quant aux ouvriers des grandes entreprises, ils bénéficient de hausses de salaires « trop importantes », comme il a été souligné au cours du dernier plénum du comité central, au début juin, qu'il s'agit de réduire.

Plus encore que les très grandes difficultés du présent, c'est l'absence de perspectives crédibles pour l'avenir qui pèse sur le moral de la population. La réforme économique, pour n'être pas totalement oubliée, a été vidée d'une grande partie de sa substance. Le centralisme revient au galop, et avec lui la routine et la bureaucratie, à la grande satisfaction des apparatchiks de tous ordres qui avaient vu leur existence menacée à l'époque de Solidarité.

De très nombreux obstacles matériels - certains dus à la situation internationale, d'autres à l'héritage de longues années de mauvaise gestion - entravent une véritable réforme, et une reprise de l'économie. Mais le plus grave est sans doute que le moteur de tout progrès, une certaine foi en l'avenir, et un minimum de confiance dans les dirigeants semblent avoir disparu dans une majorité de la population depuis le coup de force de 1981 et l'écrasement de Solidarité, un mouvement dont l'un des objectifs déclarés était justement de remettre l'économie en état de marche.

Les autorités ne semblent plus compter que sur le temps et sur la discipline, mais le temps ne joue pas forcément en faveur d'une reprise « naturelle ». Le poids de la dette étrangère (environ 27 milliards de dollars, sans compter les dettes à l'égard de l'URSS) se diminue un peu, et les efforts considérables faits pour dégrader un excédent des échanges extérieurs ne pourront sans doute pas être maintenus très longtemps, tant ils pèsent, non seulement sur l'approvisionnement du marché, mais aussi sur le parc industriel du pays, qui se dégrade très vite.

Au sein du COMECON, la Pologne, qui est de loin le pays de l'Est le plus important, en population et en superficie, reste considérée d'un œil soupçonneux : l'idée, largement entretenue par la propagande des différents pays socialistes depuis 1980, selon laquelle les Polonais ne travaillent pas et n'ont que ce qu'ils méritent, reste assez universellement partagée. Et l'équipe du géographe Jaruzelski, refusant toujours les quelques « gestes » politiques qui pourraient lever les scrupules des Occidentaux à reprendre des relations « normales » avec Varsovie, n'a apparemment pas trouvé la meilleure solution que de se lier toujours plus étroitement, et son pays avec elle, à l'URSS.

J. K.

nous échangeons vos FACTURES contre de L'ARGENT FRAIS !

L'argent "frais" est aussi indispensable à la croissance des entreprises que le second souffle au cours de fond. Une entreprise moyenne, surtout s'il s'agit d'une entreprise de main d'œuvre doit en effet, régler comptant les salaires, les charges sociales, etc... C'est si vrai qu'aux Etats-Unis par exemple, le factoring, que les Français appellent affacturage est considéré comme l'une des composantes essentielles du financement des entreprises.

Notre argent dans les 48 heures La Banque Sofirec occupe une place privilégiée sur le marché français de l'affacturage.

Sofirec échange les factures émises par ses adhérents contre de l'argent "frais" disponible dans un délai de 48 heures.

Sofirec leur remet soit un chèque, soit un billet à ordre extensible auprès de leur banquier.

Le volume du financement accordé tient compte des besoins réels des entreprises et n'est pas limité. Sofirec laisse son client libre du choix des créances à financer.

Gestion "à la carte" de votre facturation Sofirec accepte de gérer à la carte le portefeuille des entreprises qui lui font confiance. Ses adhérents peuvent donc confier à Sofirec les seuls clients correspondant à leurs besoins.

Assurance de vos créances Sofirec garantit le paiement des créances qui lui sont confiées et assure tous les risques d'imprévisibles liés à une mauvaise situation financière des débiteurs.

Le Club Sofirec Le Club Sofirec est ouvert à tous nos clients.

En plus de certaines informations économiques et commerciales, le Club Sofirec offre à ses adhérents une assistance juridique et comptable : Sofirec leur offre en particulier un diagnostic annuel, réalisé gratuitement par un audit spécialisé.

Le Club propose aussi à ses membres, dont il est le lien essentiel, des contacts et des rencontres amicales susceptibles de favoriser le développement de leurs entreprises.

Pour recevoir, sans engagement, le Dossier Spécial "Affacturage Sofirec", écrivez à :

SOFIREC PARIS 8^e, 16, rue d'Aguesseau Tél: 742.73.97 MARSILLE 24, rue F. Davaux 13231 Cédex 01 Tél: 011 54 82 76

ROUMANIE

Le retour au bercail

PRISONNIÈRE de ses difficultés économiques, la Roumanie se trouve bon gré mal gré sur le chemin de retour au bercail socialiste dont elle s'est efforcée de s'éloigner au cours des dernières vingt années. Lorsque le président Ceausescu a commencé, au milieu des années 60, à appliquer sa doctrine d'ouverture tous azimuts, la Roumanie réalisait plus de 60 % de ses échanges commerciaux avec les pays du COMECON, dont 40 % environ avec l'URSS.

A la suite de son adhésion au FMI et à la Banque mondiale, la Roumanie a progressivement donné une nouvelle orientation à ses relations extérieures pour réduire, au début des années 80, le volume de ses échanges avec ses partenaires communistes à 40 % dont 18 % avec l'URSS. En revanche, le commerce de la Roumanie avec les pays de l'OCDE et avec les pays en développement représentait chacun quelque 30 %.

Dans l'impossibilité d'honorer ses engagements financiers à l'égard de ses créanciers occidentaux, la Roumanie s'est décidée, à partir de 1981, à tailler dans le vif. Les importations payables en devises ont été réduites. En même temps, les échanges avec les pays du COMECON ont augmenté. Par cette politique d'austérité, la Roumanie a réussi à réduire sa dette extérieure à environ 8 milliards de dollars. La balance commerciale n'accusait en 1983 un excédent de 2,4 milliards de dollars, dont 2 milliards en monnaies convertibles.

Réticences

Depuis, la Roumanie n'a laissé passer aucune occasion de critiquer les insuffisances de la coopération au sein du COMECON, notamment dans le domaine de l'énergie et des matières premières. La Roumanie doit couvrir ses besoins sur le marché mondial et payer en devises fortes. La facture s'est particulièrement alourdie à la suite de la hausse des prix du pétrole, dont la Roumanie doit importer environ quinze millions de tonnes par an pour faire tourner, au moins au ralenti, une industrie pétrochimique boulimique.

HONGRIE

L'ouverture sur l'ouest

UNE sage prudence incite les dirigeants hongrois à refuser de poser leur pays en « modèle » au sein du camp socialiste. Cela n'empêche pas les populations de pays voisins de considérer avec envie la situation des Hongrois, qui passerait presque pour des « Occidentaux » de l'Est, du moins si l'on n'y regarde pas de trop près.

Pourtant, depuis plusieurs années, le niveau de vie baisse : environ 13 % en quatre ans, ce qui, en moyenne, mais beaucoup plus pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'exercer un « second métier » : les autres ne maintiennent leurs revenus qu'au prix d'un travail acharné - mais on ne pourra pas indéfiniment allonger la durée réelle du travail.

Le secteur privé ou semi-privé (les petites entreprises en gérance, et toutes sortes de formes d'associations destinées à permettre une meilleure utilisation du potentiel public de production) fait certes l'originalité du système hongrois : mais on s'aperçoit que cette « solution » ne peut être que très partielle et qu'elle n'apporte pas de remède aux maux de la majeure partie de l'industrie (manque d'autonomie, incompétence fréquente de l'encadrement), communs à la Hongrie et aux autres pays socialistes.

C'est à ce secteur essentiel que la « réforme » - à laquelle le comité central vient de donner un « nouveau départ » - va essayer de s'attaquer à présent. Les résultats de l'industrie ont été un peu décevants en

1983, et c'est à nouveau l'agriculture, point fort de l'économie hongroise, qui, sans pour autant « réaliser le plan », a su le mieux tirer son épingle du jeu, en dépit d'une forte sécheresse. Au total, le revenu national est resté presque stagnant (+ 0,5 %), et les hausses de prix se succèdent à un rythme rapide.

Ouverture

L'évolution vers une pratique de prix « réels » est en cours de la réforme économique hongroise : il s'agit de réduire progressivement les subventions à certains produits essentiels, et pour le reste de favoriser la rentabilité et la concurrence par un système d'alignement des prix intérieurs sur les prix à l'importation ou à l'exportation, selon les cas ; mais ce principe, trop rigide et complexe, ne semble pas donner toute satisfaction.

Il reste que l'« ouverture » sur l'extérieur est un élément fondamental de la politique économique hongroise - et que cette ouverture se fait largement en direction de l'Ouest : la proportion des échanges avec le COMECON atteint à peine 50 % (dont 30 % avec l'URSS), un peu plus si l'on tient compte du commerce en devises avec le COMECON. C'est surtout ce commerce particulier « avec l'Est » qui permet à la Hongrie de dégager un bénéfice dans ses échanges en monnaie forte : toute tentative soviétique pour ré-

duire la part de ce type d'échanges au sein du COMECON serait donc lourde de conséquences.

Dans l'ensemble, et pour la première fois depuis 1978, la Hongrie a obtenu un excédent dans ses échanges ; Budapest s'intéresse beaucoup de ses relations avec la CEE et même depuis plusieurs mois de difficiles négociations en vue d'un accord préférentiel avec la Communauté. Elle est le seul pays du « bloc » à s'être engagé dans cette voie (le dogme soviétique était jusqu'à présent de négocier de puissance à puissance, c'est-à-dire COMECON avec CEE), et les négociations occidentales se demandent si l'attitude souvent dépourvue de leurs partenaires hongrois ne s'explique pas en fait par des pressions soviétiques.

La Hongrie est aussi l'un des pays de l'Est les plus endettés - par rapport à sa population et à son produit économique : sa dette nette serait d'environ 6 milliards de dollars, ce qui correspond à peu près à une année d'exportations. Cette dette a légèrement augmenté au cours de l'année écoulée (en chiffres « bruts », elle atteignait 8,3 milliards de dollars à la fin de 1983) ; mais la Hongrie, membre du FMI et de la Banque mondiale, ne semble pas éprouver de grandes difficultés à la refinancer.

Par contre, comme ailleurs à l'Est, la forte contraction des importations - conséquence de la nécessité de rembourser - se répercute directement sur la satisfaction des besoins de la population, y compris dans des domaines aussi essentiels que les médicaments.

Depuis plusieurs années, les nuages semblent s'accumuler sur le « demi-miracle » hongrois. Force est de reconnaître que l'orgie attendue n'a pas éclaté, mais bien des Hongrois restent inquiets : si la « réforme » économique semble s'enraciner dans la société, et vaincre la plupart des résistances, y compris au sein du parti, les menaces extérieures subsistent.

Pour l'instant, ce n'est pas vers Budapest que Moscou lance des éclairs, et János Kádár reste le meilleur des paratonnerres. Mais c'est-elle ?

JAN KRAUZE.

J. K.

Une politique plus autarcique

(Suite de la page 9.)

Les récents accords économiques soviéto-polonais, qui semblent lier plus étroitement que jamais, et « jusqu'à l'an 2000 », la Pologne à l'URSS, peuvent être interprétés comme le signe avant-coureur d'une tendance plus générale, marquée par un désir de parvenir à une quasi-autarcie à l'intérieur du bloc, c'est-à-dire, inévitablement, à une plus grande dépendance à l'égard de Moscou, tant la disproportion est énorme entre le poids de l'URSS et

celui de chacun de ses petits partenaires pris séparément.

Une perspective qui ne peut manquer d'inquiéter, non seulement les populations du bloc, mais aussi certains dirigeants, comme les Hongrois, qui paraissent soucieux de maintenir la balance à peu près égale entre leur commerce avec le camp soviétique et le reste du monde. Sans oublier un élément essentiel de la politique soviétique, en particulier dans le contexte actuel : les considérables dépenses mili-

taires, dont, inévitablement, les « petits » pays doivent supporter leur part.

Sur le plan politique, comme sur celui de l'économie, il y a donc tout à parier que ce sommet sera marqué par un appel à « serrer » les rangs, à faire preuve, devant ce qu'il est convenu d'appeler l'« offensive de l'impérialisme », d'une plus grande « cohésion ». Ce qui, dans un autre langage, on pourrait traduire par de la crispation.

JAN KRAUZE.

J. K.

Handwritten text in a box: 1324 20 1520

AU SOMMET DU COMECON

BULGARIE

Technocratie

DEPUIS de longues années, les réformes économiques se succèdent en Bulgarie à un rythme accéléré. Déjà, en 1970, M. Todor Jivkov avait fait adopter le VI^e plan quinquennal prévoyant la création d'une « base matérielle et technique » telle qu'elle aurait dû permettre, avant la fin de la décennie, la constitution d'une industrie moderne.

(encore un) qui prévoit « l'amélioration de la qualité de la production et de la gestion des affaires dans tous les domaines ». En effet, la médiocrité des produits bulgares, dénoncée par M. Jivkov lui-même à plusieurs reprises, constitue la préoccupation principale des dirigeants, avec la non-observation de la discipline du travail et la faible productivité. La qualité de la production disponible assésite le mécontentement des consommateurs, déjà lourdement pénalisés par des hausses de prix successives, et pas seulement en raison de la mauvaise performance devenue chronique du secteur agricole.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Pour l'intégration

PARTISANS fervents d'une intégration poussée des économies est-européennes considérée comme la meilleure solution aux graves problèmes de leur pays, les dirigeants tchécoslovaques attendaient avec impatience ce sommet. Une récente étude du Courrier des Pays de l'Est (avril 1984) démontre que la Tchécoslovaquie doit accroître le plus rapidement possible ses exportations vers l'URSS, pour résorber son déficit commercial et compenser les nouvelles hausses de prix que subissent les matières premières importées d'Union soviétique.

proclamant leur attachement au COMECON, pratiquent une politique économique qui se veut largement ouverte sur le monde. Bien entendu, à l'occasion du sommet de Moscou, les Tchécoslovaques parleront des efforts déjà entrepris pour améliorer le fonctionnement de leur système rigide de planification, grâce à l'application d'une série de décisions prises en 1983. Les modifications mises en œuvre restent limitées; mais, après une longue période de stagnation, une reprise modeste, encore qu'inégale, a été enregistrée pour la production industrielle.

YUGOSLAVIE

En état de choc

LES relations de la Yougoslavie avec le COMECON reposent sur un accord conclu en septembre 1964, qui lui reconnaît une position en quelque sorte privilégiée puisqu'elle n'a ni le statut de membre associé ni celui d'observateur. Néanmoins, elle peut prendre part aux travaux de tous les comités, aux commissions, accepter leurs décisions si elles lui conviennent ou les refuser si elles lui déplaisent. Mais comme la Yougoslavie n'est pas membre de plein droit du COMECON, elle ne devrait pas être représentée au sommet de Moscou.

d'un moratoire moins définitivement écartées, du moins pour l'année en cours. En réalité, le seul succès en 1984 a été obtenu dans les échanges avec l'étranger, qui sont considérés comme encourageants. Comme les pays du COMECON représentent pour la Yougoslavie les partenaires les plus importants, la réunion de Moscou est suivie avec un vif intérêt. Selon les statistiques officielles, les exportations yougoslaves vers les sept pays européens du COMECON ont été, en 1983, de 4,9 milliards de dollars et les importations en provenance de ces pays de 5,2 milliards. Pour 1984, elles seront respectivement de 5,8 et de 5,7 milliards de dollars. Le principal partenaire de Belgrade est l'URSS, suivie de la Tchécoslovaquie, de l'Allemagne démocratique, de la Pologne, etc.

NOTES DE LECTURE

JEAN LE GARREC. - Demain, la France. Les choix du IX^e Plan. 1984-1988.

D'aucuns ont trouvé paradoxal que le Plan, fort comme le ferait le rouge en début du siècle, ait été instauré, en France, par un grand libéral financier et, plus tard, mis à mal par un gouvernement socialiste. Le voilà rétabli sur des bases nouvelles et présenté par son principal maître d'œuvre. L'idée maîtresse de Jean Monnet : réunir les patrons, les ouvriers, les paysans, etc., autour de l'idée « de modernisation et d'équipement » se retrouve ici, en particulier, sous la forme de la Commission nationale de l'industrie.

d'omissions, mais la présentation d'un ou deux scénarios économiques eût été préférable à l'étrange expression : « faut-il, d'urgence, programmer au plus juste prix la décroissance ? ». La reprise observée aux Etats-Unis, en Angleterre et en Allemagne eût été, elle aussi, un examen critique. C'est que l'inquiétude de l'ancien maître de conférences à l'ENA se nourrit assez largement des erreurs commises par le gouvernement actuel. Mais on ne sait comment interpréter la composition d'un ouvrage où, dès le dernier mot conclusif, vient une série de dix annexes disparates, parmi lesquelles figure le texte de Max Gallo « Pour les élites » et des vues fortes sur les rapports entre régression et immigration.

JEAN ROUX. - L'inventaire des richesses françaises. Les chiffres-clés dans un cadre comptable rénové.

Entre les comptables et les statisticiens, longtemps séparés, s'est établie, il y a trente ans, grâce notamment à Claude Gruson, une fructueuse liaison. Son témoignage dénoncé, dès l'introduction, par le commissaire aux comptes, les défauts et les lacunes des comptes de la nation, ainsi que leur manque de clarté, imputé non aux politiques, mais aux « spécialistes des sciences sociales ». Des exemples précis de divergences, signalés ici, résument, classiquement, de l'imprécision des définitions. C'est un cadre comptable entièrement rénové qui nous est proposé, avec application aux années 1981, 1982 et 1983. Suivent des compléments, parfois pittoresques et souvent déconcertants, sur la société française contemporaine : quatre heures quarante minutes par jour de travail, y compris le travail ménager, contre six heures, il y a un quart de siècle; 50 F de richesses sécrétées par heure de travail. Le Français produit trois fois plus de biens et services qu'en 1954 et soixante-six fois plus que dans l'hypothèse la plus défavorable de l'humanité. Les progrès du gaspillage (qui ne semble pas s'identifier ici avec la notion de perte sociale) ont accompagné ceux de la production, mais les réserves d'usage peuvent être formulées, selon nous, sur la notion de capacité de production. En 1971, le manque à produire dû au seul chômage est estimé à 150 milliards de francs, chiffre qui a dû largement augmenter depuis, même en francs constants.

JACKY FAYOLLE et ROBERT SALAIS. - Objectif emploi. Une gestion économique au service des hommes. Préface de Jack Lalitte, ministre délégué à l'emploi.

Dix chapitres, dus à neuf auteurs, touchent les multiples aspects de la question de la population. Citons sans ordre logique : population active, retraites et sécurité sociale, ville et campagne, afflux de Mexicains aux Etats-Unis, Afrique du Sud, Israël, migrations, défense, la Grèce et Rome, Europe de l'Est, Chine, culture, enseignement, productivité, épargne, caractéristiques d'une population vieillie, services et contrepartie, pays méditerranéens du Nord et du Sud, vitalité, présentation d'ouvrages, etc. Un champ exceptionnel. Maître d'œuvre, G.-F. Dumont ouvre le ban par une présentation saisissante de quelques problèmes dans le monde et conclut en fin d'ouvrage par le « scénario du futur ». Des autres articles, tous de qualité, retenons particulièrement les vues de Claude Sage sur les pays socialistes placés en position délicate entre Marx et Malthus, la reprise de la natalité en RDA (qui appelle confirmation), les difficultés que soulève l'enseignement de la démographie, l'anomalie que présente, en ce domaine, le souci de l'avenir chez les classes conservatrices, en opposition avec l'indifférence relative des classes « avancées », etc. Bonne présentation, également, des aventures de la population rhénane et des déséquilibres régionaux et religieux en Union soviétique. Bien qu'évoquée à diverses reprises, l'immigration attendue du Sud vers le Nord aurait mérité une étude approfondie, ainsi que les conditions d'une population pluri-culturelle. Question de maturité, tant est étendu le retard de la culture nationale à combler en matière de population. Des lumières partout. Un ouvrage saisissant.

actuelle ne doit pas être interprétée comme une solution de la « crise » actuelle dans le monde. Comme bien des ouvrages de même tendance, celui-ci hésite entre la critique simple du régime ou de la politique actuelle et la présentation d'un système tout différent. Le souci d'éviter le parti pris apparaît cependant : c'est ainsi que l'exposé sur les pays de l'Est n'oublie pas de citer la Pologne et la Roumanie. Quant aux solutions positives, si attendues par le lecteur, elles font, comme si souvent, défaut. Qui pensera que le doublement du salaire minimal, si plaisant qu'il soit, puisse être efficace, ne serait-ce que dans le secteur public ? A tout le moins s'imposerait un modèle approprié. Rédaction, nous semble-t-il, un peu hâtive et tourmentée : il faut attendre mieux d'experts aussi confirmés. * Messidor. « Problèmes ». Editions sociales. Paris 1984. 21 cm. 222 pages. 80 F.

PIERRE LENAIN. - Prospective de la régression.

Curieux ouvrage sur une grave question. Dans l'atmosphère des « rentes glorieuses », les contemporains, surtout les jeunes, ont pu avoir l'impression d'une expansion continue, se nourrissant elle-même. Ce que mai 1968 n'avait pas réussi (en 1973, l'expansion avait encore son taux élevé de 5 ou 6 %), la hausse du pétrole et les erreurs européennes qui ont suivi l'ont déclenché : rupture brutale des courbes.

GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT et divers. - La montée des déséquilibres démographiques.

Dès l'introduction, nous sommes frappés par la place donnée au facteur vieillissement, alors que la notion, importante, certes, mais simpliste, de nombre l'a si longtemps emporté.

MICHEL LAROCHE. - Politiques sociales dans la France contemporaine : le social face à la crise. Préface de Nicole Questiaux.

Dès le début est précisé, comme au BIT sous le même patronyme, qu'aucune recherche en cause de l'appareil social ne doit résulter de la « crise ». Les Français n'ont-ils pas déclaré mettre le droit à la protection sociale au-dessus même du droit de vote ? La place accordée à la famille et à la population atteste les progrès de la connaissance en ce domaine. Le renouvellement des générations n'étant pas assuré, il faut, sans aller à l'encontre de la volonté des couples, arrêter la décadence, donc favoriser certains choix familiaux. Il eût été cependant utile de souligner, avec plus d'insistance, le caractère inégalitaire du projet de loi, d'apparence égalitaire, déposé en 1982. Une excellente présentation de l'aide à la vieillesse est suivie de sérieux reproches contre l'administration sanitaire. En ce domaine, vital, la France n'a jamais eu encore de politique efficace. Prévention, prévention, bien entendu, encore qu'insuffisamment soulignée pour le tabac et l'alcool, si responsables de surmortalité. Si ces trois parties consacrées à la protection sociale constituent un remarquable inventaire, descriptif et normatif, moins assurées, en revanche, sont, selon la norme, les observations sur l'emploi. Une fois de plus est méconnue la notion fondamentale de besoin. Quant à la réduction des inégalités, elle est novatrice par la prise en considération des répercussions économiques possibles. C'était cependant le lieu de souligner, à propos de l'impôt sur la fortune, l'étrange surcharge imposée aux ménages par la copie étourdie d'un lapsus, loyalement reconnu par Pierre Uri. Bien utile eût été aussi la dénonciation du caractère antisocial de la taxe d'habitation, parfois apparentée à une sorte de capitalisation. * Editions Sciences et techniques humaines (STH), Paris, 1984. 24 cm. 311 pages. 105 F.

ALFRED SAUVY. - Les problèmes de la dette extérieure.

Les problèmes de la dette extérieure font l'objet de préoccupations constantes. Il semble cependant que les négociations avec le FMI, les seize États occidentaux et plus de cinq cents banques d'affaires, portant sur le rééchelonnement de la dette et l'obtention de nouveaux crédits, progressent et que les menaces

NFÉREN
rt brisé

quest

par Alfred SAUVY

LES SUITES DE L'ACTION DE L'EX-FLNC A AJACCIO

Les membres du commando, trois complices et Alain Orsoni ont été écroués à la prison des Baumettes

Le point

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. - Samedi 9 juin, à midi, devait prendre fin la garde à vue du commando et de ses deux complices, tous membres de l'ex-FLNC.

De notre envoyée spéciale
A Ajaccio, les accusations sont enfin connues. Les trois membres du commando sont inculpés d'assassinats, d'association de malfaiteurs, de constitution de ligue dissoute, de transport d'armes et de munitions de première catégorie, d'aide à l'évasion et de menaces de mort sous condition sur les personnes de deux détenus impliqués dans l'affaire Orsoni.

avant et un pistolet mitrailleur caché sous un pardessus à l'arrière... La 104 a évidemment retenu l'attention de la police. Elle stationnait devant le domicile de M. Polverelli.

soir, Paul Andréani et Jean Simon Alfonsi.
Avec des trois nationalistes n'a revendiqué être l'auteur de la double exécution. Chacun s'est refusé à toute déclaration au cours des interrogatoires.

Ajaccio. - L'instruction de l'affaire ne fait que commencer pour M^{me} Françoise Knittel qui a prononcé les inculpations. De leur côté, les policiers du SRPJ cherchent à établir les circonstances exactes de l'exécution de Salvatore Contini puis celle de Jean-Marc Leccia.

sympathie pour les affaires nationalistes.
Existe-t-il ou non des liens personnels entre M. Polverelli et des membres de l'ex-FLNC? Entre M. Polverelli et la famille Orsoni?

Dès 9 heures, le 9 juin, une petite foule se masse devant les grilles du palais de justice. Selon la rumeur, les activistes interrogés par le SRPJ seraient interpellés au palais, dès 8 heures, sans tambour ni trompette.

Une demi-heure plus tard, nouvelle effervescence. Le commando et ses complices, sous escorte, quittent le palais pour la caserne Baccioli, étonnante, par une porte ordinairement condamnée. Six hommes mais dans le dos, menottes aux poignets. Les cinq militants nationalistes ayant participé à l'action commando, et un sixième homme inattendu : M. Roger Polverelli. Ce dernier est maître de Forciolo, à une cinquantaine de kilomètres d'Ajaccio, dans la vallée du Taravo.

De notre envoyée spéciale
A Ajaccio, les accusations sont enfin connues. Les trois membres du commando sont inculpés d'assassinats, d'association de malfaiteurs, de constitution de ligue dissoute, de transport d'armes et de munitions de première catégorie, d'aide à l'évasion et de menaces de mort sous condition sur les personnes de deux détenus impliqués dans l'affaire Orsoni.

soir, Paul Andréani et Jean Simon Alfonsi.
Avec des trois nationalistes n'a revendiqué être l'auteur de la double exécution. Chacun s'est refusé à toute déclaration au cours des interrogatoires.

Ajaccio. - L'instruction de l'affaire ne fait que commencer pour M^{me} Françoise Knittel qui a prononcé les inculpations. De leur côté, les policiers du SRPJ cherchent à établir les circonstances exactes de l'exécution de Salvatore Contini puis celle de Jean-Marc Leccia.

sympathie pour les affaires nationalistes.
Existe-t-il ou non des liens personnels entre M. Polverelli et des membres de l'ex-FLNC? Entre M. Polverelli et la famille Orsoni?

Cinq heures plus tard, un incident enfle le petit attroupement. Cris, mouvements, resserments policiers. Alain Orsoni, frère du militant assassiné, arrive sur les lieux, est interpellé par M. Ange Mancini, directeur du SRPJ. Ce dernier décline un mandat d'amener contre le jeune homme, signé le matin même, à la suite d'une information ouverte la veille par le parquet d'Ajaccio. Le jeune homme est accusé d'apologie de crime.

De notre envoyée spéciale
A Ajaccio, les accusations sont enfin connues. Les trois membres du commando sont inculpés d'assassinats, d'association de malfaiteurs, de constitution de ligue dissoute, de transport d'armes et de munitions de première catégorie, d'aide à l'évasion et de menaces de mort sous condition sur les personnes de deux détenus impliqués dans l'affaire Orsoni.

avant et un pistolet mitrailleur caché sous un pardessus à l'arrière... La 104 a évidemment retenu l'attention de la police. Elle stationnait devant le domicile de M. Polverelli.

soir, Paul Andréani et Jean Simon Alfonsi.
Avec des trois nationalistes n'a revendiqué être l'auteur de la double exécution. Chacun s'est refusé à toute déclaration au cours des interrogatoires.

Ajaccio. - L'instruction de l'affaire ne fait que commencer pour M^{me} Françoise Knittel qui a prononcé les inculpations. De leur côté, les policiers du SRPJ cherchent à établir les circonstances exactes de l'exécution de Salvatore Contini puis celle de Jean-Marc Leccia.

sympathie pour les affaires nationalistes.
Existe-t-il ou non des liens personnels entre M. Polverelli et des membres de l'ex-FLNC? Entre M. Polverelli et la famille Orsoni?

M^{me} Veil : Fiasco complet

La politique menée par le pouvoir en Corse est un « fiasco complet », a déclaré, dimanche 10 juin, au cours d'un discours de 13 heures de RMC, M^{me} Simone Veil. L'ancienne présidente de l'Assemblée européenne a dénoncé la « démagogie » d'avant 1981 pratiquée selon elle par l'opposition de l'époque ainsi que « l'encouragement donné à certains ». Elle croit que « ceux qui faisaient les fiers-à-bras il y a quelques années doivent maintenant peut-être se mordre les doigts ».

Au micro d'une radio locale de Versailles, M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR et second de M^{me} Veil sur la liste union de l'opposition pour les élections européennes, a sur le même sujet, affirmé que le PC et le PS « ont été dans cette affaire de véritables apprentis sorciers et qu'aujourd'hui ils recueillent les fruits amers de leur incertitude et des fautes qu'ils ont commises ». Il fait que la légalité républicaine soit respectée en Corse et que ceux qui se situent en dehors soient arrêtés et sanctionnés », a-t-il souligné.

EN BREF

Echec d'un lanceur Atlas-Centaur

Le satellite de télécommunications Intelsat-5 (F9), lancé au centre spatial Kennedy (Floride), samedi 9 juin, par une fusée américaine Atlas-Centaur, a été placé sur une orbite beaucoup trop basse - et sa récupération est jugée impossible. Le premier étage Atlas, qui était d'un modèle nouveau, a normalement fonctionné, mais les moteurs du second étage Centaur, après une première mise à feu normale, ont fait défaut. Le dernier échec d'un Atlas-Centaur remonte à août 1977.

Marche pacifiste en Bretagne

Deux mille personnes suivant les organisateurs, huit à neuf cents suivant la gendarmerie, ont participé, dimanche 10 juin, à une « marche pacifiste » sur les 4 kilomètres qui séparent Crozon (Finistère) du centre pyrotechnique de Gwenvenez, dépendant de la base de sous-marins nucléaires de l'île Longue. La manifestation était organisée par les Comités de la désarmement nucléaire en Europe (CODENE). Rappelait qu'il était au centre d'une des cibles nucléaires qui seraient atteintes dans les premières minutes d'un conflit, l'un des organisateurs, M. Gérard Borvon, a demandé « au pouvoir de gauche de prendre des initiatives concrètes en faveur de la désescalade nucléaire et du gel de l'armement nucléaire français ». (Corresp.)

Les États-Unis dénoncent la « filière bulgare » de l'héroïne

M. John Lawn, directeur adjoint de la DEA (Drug Enforcement Administration) - l'administration américaine chargée de la lutte contre le trafic des stupéfiants, - a accusé, jeudi 7 juin, devant le Congrès, les représentants du gouvernement bulgare de « collaborer activement » au trafic de l'héroïne. Selon M. Lawn, 25 % de l'héroïne pénétrent aux États-Unis transitent par la Bulgarie avec la complicité des autorités de Sofia. La société bulgare d'import-export Kintra servirait de couverture aux trafiquants turcs qui approvisionnent l'Europe et l'Amérique du Nord. Les profits de la Kintra seraient utilisés à l'achat d'armes et aux financements de groupes terroristes.

M. Jospin : Un espoir politique

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, interrogé au cours du « Club de la presse » d'Europe 1 sur les récents événements de Corse, a déclaré : « ... J'étais en Corse à la veille de ces exécutions sombres. J'ai rencontré (...) une autre Corse, une Corse qui a envie de se développer et de vivre, une Corse qui a envie de reformer ses institutions politiques, sa vie politique, une Corse qui a envie de dépasser le cycle et l'engrenage de la violence. (...) Ce qui me fait penser que les événements qui se sont produits, dans leur tragédie et dans leur horreur, représentent en même temps l'action d'éléments extraordinaires minoritaires. Nous ne pouvons pas accepter - nous, les démocrates - l'idée de ces exécutions sombres. »

M. Jospin : Un espoir politique

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, interrogé au cours du « Club de la presse » d'Europe 1 sur les récents événements de Corse, a déclaré : « ... J'étais en Corse à la veille de ces exécutions sombres. J'ai rencontré (...) une autre Corse, une Corse qui a envie de se développer et de vivre, une Corse qui a envie de reformer ses institutions politiques, sa vie politique, une Corse qui a envie de dépasser le cycle et l'engrenage de la violence. (...) Ce qui me fait penser que les événements qui se sont produits, dans leur tragédie et dans leur horreur, représentent en même temps l'action d'éléments extraordinaires minoritaires. Nous ne pouvons pas accepter - nous, les démocrates - l'idée de ces exécutions sombres. »

M. Jospin estime que « depuis trois ans la situation ne s'est pas améliorée mais que, depuis trois ans, a été esquissée ce qui peut être la solution politique pour la Corse. Il y a trois ans, avant 1981, il n'y avait aucune perspective. En dépit des actes qui se produisent maintenant, le terrorisme qui existe ou la tentation du contre-terrorisme et de la violence. (...) C'est un espoir politique qui est offert à la fois par les mesures en faveur du développement, qu'il soit rural, industriel, culturel, de la Corse et par les tentatives d'affirmer à celle-ci, pour régler ses problèmes intérieurs, une instance appropriée résultant du vote libre des Corses et de la démocratie. »

Le couagga et les biologistes

Des fragments de gènes d'un couagga - un équidé sud-africain intermédiaire entre le cheval et le zèbre - ont été clonés et donc reproduits in vitro par des chercheurs de l'université de Berkeley (Californie). La nouvelle espèce banale si le couagga (Hippotigris quagga) n'était une espèce disparue. Le dernier animal est mort vers 1880, et c'est dans un fragment de peau, conservé depuis plus d'un siècle, qu'ont été prélevés les fragments clonés. C'est la première fois qu'on reproduit ainsi des gènes d'espèces disparues.

Mort d'un campour

Greouble. - Parce qu'ils s'étaient installés sur ses terres pour y camper, quatre étudiants ont été attaqués par un bicheon solitaire et violent, âgé de cinquante et un ans, Camille Caroi, qui vit retiré depuis plusieurs années dans une ferme de la commune d'Eyzin-Pinot, près de Vienne (Isère).

Arrestation du meurtrier présumé d'une fillette

M. Marc Palmer, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires européennes et canadiennes, a, de son côté, confirmé devant les représentants que le gouvernement prenait très au sérieux les accusations de la DEA.

Publi-robos

Les avocats parisiens viennent de lancer une campagne de publicité à laquelle les jaans Machin ou le jus d'orange Chose n'ont rien à envier. Depuis le 4 juin, la municipalité a mis à la disposition du conseil de l'ordre quatre cent cinquante panneaux Dcaux pour vanter les mérites de son service d'accueil des consommateurs.

« CONSOMMATEURS, PARLEZ ! »

Publi-robos

Les avocats parisiens viennent de lancer une campagne de publicité à laquelle les jaans Machin ou le jus d'orange Chose n'ont rien à envier. Depuis le 4 juin, la municipalité a mis à la disposition du conseil de l'ordre quatre cent cinquante panneaux Dcaux pour vanter les mérites de son service d'accueil des consommateurs.

collectivement. Une sorte de publicité « compensée », comme pour les petits pois ou la chicorée sur France-inter.
Installé au Forum des Halles, le service d'assistance au consommateur du barreau de Paris existe depuis le printemps 1981. Son but est de régler, à l'amiable si possible, les petits litiges qui désarment les consommateurs. On n'engage pas un procès pour un aspirateur qui donne des signes d'essoufflement au bout d'un an. Il en coûte 100 F pour une consultation, le double pour une démarche amiable auprès du fabricant et 600 F si un procès doit être engagé.

Mort d'un campour

Greouble. - Parce qu'ils s'étaient installés sur ses terres pour y camper, quatre étudiants ont été attaqués par un bicheon solitaire et violent, âgé de cinquante et un ans, Camille Caroi, qui vit retiré depuis plusieurs années dans une ferme de la commune d'Eyzin-Pinot, près de Vienne (Isère).

Arrestation du meurtrier présumé d'une fillette

M. Marc Palmer, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires européennes et canadiennes, a, de son côté, confirmé devant les représentants que le gouvernement prenait très au sérieux les accusations de la DEA.

Publi-robos

Les avocats parisiens viennent de lancer une campagne de publicité à laquelle les jaans Machin ou le jus d'orange Chose n'ont rien à envier. Depuis le 4 juin, la municipalité a mis à la disposition du conseil de l'ordre quatre cent cinquante panneaux Dcaux pour vanter les mérites de son service d'accueil des consommateurs.

Mort d'un campour

Greouble. - Parce qu'ils s'étaient installés sur ses terres pour y camper, quatre étudiants ont été attaqués par un bicheon solitaire et violent, âgé de cinquante et un ans, Camille Caroi, qui vit retiré depuis plusieurs années dans une ferme de la commune d'Eyzin-Pinot, près de Vienne (Isère).

BIBLIOGRAPHIE

Entre la liberté et la terreur

Le moment ne saurait être mieux choisi pour tenter d'éclairer la dynamique conflictuelle de la société corse, comme se le propose l'auteur de ce livre. S'il était un peu alourdi par le jargon socio-anthropologique, il atteindrait son but auprès d'un large public, car il présente des analyses judicieuses et des aperçus parfois remarquables sur la « spécificité » de l'île : clanisme, vendetta, banditisme, et plus généralement sur la fonction de la violence.

BIBLIOGRAPHIE

Entre la liberté et la terreur

Le moment ne saurait être mieux choisi pour tenter d'éclairer la dynamique conflictuelle de la société corse, comme se le propose l'auteur de ce livre. S'il était un peu alourdi par le jargon socio-anthropologique, il atteindrait son but auprès d'un large public, car il présente des analyses judicieuses et des aperçus parfois remarquables sur la « spécificité » de l'île : clanisme, vendetta, banditisme, et plus généralement sur la fonction de la violence.

BIBLIOGRAPHIE

Entre la liberté et la terreur

Le moment ne saurait être mieux choisi pour tenter d'éclairer la dynamique conflictuelle de la société corse, comme se le propose l'auteur de ce livre. S'il était un peu alourdi par le jargon socio-anthropologique, il atteindrait son but auprès d'un large public, car il présente des analyses judicieuses et des aperçus parfois remarquables sur la « spécificité » de l'île : clanisme, vendetta, banditisme, et plus généralement sur la fonction de la violence.

BIBLIOGRAPHIE

Entre la liberté et la terreur

Le moment ne saurait être mieux choisi pour tenter d'éclairer la dynamique conflictuelle de la société corse, comme se le propose l'auteur de ce livre. S'il était un peu alourdi par le jargon socio-anthropologique, il atteindrait son but auprès d'un large public, car il présente des analyses judicieuses et des aperçus parfois remarquables sur la « spécificité » de l'île : clanisme, vendetta, banditisme, et plus généralement sur la fonction de la violence.

BIBLIOGRAPHIE

Entre la liberté et la terreur

Le moment ne saurait être mieux choisi pour tenter d'éclairer la dynamique conflictuelle de la société corse, comme se le propose l'auteur de ce livre. S'il était un peu alourdi par le jargon socio-anthropologique, il atteindrait son but auprès d'un large public, car il présente des analyses judicieuses et des aperçus parfois remarquables sur la « spécificité » de l'île : clanisme, vendetta, banditisme, et plus généralement sur la fonction de la violence.

L'école tchécoslovaque sur le pavé

Journalier Giro de France

ajaccio 101520

sports

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE ROLAND-GARROS

L'école tchécoslovaque sur le pavois

Il y a des stades que les monuments historiques devraient classer. Roland-Garros par exemple. Non pas pour figer éternellement l'architecture Arts déco 1927, corrigée 1980, mais parce que la brique pilée des courts semble une espèce en voie de disparition. Et ce n'est pas une boutade.

Depuis qu'en 1978 les dirigeants de la fédération américaine ont quitté les installations trop exigües de Forest Hills pour installer leurs internationaux sur le ciment de Flushing Meadow, la terre battue est en grand péril. Les dirigeants australiens envisagent eux-mêmes de profiter de l'abandon du stade de Kooyong pour passer à un revêtement synthétique. Il n'y a plus guère que dans la vieille Europe où l'on joue sur terre battue. Et encore de moins en moins.

Le risque n'est donc pas négligeable qu'autour de Wimbledon, La Mecque à tout jamais consacrée au jeu sur l'herbe, on ne trouve plus de tes tournois sur surfaces « dures ». Economiquement, celles-ci sont d'un entretien facile donc d'une rentabilité plus grande. Pour peu que les conditions météorologiques soient défavorables pendant plusieurs années, on pourrait donc imaginer qu'entraînées par le mouvement général comme le rhinocéros d'Ionesco les marelles du briquet occire d'Auteuil ne soient recouvertes d'une chappe de ciment.

Lendl en terre promise

Certes, il ne s'agit que d'une supposition. Mais on a mesuré, dimanche, tout ce que le tennis y perdrait. Aucun ciment, aucune moquette, aucun synthétique, pas même le gazon du Centre Court londonien, n'aurait permis un tel match, un tel retournement de situation durant la finale entre le numéro un mondial John McEnroe et son dauphin tchécoslovaque Ivan Lendl. Ce fut l'archétype de la partie sur terre battue mille fois perdue par l'un des deux protagonistes qui, à force de patience, d'obstination, remonta à la victoire.

Durant les deux semaines écoulées Porte d'Antenil, nous avions vu ainsi le Suédois Sundström en pleine hypoglycémie être mené 5-1 au troisième set, croquer quelques carrés de chocolat et finir par l'emporter. Nous avions assisté, aussi, à l'agonie du Polonais Fibak, étouffé par le jeu du jeune Américain Krickstein, et qui réussit à renverser la situation avec une stratégie d'arrangée. Ce furent des éclairs dans cette quinzaine enfiévrée souvent dans la plaine. Pourtant aucun n'eut l'intensité, la violence de la finale dimanche.

D'un côté, il y avait McEnroe tel un toréador en habit de lumbroso les marelles du briquet occire d'Auteuil ne soient recouvertes d'une chappe de ciment.

gadgets électroniques. Même les trois mousquetaires survivants - Lacoste, Cochet, Borotra, - qui suivaient la partie de la tribune présidentielle, ne devaient pas avoir imaginé, en leur temps, un jeu de cette qualité et de cette densité. Au service et à la volée, McEnroe avait atteint les limites de la perfection.

En face, Lendl essayait désespérément de le repousser du filet, armait son gros obusier de coups droits, sautait en revers liftés. Rien n'y faisait. D'autant que McEnroe attendait à mi-court son deuxième service pour achever de le démolir.

Bref, en une heure et six minutes, Lendl avait perdu les deux premières manches. On se disait alors que décidément ce Tchécoslovaque n'arriverait jamais à gagner un tournoi du grand chelem et qu'à ce rythme il allait se mettre à pleurer dans les haïches comme à Flushing l'an passé face à Connors. On se demandait aussi si McEnroe arriverait à conclure plus vite que l'Argentin Vilas, vainqueur en une heure vingt-cinq minutes de Gottfried en 1977. Pour le reste, on avait déjà préparé des « antisèches » sur le dernier Américain vainqueur à Paris, Trabert en 1955, et la dernière finale américano-tchécoslovaque, Patty vainqueur de Drobny en 1950. Bref, on était paré pour une issue rapide lorsque le match bascula au quatrième jeu de la troisième manche. Alors Lendl se trouva en position de prendre le service de l'Américain. Dans ce jeu, le Tchécoslovaque réussit, en effet, deux retours de service qui prirent de vitesse McEnroe et deux passages à l'ennemi que le champion du monde ne put intercepter. « Big Mac » commençait à reculer et Lendl à avancer.

En clair, il y avait une paille dans le crâne américain. A partir de ce moment, le numéro un mondial arriva au filet de plus en plus difficilement, dans des positions découvertes de plus en plus de terrain. Le niveau de son jeu baissait insensiblement alors que, comme dans un système de vases communicants, celui de Lendl montait. Il passait notamment un pourcentage de plus en plus grand de premières balles de service tandis que McEnroe semblait avoir perdu toute confiance dans ce domaine et recommençait à s'en

Une ancienne Tchécoslovaque, Martina Navratilova et un Tchécoslovaque, Ivan Lendl, ont été les triomphateurs des Internationaux de France qui ont été suivis par 270 326 spectateurs payants ayant laissé 27 484 569 F aux guichets pendant la quinzaine.

La gauchère Navratilova, devenue citoyenne américaine depuis deux ans, a très nettement dominé le championnat 1983, Chris Evert Lloyd, avant de s'imposer également en double avec Pam Shriver, réalisant ainsi un double chelem unique dans l'histoire du tennis et doté de 1 million de dollars.

Etabli aux Etats-Unis, le droitier Lendl qui avait échoué auparavant dans quatre finales d'un tournoi du grand chelem, a retourné une situation très compromise pour battre en cinq sets le champion du monde John McEnroe qui était le favori. Au palmarès, le numéro deux mondial est le premier Tchécoslovaque vainqueur porte d'Auteuil depuis Jan Kodes en 1970 et 1971, désormais capitaine de l'équipe nationale de Coupe Davis. Celui-ci possède une formation particulièrement solide en vue du prochain tour de cette compétition puisque la paire Smid-Slozil ne s'est inclinée qu'en finale du double contre les Français Noah-Lacoste.

Martina Navratilova sans rivale

La finale féminine, samedi, n'a pas eu l'intensité riche en coups de théâtre qui devait anéantir la finale du simple messieurs. Elle n'en fut pas moins disputée devant une arène comble, ce qui fut rarement le cas dans l'histoire de Roland-Garros car le public, jusqu'à ces dernières années, éprouvait un penchant des plus réticents pour la « renvoyette » de ces dames. Celles-ci ont bien changé depuis que la néo-Américaine Martina Navratilova a affirmé, d'une manière triomphale, la supériorité du jeu de volée qui prend de vitesse toutes les adeptes du fond de court.

La seule suspense de cette finale consistait à savoir si la gauchère allait maîtriser ses nerfs, devant ce modèle de santé et d'équilibre qu'est son éternelle rivale Chris Evert-Lloyd. Mais on se disait bien que, dès l'instant qu'elle avait réussi un demi-finale à vaincre ses phobies devant Hana Mandlikova, cette petite perle de volageuse qui, seule, lui pose des problèmes, elle allait se sentir libérée et se permettre tout devant une renvoyette aussi loyale que « Chénise ». De celle-ci, sans cesse débordée au filet, ou laissée sur place par des amorties distillées comme avec la main, Martina ne fit qu'une bouchée : 6/3, 6/1, le score est rude, qui ne diffère pas nettement des précédents, dont le plus spectaculaire fut celui enregistré récemment en finale du Masters féminin au Madison Square Garden (3 sets à 0), une première historique.

Cette finale aura donc acquis définitivement à Martina Navratilova, après ses victoires à Wimbledon, Flushing Meadow et Kooyong, le grand chelem des quatre grands tournois. Elle succède ainsi à Maureen Connolly, super-star amateur à seize ans et qui réussit cette performance en 1953 ainsi qu'à Margaret Smith-Court, qui en fut la triomphatrice en 1970. On nous fait bien sûr

en la chicanant sur le fait que ses deux devancières avaient établi leur record dans la même année. A vingt-sept ans, Martina Navratilova peut enchaîner autant de grands châteaux qu'elle voudra. Elle ne s'est d'ailleurs pas privée d'en ajouter aussi un autre en levant le double dames avec sa partenaire Pam Shriver.

Service-volée

La domination de Martina Navratilova est maintenant tellement catégorique qu'elle révolutionne tout le tennis américain. Elle s'entraîne comme un homme, avec des hommes, à l'instar de Suzanne Lenglen autrefois. En tout cas, le remise au jeu à l'aide du revers à deux mains axyle Evert ou Borg a pratiquement disparu.

Croit-on que la protagoniste numéro un de cette technique sans rivale pendant treize ans, titulaire de cinq couronnes (1974, 1975, 1979, 1980, 1983) et de cinquante et une victoires homologuées sur la terre battue de Roland-Garros ait montré quelque amertume de sa défaite ? Pas le moins du monde. A vingt-neuf ans, la combattivité de Chris Evert-Lloyd est intacte et, certainement bien loin de vouloir se retirer, elle doit chercher encore et toujours un nouveau moyen de battre sa grande rivale, peut-être même entrer tête baissée dans la nouvelle dimension service-volée. En attendant, par sa gentille manière de prandra sa défaite, elle a donné à tous une leçon de sportivité qui, respectivement, devrait faire rougir John McEnroe, superbe combattant mais mauvais perdant.

Et maintenant une question qui vaut des millions de dollars : avec deux professionnels de leur race installés aux Etats-Unis et sacrés champions, les Tchèques vont-ils paviser ?

OLIVIER MERLIN.

Le lot de consolation de Noah

De tous les favoris du simple messieurs, Yannick Noah était le seul à disputer le double, associé à Hansi Lacoste. Et le champion sortant y a gagné une sorte de lot de consolation. C'était néanmoins un peu le monde à l'envers car, jusqu'à ces derniers temps, le numéro six mondial n'avait pas manifesté beaucoup de goût pour cet exercice. Habituellement seul parmi les « grands », John McEnroe se lançait dans cette entreprise. Mais, cette année, le champion du monde, qui avait déjà inscrit son nom au palmarès des Internationaux en 1977 en double mixte, avait laissé son compère Flaming tenter sa chance avec le Californien Tavagan, vainqueur en 1982, alors qu'il formait une des paires les plus redoutables du monde avec Stewart. Cette nouvelle équipe n'a pas passé, cette année, le premier tour.

Dans cette compétition, dont le bon déroulement fut perturbé par la pluie, le premier mérite des Français fut de battre, au troisième tour, l'équipe M. Gushardt-Taroczy, championne 1981, le jour même où Noah avait tenté pour éliminer le Hongrois dans la matinée. En dépit de leur défaite en simple, les deux Français gardèrent par la suite suffisamment de motivation pour prendre le meilleur sur les paires Davis-Dunk et Fromm-Glickstein.

Noah et Lacoste se retrouvaient donc, samedi 9, sur le central, face aux Tchécoslovaques Smid et Slozil, qu'ils doivent rencontrer, dans un mois, pour le deuxième tour de la Coupe Davis. Les compatriotes de Lendl ont une science précise du jeu de double, peu specta-

laire, mais très efficace. Ils en firent la démonstration dans les deuxièmes et troisièmes manches lorsque les Français, qui avaient emballé le parti, ralentirent un peu le rythme. Dans le quatrième set, Lacoste, qui avait « erosé » en coups droits jusque-là, retrouva plus de réussite, si bien que les Français prirent le service de Slozil au septième jeu et emportèrent, dans la foulée, les quatrième et cinquième manches, en faisant tout à tour le break sur les engagements des deux Tchécoslovaques aux primaires et deuxième jeux.

Noah avait opéré des interceptions décisives au filet et Lacoste avait réussi à maîtriser son tempérament souvent trop impulsif. Ils recurent donc les plateaux d'argent revenant aux champions qu'aucun Français n'avait gagné depuis Marcel Bernard et Yvon Petra en 1946. C'était pour les deux joueurs une grande satisfaction, puisqu'ils se retrouvent à la deuxième place au classement du Grand Prix.

« Grâce à cette victoire, on nous donnera peut-être des invitations dans les tournois comme Monte-Carlo », ironisa Noah, en faisant allusion à la préférence accordée par les organisateurs monégasques à une paire de la Principauté lors du dernier tournoi. Pour le directeur technique national, Jean-Paul Loth, c'était aussi un bon point dans la perspective de la prochaine Coupe Davis. D'autant qu'il a pu constater qu'en jouant à gauche - sa place naturelle au double - et non à droite comme à Sydney lors de la demi-finale avec l'Australie, Lacoste avait un bien meilleur rendement.

A.G.

CYCLISME

Le premier « Giro » de Francesco Moser

Déjà vainqueur au mois de mars de Milan-San Remo, Francesco Moser a aussi remporté le Tour d'Italie, ajoutant à son palmarès une épreuve qu'il convoitait depuis ses débuts professionnels et dans laquelle il avait échoué à neuf reprises. Utilisant une bicyclette spéciale comparable à celle qui avait contribué à son exploit du record de l'heure, le champion italien a ravi le maillot rose au Français Laurent Fignon, dimanche 10 juin, au cours de la dernière étape contre la montre Soane-Véronne, longue de 42 kilomètres. A trente-trois ans, il réalise ainsi une saison exceptionnelle, probablement la meilleure de sa longue carrière.

Il est toujours difficile pour un coureur français de gagner en Italie. Après Louison Bobet, qui avait perdu le Giro 1957 de 19 secondes face à Gastone Nencini, Laurent Fignon vient d'en faire l'expérience. Le vainqueur du Tour 1983 paraissait pourtant en mesure de convertir l'avantage dans cette course fertile en rebondissements qu'il avait en grande partie dominée. Il s'était emparé du maillot rose de leader, vendredi 8 juin, à l'issue de l'étape de montagne Val Gardena-Arabba et, dimanche, au départ de la dernière course contre la montre, il possédait 1 m 21 s d'avance sur Francesco Moser, son concurrent le plus redoutable.

Irregularités

Mais dans l'exercice final, alors qu'il ne restait plus que 42 kilomètres à parcourir, le recordman de l'heure n'a laissé aucune chance au Français. En grande condition physique, c'est incontestable, et bénéficiant de surcroît d'un matériel très élaboré - vélo profilé, équipé de roues pleines en matière plastique, - l'Italien a couvert la distance à près de 51 kilomètres-heure de moyenne, rejetant Fignon à 2 m 24 s. Ce dernier était déjà virtuellement battu à mi-parcours, puisqu'il comptait, à cet endroit, 56 secondes de retard. C'est vers le trentième kilomètre que Moser assura définitivement sa victoire. Sa progression, favorisée par une pénétration idéale dans l'air, fut extrêmement régulière. On constate qu'il reprit à son adversaire direct, et c'est considérable, plus de trois secondes par tranche kilométrique.

Fignon n'a cependant pas démérité. Deuxième de l'étape contre la montre, il s'est aussi classé deuxième du Tour d'Italie à 1 m 3 s de celui à qui il a dû rendre le maillot rose sur le podium. An terme d'une épreuve de trois semaines, l'écart est infime, et nous ne saurions affirmer qu'il reflète exactement la vérité sportive, d'autant que de graves irrégularités ont entaché

ce Giro, au demeurant très ouvert. Rouleur d'élite mais grimpeur limité, Moser fut poussé en plusieurs occasions dans les cols, et si les commissaires ont sanctionné cette aide illicite, ils ont fait preuve, à son égard, d'une indulgence assez suspecte en lui infligeant une pénalisation de cinq secondes seulement. Dans le même temps, le Français féroce du double pour avoir reçu un ravitaillement en boisson à douze kilomètres de l'arrivée.

Superbe vainqueur de l'étape des Dolomites, qui comportait l'escalade du Porodol - il relégué, ce jour-là, Moser à 2 m 19 sec. - Fignon envisageait de déclencher une grande offensive en haute montagne. Malheureusement pour lui, il fut trahi, comme l'avait été Louison Bobet autrefois, par une modification et un adoucissement de l'itinéraire, le Giro ayant évité le Stelvio enneigé.

Dependant, c'est surtout le matériel, à notre avis, qui a fait la différence, encore que Moser ait accompli une performance d'uo haut niveau athlétique. En l'occurrence, la possibilité accordée à un concurrent d'employer dans les courses contre la montre d'une épreuve par étapes un matériel radicalement différent, aussi sophistiqué que celui dont il disposait, nous paraît pour le moins contestable. On ne peut nier qu'elle soit en contradiction avec l'esprit des règlements.

On ne saura jamais quel eût été le résultat si l'Italien avait utilisé une bicyclette classique. Mais Laurent Fignon a le droit de penser que sa défaite est une injustice.

JACQUES AUGENDRE.

[Au nombre des principales victoires de Francesco Moser, né le 19 juin 1951, il faut citer Paris-Roubaix 1978-1979-1980, le Midi Libre 1975, la Flèche wallonne 1977, Tour de Paris 1974, les championnats du monde 1977, le Tour de Lombardie 1975, 1978, ainsi que Milan-San Remo et le Tour d'Italie cette année. En outre, Moser fut champion d'Italie sur route, champion du monde de poursuite, et il détient le record du monde de l'heure.

RÉSULTATS

Tennis

ROLAND-GARROS (finales)

SIMPLE MESSIEURS

Lendl (Tch.) b. McEnroe (E-U), 3-6, 2-6, 6-4, 7-5, 7-5

SIMPLE DAMES

M. Navratilova (E-U) b. C. Evert-Lloyd (E-U), 6-3, 6-1

DOUBLE MESSIEURS

Lacoste-Noah (Fr.) b. Slozil-Smid (Tch.), 6-4, 2-6, 3-6, 6-3, 6-2

DOUBLE DAMES

M. Navratilova-P. Shriver (E-U) b. C. Khode (RFA)-H. Mandlikova (Tch.), 5-7, 6-3, 6-2

DOUBLE MIXTE

A. Smith-Staekton (E-U) b. A. Minter-Wardner (Aust.), 6-2, 6-4

SIMPLE JUNIORS GARÇONS

Carlsson (Suède) b. Kratzman (Aust.), 6-3, 6-3

SIMPLE JUNIORS FILLES

G. Sabbatini (Arg.) b. K. Malosva (Bulg.), 6-3, 5-7, 6-3

Natation

RECORDS POUR MICHAEL GROSS

Après avoir battu de 33 centièmes de seconde son propre record du monde du 200 mètres nage libre en 1 m 47 s 55, le 8 juin à Munich, l'Allemand de l'Ouest Michael Gross s'est emparé, le lendemain, du record d'Europe du 100 mètres papillon en 53 s 78. L'ancien record avait été établi par l'Allemand de l'Est Thomas Dressler en 53 s 84.

Cyclisme

TOUR D'ITALIE (Classement général final)

F. Moser (It.), 98 h 32 mn 20 s ; 2. Fignon (Fr.) à 1 m 3 s ; 3. Argentin (It.) à 4 m 26 s ; 4. Lejarreta (Esp.) à 4 m 33 s ; 5. Van der Velde (P.-B.) à 6 m 56 s ; 6. Baronebelli (It.) à 7 m 48 s ; 7. Van Impe (Bel.) à 10 m 19 s ; 8. Breti (Sui.) à 11 m 39 s ; 9. Beccia (It.) à 11 m 41 s ; 10. Pedersen (Nor.) à 13 m 32 s ; (...) 15. Gayant (Fr.) à 21 m 10 s.

Marche

PARIS-COLMAR

Le Français Jean-Claude Gouvenoux, un professeur d'éducation physique de Châlons-sur-Marne, âgé de trente-six ans, a remporté, le 9 juin, l'épreuve Paris-Colmar à la marche, disputée sur 516,5 km, en 62 h 31 mn. Pour sa huitième participation, il a devancé de 1 h 59 mn le Belge Roger Pietquin, deux fois vainqueur dans le passé.

Athlétisme

RECORDS

Le Chinois Zhu Jian Hua a amélioré de 1 centimètre son record du monde de saut en hauteur avec un bond de 2,39 m lors d'un meeting à Eberstadt où les Allemands de l'Ouest Thesen Hardt et Moegenburg ont égalé le record d'Europe avec 2,36 m.

A Mannheim, l'Allemand de l'Ouest Juergen Hingsen a amélioré de 19 points son record du monde de décollage en sautoir en réalisant 8798 points. A Varsovie, le Polonais Marian Woronin est devenu le premier Européen à courir le 100 m en moins de 10 secondes en réalisant 9 sec 99, soit deux centièmes de moins que l'Italien Pietro Mennea en 1979.

MUSIQUE

«IPHIGÉNIE EN AULIDE», à la Sorbonne

Un salutaire retour aux sources

Dès l'apparition d'Iphigénie en Aulide sur la scène de l'Opéra de Paris, en 1774, et pendant cinquante ans, les opéras de Gluck ont connu le succès. L'écho nous en est parvenu à travers les descriptions des contemporains jusqu'à celles de Berlioz dont l'enthousiasme était partagé par la plupart des musiciens cultivés du dix-neuvième siècle. A partir de 1825 le grand public qui n'avait d'oreille que pour le bel canto et d'yeux que pour le grand opéra façon Meyerbeer, se détourna des productions de Gluck dont on n'écou- tait plus que des fragments en concert.

Quelques reprises éphémères dans les années 1860 puis au tournant du siècle, confirmèrent ces ouvrages n'attiraient plus qu'un public restreint. Un slogan «Vive Rameau, à bas Gluck!» acheva de décourager ce dernier aux yeux des musiciens sans réussir à convaincre les mélomanes de l'intérêt supérieur des opéras de son aîné.

Depuis quelque temps, on note cependant ici et là, un regain de faveur et, par exemple, l'enregistrement de l'«Ophélie» italienne sous la direction de Sigiswald Kuijken semble indiquer que l'on s'est aperçu que les opéras de Gluck devaient être considérés autrement que comme des œuvres de jeunesse de Wagner ou de Berlioz. Ils gagnent à être interprétés selon les habitudes du dix-huitième siècle, sans tenir compte de cette grandeur solennelle qu'on leur a conférée par la suite et dont on se souvient par Wagner, et c'est à la persévérance passionnée de Jacques Grimbert, qui a reconstitué la partition conformément à ce qu'on peut supposer qu'elle était (en l'absence du manuscrit original), qu'on doit de pouvoir l'entendre en version de concert au grand amphithéâtre de la Sorbonne (2).

Premier des cinq opéras composés pour Paris, Iphigénie en Aulide est plus écrite, moins systématique que l'autre; les airs y sont mieux dessinés, les chœurs plus animés et le plaisir musical passe encore parfois avant le seul souci dramatique qui devait par la suite pousser le compositeur à ôter de ses partitions tout ce qui «paraît encore trop la

musique», selon sa propre expression. Que la science musicale de Gluck n'ait pas toujours été à la hauteur de son projet, voilà ce que reconnaissent déjà ses plus ardents admirateurs du siècle dernier, et qui ne nous apparaît que trop clairement aujourd'hui, au point de nous empêcher d'apprécier leur juste valeur l'inspiration réellement originale de plusieurs airs, la justesse d'accent de certains récitatifs où le meilleur cotoie le pire. Il faut entendre bien des platiudes harmoniques ou mélodiques, une instrumentation inégale, une écriture vocale parfois ingrate qui demande aux chanteurs des prouesses sans compensation, mais au bout du compte, il n'y a pas lieu de regretter son effort.

L'enthousiasme communicatif et le sérieux avec lequel Musique en Sorbonne vient de tenter l'aventure doivent donc être mesurés à la hardiesse de l'entreprise. Et les inconvénients d'un lieu somptueux mais trop réverbéré, les petites imperfections de l'orchestre, sont peu de chose au regard d'une interprétation infiniment plus fidèle à l'esprit de cette musique que ce qu'on entend ordinairement, et de la conviction des chanteurs. Ils ont su maîtriser au mieux des difficultés qui n'exigeaient, pour être complètement vaincues, qu'une plus longue expérience de chaque rôle.

Dominié par le superbe Agamemnon de Philippe Duminy, la distribution réunissait Monique Pouradier-Duteil, fragile Iphigénie convaincue et convaincante, Régis Oudot (Achille) sous prises avec une partie de ténor aiguë dont il déboua brillamment les pièges, André Cognet, jeune basse à la voix claire (Calchas) et Catherine Thuat (Clytemnestre) à laquelle on peut seulement reprocher, par rapport à ses partenaires, une diction peu claire et donc une moindre présence dramatique.

La direction de Jacques Grimbert, attentive à la moindre fluctuation de tempo justifiée par le sens des paroles dans les récitatifs ou les scènes, témoignait d'une rare familiarité avec la partition et avec le style véritable de la tragédie lyrique. C'est un plaisir d'entendre les chœurs et l'orchestre articuler une musique qu'on a trop pris l'habitude de jouer legato avec cette absence de vitalité associée abusivement au style noble ou sévère, et qui n'en est que le revers.

GÉRARD CONDÉ.

- (1) Le Monde du 25 mai 1984.
(2) La seconde exécution aura lieu le mardi 12 juin à 20 h 45 au grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles.

A l'Opéra de Paris

LES DANSEURS ENTAMENT UN MOUVEMENT DE REVENDICATION

Les danseurs du Ballet de l'Opéra de Paris ont commencé samedi à manifester leur mécontentement face aux propositions de la direction en vue de nouvelles conventions collectives qui devraient être signées le 15 juin 1984. Soit au début de spectacle, soit à la reprise après l'entracte, au palais Garnier, et au Palais des Sports où est dansé le Songe d'une nuit d'été, les danseurs ont décidé de rentrer en scène avec des retards de 15 à 30 minutes et de distribuer aux spectateurs pendant ces périodes un «manifeste» sur leur situation. Ils annoncent ainsi que leur mouvement ne cessera que lorsque «la direction prendra sérieusement en compte les revendications des danseurs».

Rappelons que les musiciens de l'orchestre de l'Opéra de Paris ont pour leur part déposé un préavis de grève illimitée à compter du 13 juin (Le Monde daté 10-11 juin). Les danseurs, comme les musiciens estiment en substance que les propositions directrices pour les nouvelles conventions collectives sont caractérisées par une dégradation de leur situation matérielle et artistique.

Mais les danseurs contestent plus spécifiquement les nouvelles conditions de travail qui leur sont proposées : notamment la possibilité de scinder en deux le jour de repos, la non-limitation du nombre de services dans la journée, la diminution du temps de repos entre deux journées de travail et entre une répétition et un spectacle, etc. En outre, s'ils reconnaissent que leur ont été accordées une augmentation de 10% de leur prime d'ancienneté et l'intégration dans les salaires des indemnités d'assiduité, ils réclament un «alignement salarial sur les autres catégories artistiques de l'Opéra, dont la qualification est, selon eux, identique et les contraintes moins

Mort de Dany Logan

Danic Deshayes, plus connu sous le pseudonyme de Dany Logan, ancien chanteur du groupe les Pirates, est décédé dans la nuit du 8 au 9 juin à l'hôpital Bichat à Paris. Il était âgé de quarante-deux ans. [Dany Logan avait fondé le groupe les Pirates en 1961. La formation s'enregistra une douzaine de disques. Elle faisait partie des groupes en vogue à l'époque, aux côtés de Johnny Hallyday, de Dick Rivers et des Sauvages, d'Eddy Mitchell et des Chaussettes noires.]

■ TROPHÉE ALLEMAND POUR M. JACK LANG. - Le trophée de la Fédération allemande des associations des auteurs-compositeurs, éditeurs et arrangeurs musicaux (SPIDEM) a été remis au ministre délégué à la culture, Jack Lang, «en signe de gratitude pour la promotion de la musique contemporaine».

■ LA PLACE COMME LIEN SOCIAL ET FORME SYMBOLIQUE. - A l'occasion de l'exposition «Places d'Europe», organisée au Centre Georges-Pompidou, l'Institut culturel italien organise, les 12 et 13 juin à l'hôtel de Clugny, un colloque sur «La place comme lieu social et forme symbolique». Les transformations des places italiennes et françaises seront d'abord présentées. Puis l'exemple du territoire de Venise sera plus particulièrement analysé. Une exposition «Places et villes dans le territoire de Venise», qui illustrera les interventions des spécialistes italiens et français, ouvrira ses portes également le 12 juin.

■ PRECISION. - La direction de l'Opéra de Paris précise dans un communiqué que la mise en scène et les décors de la production Mazon à l'Opéra de Paris, dont la qualification est, selon eux, identique et les contraintes moins

EXPOSITIONS

LA PEINTURE ESPAGNOLE AU MUSÉE DE BORDEAUX

Entre Goya et Picasso

L'art de l'Espagne toute proche a occupé une place particulière dans les expositions que M^{me} Gilberte Marin-Méry organise chaque printemps dans son musée des beaux-arts de Bordeaux. Cette fois, elle en vient à une période peu connue, de 1880 à 1937. On a admis que, après Goya, il n'a fallu attendre Picasso pour que la peinture espagnole retrouve quelque éclat. Entre ces deux phases, il y a une grande zone d'ombre.

L'exposition du musée de Bordeaux veut la mettre en lumière. On y découvre des peintres de la tradition impressionniste dont le renom n'a guère traversé les Pyrénées, bien qu'ils aient été formés à Paris au tournant du siècle. Rusiñol a peint vers 1890 la Cuisine du moulin de la Galota, le Portrait d'Enric Serra et de son frère près du piano, la Cour aux oranges, avec des inflexions picturales similaires à celles de ses confrères français. Regoyos aussi, lorsqu'il va sur les bords de mer, du côté de Saint-Sébastien, retrouver ses élégantes en crinoles, ou regarde le poulailleur d'une ferme. Rien de bien espagnol, ni par le mariage ni par le sujet. De même chez Degrain, qui sur Menet pour peindre fleurs et arbres, Canals et Ramon Casas, si proches des peintres intimistes 1900.

D'autres, comme Barreto, montrent un impressionnisme à la manière castillane, peignant les environs de Madrid avec une âpreté qui convient à sa terre rouge. Et le paysage de Tolède se soulevant du Gréco qui en a laissé des monts et des vauis plus varta que ceux d'aujourd'hui. A part quelques tableaux, dont la lumineuse Cour aux oranges de Rusiñol, du musée de Castro (mais c'est bien compréhensible puisque cette maison est dédiée au souvenir de Goya), rares sont les artistes de cette période qui ont troué dans les musées français. Il est plus facile de les rencontrer, cette fois, en masses, dans cette petite «foire» à la manière ibérique qu'est le Cason du Buen Retiro, musée du dix-neuvième siècle espagnol installé dans les jardins du Prado.

L'exposition de Bordeaux, comme le musée de Madrid, nous dit, s'il en est besoin, combien l'Espagne est un pays de peintres. Du 19^e au 20^e siècle, des beaux-arts avaient une bonne réputation, à Madrid, où Dalí est passé, et à la Lonja de Barcelone, où l'on a vu Picasso. Elles surent former de bons artistes aux qualités professionnelles incontestables qui ont renouvelé le réalisme de Ribera et de Zurbaran. Et lorsque l'impressionnisme est apparu à Barcelone il a été

troué face à cette tradition réaliste qui a des racines bien implantées dans la culture nationale.

Dans l'Espagne des années 20, le modernisme, c'était l'impressionnisme. C'est par lui que Dalí commença ses premières bravades, avant d'en arriver au surréalisme des parisiens. Et Picasso a commencé par le symbolisme en bleu de Nonell, le maître de Barcelone. Le fait est que, à partir de 1890, les peintres d'Espagne entament un long processus de fraternité avec ceux de Paris, l'art des uns fécondant celui des autres. Les Français découvrent la peinture ibérique, dès le début du milieu du siècle dernier, à la galerie espagnole aménagée par Louis-Philippe au Louvre, avec les tableaux rapportés par le baron Taylor. Courbet, Millet, Manet, y découvrent Goya, Zurbaran, Ribera, Murillo...

Après les tableaux, ce sont les artistes qui débarquent à Paris à la recherche des sources de l'impressionnisme. Il faut dire qu'ils furent stimulés par l'enseignement d'un peintre belge, Carlos Haes, aux beaux-arts de Madrid, à une époque où le milieu des peintres connaît une amélioration de son sort. Le développement économique enrichit le commandement traditionnel de l'église et de la noblesse. A Barcelone, région marquée par le libéralisme industriel, plus encore qu'à Madrid.

Que venait faire cette peinture du Nord tout en nuances, dans la dure lumière d'Espagne qui définit les formes par les contrastes des ombres et des lumières? Alors que Barreto l'adaptait aux conditions de la Sierra de Guadarrama, que Regoyos assurait qu'il était impossible de peindre la Castille éclairée de lumière brillante, l'impressionnisme dans sa douceur est entré en Espagne vers le point d'orgue du pavillon de l'Espagne républicaine en 1937, avec Guarnica, de Picasso, aujourd'hui au Cason du Buen Retiro, la Paysannerie catalane, de Miró, Morserrat, de Gonzalez, dont un exemplaire se trouve ici. Il faut attendre les années 50 pour que l'Espagne réémarge d'une nouvelle zone d'ombre, où la tradition réaliste réapparaît, toujours intense, mais cette fois, sous la forme abstraite de Tapies et les autres résistants du régime franquiste.

vince lointaine, n'est qu'un relais dans leur marche vers le Paris du début du siècle, alors centre mondial de l'art moderne. Cet épisode est illustré assez splendidement par les tableaux de Picasso, Miró, Dalí, Juan Gris, Boris, par les sculptures de Gonzalez, Gargallo, Manolo.

Les vingt Picasso que M^{me} Marin-Méry a réussi à emprunter aux musées et aux collectionneurs privés donnent l'occasion aux Bordelais de voir chez eux, le portrait bleu de Junyer, du musée de Barcelone; le portrait ingrat de Olga en chaise, une femme géante en chapeau, des années 20, du musée Picasso et la Femme en pleurs (1937) de la collection Roland Penrose. Les Miró des années 20 et 30 ont été prêtés par Adrien Maeght et les Gris, par notre Musée national d'art moderne, qui en possède de très beaux. L'ensemble des sculptures, particulièrement brillant, illustre bien cette spécialité de l'art moderne espagnol du fer forgé, venant tout droit de la tradition artisanale. Gonzalez et Manolo furent les initiateurs de Picasso en sculpture soudeuse, et Gargallo est l'auteur de ce Portrait de Chagall qu'il sculpta eigu, comme il dessinait.

Tout ce raffinement n'achève sur le point d'orgue du pavillon de l'Espagne républicaine en 1937, avec Guarnica, de Picasso, aujourd'hui au Cason du Buen Retiro, la Paysannerie catalane, de Miró, Morserrat, de Gonzalez, dont un exemplaire se trouve ici. Il faut attendre les années 50 pour que l'Espagne réémarge d'une nouvelle zone d'ombre, où la tradition réaliste réapparaît, toujours intense, mais cette fois, sous la forme abstraite de Tapies et les autres résistants du régime franquiste.

JACQUES MICHEL.
* Musée des beaux arts de Bordeaux. Jusqu'en septembre.

CINÉMA

«LA CLÉ», de Tinto Brass

Un furet de scandale monte de ce film, relaté l'an dernier au festival de Venise, un moment inattendu en Italie par la censure, et que se vendait féminine, Stéfania Sandrelli, traitée de «trulle» par un magistrat, défendit vigoureusement en réclament, pour elle, le droit de s'exprimer avec ses fesses.

Beaucoup de bruit pour rien. Tinto Brass a tout simplement gâché un roman de l'écrivain Junichiro Tanizaki (1) en déversant une forte dose de porno soft sur une étrange histoire de perversion amoureuse, transportée à Venise, du 1^{er} janvier 1940 à l'entrée en guerre de l'Italie, sans doute pour suggérer la décadence d'une société bourgeoise dans les décors toujours pittoresques de la cité des doges.

Un quinquagénaire marié à une femme plus jeune que lui, trop prude à son gré, veut la pousser à satisfaire ses fantasmes sexuels. Nino Rolfe rédige un journal intime, s'arrange pour que Teresa puisse en prendre connaissance; il l'amène à troubler Lessio, leur futur gendre, dont elle devient la maîtresse. Mais Teresa

JAZZ

La débauche et le silence

(Suite de la première page.)

Après sa «création» (belle écriture pour dix violons classiques, dirigés par Piffarely, goût des contrastes, splendeur des arrangements) Eddie Louiss a repris carrément le jazz. Avec ce lyrisme qui confond et rend chacun de ses accords d'orgue comme interminables, avec ou sans lesers.

Il est curieux au fond que, de ce déferlement de rythmes et de couleurs sonores sous chapiteau, subsistent les moments les plus fortement marqués par le jazz. C'est que le lieu pour lui un rôle primordial. Angoulême a le goût et le talent des mélanges. Ils ont aussi leurs limites. Ce qui réussit assez bien à la solide carrière, sans trop de malice musicale, du groupe d'Arturo Sandoval, dessert aussi bien les splendides passages d'Avan-Ven (Dédé Saint-Prix) ou de Malavol. Avec leur puissance d'entraînement et cette courbe montante qui emporte la manifestation, ils exigent — c'est comme ça — un rapport serré au public.

Parfois, on se prend à regretter des formes plus intimes, plus feutrées, comme ces échos d'Ellington qui soutiennent le montage audiovisuel d'Ecoutez Voir. Comme pour déjouer la critique, Angoulême en offre largement l'exemple. A l'école de musique ou au centre Saint-Martin, où Ran Blake, dans ses voyages du silence, et Steve Lacy en ont proposé successivement leurs lectures, leurs évocations ou leurs mémoires de Duke.

Là, devant l'extrême de la délicatesse, pas un bruit, un son juste et quelque chose comme la ferveur que suscite la musique quand elle n'est pas appelée à sa magnifique débauche. Le plaisir le plus aimablement pervers c'est que l'un n'empêche pas l'autre, la preuve.

FRANCIS MARMANDE.

NOTES

Rock

«THE ALARM», à l'Eldorado

La verve et le panache

Le rock a toujours eu besoin de n'attacher à des héros. S'il n'en a pas sous la main, il s'en invente. Les Clash dans la nature (juste avant leur retour à la scène), la place restait vacante et The Alarm, Gallois ébouriffés, avec une paire de 45 tours mordants et affûtés, s'annonçaient l'année passée comme des successeurs probables. C'était un peu vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

S'ils se présentent, en effet, comme une moulture tout à fait acceptable des Clash, les quatre de The Alarm n'ont pas la dimension suffisante pour se substituer à leur modèle. La verve est là, ils ont le panache et le «entre-dedans», le sens de l'action à l'emporte-pièce, les attitudes fringantes et l'image attendante. Manquent encore la conscience sociale aguerrie, les Clash font mouche à tous coups, The Alarm reste au niveau des intentions avec un désir de rébellion qui s'égare souvent dans un discours emporté.

Mais s'ils n'ont pas inventé la poudre, les musiciens de The Alarm savent fidèlement s'en servir sur scène, déterminés et violents, attaquant d'arrache-pied chaque morceau et laissant à peine souffler le public le temps de deux chansons acoustiques interprétées successivement par les guitaristes en solitaire. Car c'est là que tient, quand même et malgré tout, l'originalité de The Alarm, dans l'utilisation des guitares acoustiques (en relation avec le folklore de l'Image) qui se fondent dans l'électricité et donnent aux compositions une sécheresse de ton qui ajoute en urgence. Après tout, si

les musiciens de The Alarm ne sont pas les héros attendus, on se contentera de jouer leurs disques sans espoir de camp.

ALAIN WAIS.
* Discographie chez CBS.

Cinéma

«LOOKER», de Michael Crichton

Les péchés du petit écran

Le looker est un pistolet à lumière. Il agit comme un flash, mais si violent qu'il provoque un KO. La victime reste paralysée sans souvent, pendant un temps plus ou moins long, selon les besoins du scénario. Trois des victimes en meurt, dont deux en se jetant par la fenêtre. Ce sont des actrices de spots publicitaires, qui se sont fait perfectionner chez Albert Finney, chirurgien esthétique dont le rêve (c'est un gentil) est de venir en aide aux grands brûlés. Soupçons de l'inspecteur Noir et supersmart. Mais les ravissantes sont également employées par une entreprise douteuse bien que luxueuse, financée par James Coburn (le méchant) et qui, dans ses laboratoires, fabrique des clones à leur image, capables d'hypnotiser les télespectateurs.

Décidément, le petit écran fait peur au grand, qui le charge de tous les péchés, en particulier de l'abandonnement des foules. Mais c'est sans conviction. Albert Finney et James Coburn cachetonnent. Michael Crichton révisse pressussement sur des jeux de trompe-l'œil et filant dans l'humour terne. On dirait une histoire drôle racontée par quelqu'un qui bâille.

COLETTE GODARD.
* Voir les films nouveaux.

«PINOT SIMPLE FLIC», de Gérard Jugnot

Un personnage qui a de l'avenir

Gardien de la paix attaché à une brigade de police-secours dans le troisième arrondissement, Pinot est considéré par ses supérieurs et ses collègues comme un barjo dont il faut s'accommoder vaillamment que vaillamment. Mais il est vrai qu'il accumule les bévues, il arrive tout de même à se distinguer par une enquête menée avec ses méthodes d'hublurbatu.

Cocainariste, acteur et, pour la première fois, réalisateur, Gérard Jugnot s'est donné la vedette, a créé un personnage dont le nom prête à une plaisanterie salace (on y a droit bien sûr) mais qui pourrait, dans le corrique hérité du café-théâtre, prendre la relève du fameux «gendarme» de Louis de Funès. Bien servi par son expérience de la troupe du Splendid et des films de Jean-Marie Poiré, Patrice Leconte et Charles Nemes (apparaissant, ici, en figurant), Jugnot a tourné, avec une certaine habileté, une fantaisie mi-burlesque, mi-sentimentale où les faits divers de la réalité contemporaine (agressions, vols à la tire, loubards du métro, tra-

Pinot, lui, a un côté fleur bleue : il se voue au sauvetage d'une adolescente paumée, camée, posant pour des photos porno, à laquelle Fanny Bastien prête une fragilité romantique. Pinot est un as et son genre, un terre-neuve amoureux, un redresseur de torts. Cela donne un peu d'émotion. Tout fier, sans doute, d'avoir réussi son examen de passage à la mise en scène, Gérard Jugnot, avant le mot fin, se montre au travail avec son équipe. En bonne logique, il devrait y avoir une suite.

J. S.
* Voir les films nouveaux.

COPIES COULEURS PROFESSIONNELLES sur film ou sur papier photo Ilford Cibachrome ETRAVERE 38, AV. DAUMESNIL PARIS 12^e ☎ 347.21.32

البريد الإلكتروني

COMMUNICATION

A LYON

Image chic et musique choc

De notre correspondant

Lyon. - A l'initiative de quatre étudiants, Lynn est devenue, l'espace d'une nuit, la capitale du cinéma publicitaire. Deux mille personnes triées sur le volet de la publicité et de la communication régionale avaient été invitées à participer, jeudi 7 juin, aux Premières rencontres professionnelles de la publicité et de son cinéma. Plus de quatre mille au total auront envahi les 3 000 mètres carrés d'entrepôt des studios Camibis, à la rencontre d'un genre qui pèse de plus en plus lourd tant dans la publicité que dans le cinéma. En 1983, 445 millions de francs ont été investis dans près de mille quatre cents films publicitaires, soit un budget équivalent à la moitié de la production française de longs métrages.

Une foule souvent très jeune, entassée dans une grande salle enfumée et obscure ou suspendue par grappe, aux récepteurs vidés, dissé-

minés dans l'immeuble hangar, s'est gavés, neuf heures durant, d'images choc et de musiques choc. Cinq maisons de production parisiennes (PAC, TÉLEMA, 50/49, Melody movies et Franco-American) ainsi que deux Lyonnaises (CLC et TBSV audiovisuel) avaient apporté leurs meilleures réalisations. Le reste avait été prêt par la Régie française de publicité et le Centre national des archives de la publicité.

Outre le spectacle, plusieurs débats avaient été aménagés afin de favoriser la rencontre des différents acteurs de la publicité filmée : annonceurs, agences de publicité et producteurs. Des discussions animées qui se prolongeaient devant des buffets saucisson-bière plutôt démocratiques. Dans cet entrepôt à demi-éclairé, la soirée tenait davantage de la kermesse pnsaisoante-buitarde que de festival de Venise.

● **M. Jean Didier à Montsouris.** - Après dix mois de crise, le sort de l'imprimerie Montsouris, à Massy (Essonne), échoit à M. Jean Didier. La décision a été ratifiée le 8 juin par le tribunal de commerce de Courbevoie. Selon l'accord intervenu, quatre cents des quelque sept cents salariés sont repris dans la nouvelle société, tandis que le contrat de travail des deux cent quatre-vingt-cinq « licenciés » est maintenu. Des actions de formation et de reclassement professionnel sont mises en place simultanément.

● **Deux guides pratiques du CFPJ.** - Le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) vient d'éditer deux petits guides qui pourront être utiles aux journalistes professionnels et amateurs, à tous ceux qu'intéressent les techniques de la presse. Le Guide de la rédaction donne des indications de base sur l'écriture journalistique, les différentes sortes d'articles, la présentation de la copie, la prise de notes... Un Abrégé du code typographique remet en mémoire les principales conventions en usage dans la presse, à une époque de grande mutation technique qui fait perdre souvent de vue leur utilisation. Comme l'écrit son ancien directeur, Louis Guéry, aujourd'hui chargé des éditions du Centre, « les règles typographiques ont comme principal but de faciliter la lecture ».

JEAN-JACQUES BOZONNET.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 11 JUIN

- **M. Olivier Stirn**, député radical du Calvados, l'une des trois têtes de liste ERE aux élections européennes, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

MARDI 12 JUIN

- **M. Georges Marchais**, secrétaire général du PCF, est reçu au journal de 8 heures sur Europe 1.

Le projet « Coronet »

M. ROUSSELET SE FACHE

M. André Rousselet, PDG de l'Agence Havas, lance par l'intermédiaire du *Journal du dimanche* un avertissement « courtisé » au gouvernement luxembourgeois concernant le projet de satellite de télévision « Coronet » à participation américaine - concurrent de TDF 1, - auquel le grand-duché envisage de s'associer.

« Le satellite français sera opérationnel avant « Coronet », et l'expérience prouve qu'en matière audiovisuelle la prime du premier occupant joue à fond », estime M. Rousselet, avant de préciser : « Si le projet « Coronet » était effectivement entériné, la Compagnie luxembourgeoise de télévision en tant que telle annoncerait qu'elle renonce à participer au satellite français. En revanche - sous une autre forme ou par le biais d'une filiale - ses actionnaires proposeraient que des négociations soient immédiatement ouvertes avec la nouvelle société créée par le gouvernement français pour gérer l'utilisation de TDF 1. » Rappelons que l'Agence Havas, alliée à un groupe d'affaires belge, détient la majorité au sein de la CLT. Mais M. Rousselet espère que « les autorités luxembourgeoises [retroauront] le chemin de la sagesse et de l'Europe ».

Mort de Jean-Jacques Leblond

Jean-Jacques Leblond, cinquante-huit ans, grand reporter au *Figaro* depuis 1959, est mort d'une crise cardiaque alors qu'il se rendait par le train à Chambéry, dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 juin.

[Après avoir débuté au *Dauphiné libéré*, Jean-Jacques Leblond, de son vrai nom Jean-Jacques Dufournet, était entré au *Figaro* voici vingt-cinq ans. Infaillible, il avait depuis lors couvert beaucoup des grands événements du dernier quart de siècle, de Budapest en Liban, où il était encore récemment, en passant par l'Algérie, le Congo, l'Irlande, le Tchad, etc.

Après avoir projeté de passer quelques jours de vacances en famille, Jean-Jacques Leblond devait, une fois de plus, aller à Chambéry, dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 juin. Nous gardons de lui le souvenir d'un gentleman, dont le flegme parfois sarcastique dissimulait la grande générosité de cœur, et le souvenir d'un grand, d'un vrai professionnel. - J.-M. D.-S.]

CORRESPONDANCE

La télévision et la guerre d'Indochine

Nous avons reçu de M. Jean-Jacques Beucher, ancien secrétaire d'Etat dans le gouvernement de M. Barre, ancien prisonnier du Vietnam de 1950 à 1954, 10 lettres suivantes.

Dans son article intitulé « L'honneur d'un journaliste », paru à la page 6 du *Monde* du mercredi 16 mai 1984, M. Patrice de Beer m'accuse d'avoir « injurié » M. Henri de Turénne au cours du face-à-face organisé par Antenne 2, le lundi 14 mai, à propos de l'Indochine.

Usant de mon droit de réponse :

1) Je maintiens que les émissions de M. de Turénne sur l'Indochine « servent » le régime de Hanoi, dont la presse, d'ailleurs, se félicite de l'événement.

2) Je maintiens que M. de Turénne, faisant du faux avec du vrai, me rappelle les commissaires politiques des camps de captivité du Vietnam, où j'ai été « rééduqué » pendant quatre ans.

3) Mais il ne s'agit nullement d'« injures » : de ma part, ce sont des reproches, de douloureux reproches. Je laisse à M. Patrice de Beer la responsabilité d'estimer qu'il est « injurieux » de servir Hanoi et de remembrer à un commissaire politique.

[Libre à M. Beucher de ne pas considérer comme « injures » mais comme « reproches » les propos qu'il a tenus à Hanoi de Turénne. Biaisé le contexte dans lequel il les a proférés et le ton qu'il a employé ne justifient guère de doute : il ne s'agissait pas, surtout de la part d'un ancien prisonnier du Vietnam, d'un compliment ! - F. de B.]

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 11 juin

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

20 h 35 **Cinéma** : le *Bataillon du ciel*. Film français d'A. Esnary (1946), avec P. Blanchard, R. Lefèvre, R. Bascou, J. Wall, A. Le Gall (N.). Première époque : Ce ne sont pas des rogs. - En 1944, un groupe de parachutistes des Forces françaises libres s'entraîne, dans un village anglais, en vue du débarquement. *Schwarb de Joseph Kessel, d'après une histoire vraie. Des personnages fortement typés et, d'une certaine manière, exemplaires, Blanchard en tête. Exaltation du patriotisme. Suite la semaine prochaine.*

21 h 55 **Étoiles et toiles**. Magazine de cinéma de M. Jossano et F. Mikstrand. Les « Beurs » ou les oubliés du cinéma français.

23 h 50 **Journal**.

DEUXIÈME CHAÎNE : A2

20 h 35 **Emmenez-moi au théâtre** : la *Dame de pique*. Opéra en trois actes et sept tableaux de Tchaïkovski, créé pour la première fois le 19 décembre 1890 au Théâtre Mariinski de Saint-Petersbourg, sur une histoire « saisissante » de Pouchkine. Interprété par le Bolchoï, mise en scène L. Barzov, direction musicale Y. Simonov. Avec T. Milachkina, Y. Masourov, E. Obrezova.

23 h 35 **Journal**.

23 h 55 **Bonsoir les clips**.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

20 h 35 **Cinéma** (cycle Dominique Sanda) : 1900 (1^{er} acte). Film italien de B. Bertolucci (1976), avec B. Lancaster, S. Hayden, R. de Niro, G. Depardieu, D. Sanda, L. Berti, S. Sandrelli. En 1900, le petit-fils d'un grand propriétaire agricole d'Emilie naît le même jour que le petit-fils du métayer. *Compagnons d'enfance, de l'âge adulte, le cours de l'histoire italienne. La première partie se termine sur les débuts du fascisme. Œuvre ambitieuse, lyrique, dramatique, brasant les événements historiques, les luttes de classes, les changements sociaux.*

politiques, à partir des rapports de deux hommes. *Gri- serie de filmer et de diriger des acteurs internationaux.*

23 h 15 **Journal**.

23 h 35 **Thalassa**. Magazine de la mer de G. Perceval. *Eclat en bois. Reportage de Daniel Grandclément et Robert Pauly sur la mort des chantiers de construction des bateaux en bois.*

0 h 20 **Prélude à la nuit**. *Musique baroque latino-américaine du dix-septième et du dix-huitième siècle : Xacara (Bolivie), de M. Manuel, interprétés par l'Agrupacion Musica, sous la direction d'Enzo Giaco.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **L'histoire de France en BD**.

17 h 11 **Soi Lewisit**.

17 h 25 **De bouche à oreilles** (à La Rochelle).

17 h 40 **Copy art**.

18 h 10 **Dessin animé** : *Inspecteur Gadget*.

18 h 30 **Protection des monuments anciens**.

18 h 55 **Atout Pic**.

18 h **Informations**.

19 h 35 **Eugène Bézouat ou le rire du centenaire** inconnu.

19 h 50 **L'ours Paddington**.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **L'antre scien**, ou les vivants et les déus : Tocqueville et les deux démocraties.

21 h 50 **Libre parcours variétés** : humour musical.

23 h 30 **Nuits magiques** : Philippe Ariès.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** (donné le 4 juin 1984 au Théâtre musical de Paris) : *A la mémoire des victimes d'Hiroshima*, par le chœur et l'orchestre « Concerto pour violon et orchestre » de Penderecki, par l'Orchestre de la Philharmonie de Cracovie, dir. K. Penderecki ; sol. K. Kulka, violon, E. Stefanska-Lukowicz, clavecin.

23 h **Les soirées de France-Musique** : Méloides, œuvres de Martini, Delmot, Clément, par Vanni-Marcoux.

Mardi 12 juin

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

11 h 15 **TF 1 Vision plus**.

11 h 50 **Les rendez-vous d'Annie**.

12 h 15 **Atout cœur**.

12 h 40 **Télé-foot**.

13 h **Journal**.

13 h 45 **Portes ouvertes** : Hand Ressort.

14 h **Série** : Los Angeles, année 30.

14 h 50 **Série** : les Américains et nous.

15 h 50 **Santé sans nuages**.

15 h 55 **Mémoires**.

Plus loin sur la beauté et la santé d'été ; mémoires d'auteurs ; mots pour maux ; le jardin de la santé (atl, perill).

17 h **Histoires naturelles**.

17 h 25 **Le village dans les nuages**. Emission pour les enfants de Christophe Izard.

17 h 45 **Série** : Quand la liberté venait du ciel.

18 h 15 **Presso-citron**.

18 h 25 **Hip-hop**.

DECouvrez LE NOUVEAU MICHEL DELPECH "LOIN D'ICI" dans l'émission JOUR J

18 h 50 **Jour J**.

18 h 15 **Dessin animé** : *Spiderman*.

18 h 25 **Campagne pour les élections européennes**.

20 h **Journal**.

20 h 30 **D'accord pas d'accord** (Magazine de l'INC).

20 h 35 **Edition spéciale** : Les choix d'Israël en question. Emission de la rédaction de TF 1 animée par A. Sinclair. *Un direct de Jérusalem, à cinq semaines des élections législatives, les grands enjeux politiques qui concernent l'Europe et la Proche-Orient. Des questions : l'avenir de la Cisjordanie ? Y a-t-il une crise morale en Israël ? Le Likoud peut-il garder le pouvoir ? Les réponses de M.M. Itzhak Shamir, premier ministre, et Shimon Peres, leader de l'opposition.*

21 h 55 **Vagabondages** : Spécial Félix Leclerc à Québec. Emission de M. Soro et R. Gicquel. Avec Yves Duteil, Michèle Bernard, Claude Léveillée, Marie-Claire Seguin, Sylvain Léclerc.

23 h 25 **Journal**.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

10 h 30 **ANTIOPE**.

12 h **Journal** (et à 12 h 45).

12 h 10 **Jeu** : l'Académie des neuf.

13 h 35 **Feuilleton** : L'appartement.

13 h 50 **Aujourd'hui le vie**.

14 h 55 **Série** : Le voyage de Charles Darwin.

15 h 45 **Reprise** : La chasse aux trésors.

17 h **Entre nous**.

17 h **Bébé**.

Montréal : moi aussi je parle français.

17 h 45 **Récoré A 2**.

18 h 30 **C'est la vie**.

18 h 50 **Jeu** : Des chiffres et des lettres.

18 h 15 **Le théâtre de Boulevard**.

19 h 25 **Campagne pour les élections européennes**.

20 h **Journal**.

20 h 25 **Football** : France-Danemark. Championnat d'Europe des nations. En direct du Parc des Princes.

22 h 25 **Mardi cinéma**. Avec Pierre Trabaud, Jean Lefebvre, Sabine Azema, Jane Birkin, Pascale Ricard, Omar Sharif.

23 h 30 **Journal**.

23 h 50 **Bonsoir les clips**.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

17 h **Télévision régionale**. Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 **Dessin animé** : *Inspecteur Gadget*.

20 h 5 **Les jeux**.

20 h 35 **Cinéma** : *Avalanche Express*, avec L. Marvin, R. Shaw, L. Evans, M. Schell, J. Nantini, H. Buchholz. *Des agents des services secrets américains assurent la protection d'un chef du KGB qui a fui Moscou pour sauver la paix mondiale, dans un train allant de Milan en Hollande, en passant par la Suisse. Alarçons, feuillets d'espionnage, avec séquences de catastrophes, dont une avalanche provoquée. A prendre, comme en dit, au second degré.*

22 h 5 **Journal**.

22 h 30 **Campagne pour les élections européennes**.

22 h 50 **Parole de régions**. *Lorraine-Champagne-Ardenne. Le bois : la forêt lorraine - l'entreprise Westrock.*

23 h **Football**. Résultats des rencontres pour le championnat d'Europe des nations.

23 h 15 **Prélude à la nuit**. Sonate pour clarinette et piano, de Poulenc, par Guy Dangain (clarinette) et Jean Koerner (au piano).

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **L'histoire de France en BD**.

17 h 10 **Civis** : police et le Chénien de Rio. Film de Robert Siodmak, avec J. Berry, J.-P. Aumont, M. Dali, S. Prim.

18 h 55 **Atout Pic**.

19 h **Informations**.

19 h 35 **Feuilleton** : Une fille du Régent.

19 h 50 **L'ours Paddington**.

FRANCE-CULTURE

16 h 50 **Musique** : Black and blue (Choroko et le jazz).

12 h 5 **Agora**.

12 h 45 **Panorama** : les Juifs, la Pologne et Solidarnosc.

13 h 30 **Préface des arts** : « le miroir », texte d'A. Genon.

14 h **Dequ**.

14 h 10 **Un livre, des voix** : Cette mort qui va, vient et revient... de Virgil Tanase.

14 h 50 **Musique** : des trios et des œuvres (aux amis de la musique de chambre) [et à 21 h 50].

16 h 5 **Les yeux de la tête** : portrait de cine (Bibiis Cendras) à 16 h 35, Mandisophilie à 16 h 50, Météor : à 17 h 15, L'autre rive (les Américains d'Alfortville) ; à 17 h 40, Terre des merveilles.

18 h 10 **Le cri du bouvard**.

18 h 30 **Feuilleton** : Martin.

19 h 25 **Jazz à l'ancienne**.

19 h 30 **Sciences** : histoire des origines (histoire de dinosaures).

Les enjeux internationaux.

20 h 30 **Dialogues franco-allemands** : histoire et littérature. Avec H. Mullisch et Marek Halter.

21 h 45 **Leçons**, textes de Philippe Soupault.

21 h 59 **Musique** : des trios et des œuvres (aux amis de la musique de chambre) : Wiener Fötten Trio (œuvres de Weber et Martini).

22 30 **Nuits magiques** : les mal-aimés.

23 h 15 **Poésie** : multilingue, rediffusion d'émissions de Cl. Royet-Jourdot, ce soir Agnès Rouzier.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 **Concert** : Œuvres de Chostakovitch, Schnittke, Franck, par Daniel Safran, Violoncelle, Anton Ostrov, piano.

13 h 32 **Reprises contemporaines** : Tomas Marco.

14 h 30 **Les enfants d'Orphée** : voyage à travers l'impossible.

15 h **Musiciens à l'œuvre** : « Chaire Croiza » : œuvres de Fauré, Stréville, Duparc, Debussy, Ravel, Roussel, Caplet, Poulenc.

18 h 5 **L'opéra**.

19 h **Le temps du jazz** : portrait d'un jazzman ; Intermède : Feuilleton « Tout Duke ».

20 h **Premières loges** : œuvres de Verdi, Giordano, par Titta Ruffo, baryton.

20 h 30 **Concert** (donné le 6 juin 1984 au Théâtre musical de Paris) : *Le Carnaval romant*, ouverture de Berlioz. Concerto pour piano et orchestre en la mineur de Grieg par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. R. Foster, sol. R. Lupo, piano ; Entrée : *Moments musicaux*, de Schubert ; *Symphonie n° 5 en mi mineur*, de Tchaïkovski.

23 h 50 **Les soirées de France-Musique** : à 23 h 10, Jazz-Club.

ENCORE DISPONIBLE

Le Monde

dossiers et documents

1973-1983

DIX ANS DE CRISE

DÉCEMBRE 1983 - NUMÉRO SPÉCIAL EN VENTE AU MONDE

BON DE COMMANDE 1973-1983 DOSSIERS & DOCUMENTS DIX ANS DE CRISE

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

M.O.

Nombre d'exemplaires X 6 F (frais de port inclus) = F

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde Service de la vente au numéro, 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Le Monde

5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

Pour réussir, dépliez-vous!

Prenez votre véritable dimension : celle des vrais professionnels de la gestion. Ceux que les entreprises recherchent et engagent. Ceux qui sortent du lot. Ceux qui ont quelque chose de plus.

Par exemple, d'avoir obtenu le diplôme du programme de formation polyvalente en gestion

Administration de l'Entreprise

Celui qui vous offre la possibilité unique d'acquiescer en 9 mois d'études à plein temps une formation méthodologique et technique visible pour trente ans de réussite professionnelle. Parce que ce program-

me est différent. Son but exclusif est de former des managers immédiatement opérationnels, dans un climat et avec des méthodes d'entreprises.

La prochaine session débute en octobre 1984. Vous pouvez encore être l'un des quarante stagiaires qui y seront admis. Il vous suffit de demander sans engagement un dossier complet d'information.

ECADE Ecole d'Administration et de Direction des Entreprises

Rue du Burgoin 4, CH-1006 Lusarney (Suisse) - Tél. (021) 221 511

algebra 1520

CARNET DU Monde

Décès

M. Jehan Faust, son mari, Alexis Serge Faust, son fils. Les familles Shroitzman, Shein, ses sœurs et beaux-frères, Rogowski, ses cousins, Et tous ses amis, ont le douleur de faire part du décès de

M^{me} Rita FAUST,
née Felsler,

survenue à Paris, le 8 juin 1984.

Les obsèques auront lieu le mercredi 13 juin, à 9 h 45 précises, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Chasseloup-Laubat, 75015 Paris.

M^{me} J. Speter, Denise, Jacques et Gilles Sevastos, Michel, Annie et le petit Fabien Speter, Toute la famille. Ses amis et camarades, ont le douleur de faire part du décès de

Jacques SZPETER-SPETER,
Jacques Ravine,
dans la Résistance,

survenue le 7 juin 1984, à Paris, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation aura lieu le mercredi 13 juin, à 10 h 45, au cimetière du Père-Lachaise.

On se réunira à l'entrée principale, boulevard de Ménilmontant.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10 bis, rue de Montoye, 75004 Paris.

Réceptions

L'ambassadeur du Portugal a donné une réception, vendredi, à l'occasion de la fête nationale.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

Université Paris-XI (Sevastos), mercredi 13 juin, à 10 heures, salle des professeurs, M. Hélène Ben Seloum : « La Ligue des États arabes, organisation régionale à vocation internationale ».

Université Paris-I, vendredi 15 juin, à 14 h 30, salle Liard, M. Alain Rusco : « Les communistes français et l'Éthiopie (1944-1954) ».

Université Paris-I, samedi 16 juin, à 14 h 30, salle Octave-Gréard, M. Jacques Dubaut : « Recherches sur la théorie de la démonstration ».

Université Paris-I, samedi 16 juin, à 14 heures, amphithéâtre, M. Mohamed Kably : « Société, pouvoir et religion au Maroc, des Mérinides aux Wattasides (XIV^e-XX^e) ».

Université Paris-I, samedi 16 juin, à 14 heures, amphithéâtre, M. Kofi Nnameny : « La notion de système philosophique (Spinoza et Nietzsche) ».

Institut Charles V, mardi 19 juin, à 14 h 30, salle 150, M. Dominique Guy Blangnet : « Récit historique et structure dramatique dans la trilogie des Henri VI de Shakespeare ».

Université Paris-I, mercredi 20 juin, à 14 h 30, salle des Commissions, centre Panthéon, M. Jean Pujol : « L'application du droit privé en matière fiscale. Recherches sur la véritable place du droit privé dans le système fiscal français ».

TÉMOIGNAGE

François de Menthon : un homme de foi

Après le décès de François de Menthon (le Monde, du 5 juin), René Plevin, ancien président du conseil, nous a adressé le texte suivant.

Il est membre du CGE, le Comité général des études, créé par la Résistance. On y prépare des projets de réforme et de législation pour la France lorsqu'elle sera libérée. François de Menthon crée les Cahiers politiques, revue clandestine de COE et du CNR. Il se rend à Londres puis à Alger. C'est alors que le général de Gaulle le fait entrer dans le Comité national français de la libération nationale, comme commissaire à la justice, poste qu'il conserva dans le gouvernement provisoire de la République, après la libération de Paris, en tant que ministre de la justice, garde des sceaux.

La tâche est particulièrement délicate. Résistant du premier jour (la croix de la Libération lui a été décernée par le chef de la France libre, à valeur de 1943), il partage la volonté d'épuration des résistants, mais serviteur du droit, il se refuse aux exactions sommaires, paie de sa personne dans deux villes du Sud-Est pour les empêcher, entend que les condamnés à la peine capitale puissent jouir du droit de grâce, qu'exerce alors le général de Gaulle, comme chef de l'exécutif.

Toute la formation de François de Menthon le destinait à accomplir au MRP, dont il fut un des figures les plus respectées, les plus écoutées. Député, il honora son parti et l'Assemblée des parlementaires de la IV^e République. Nul ne peut évoquer sa mémoire sans penser à sa vie exemplaire, à sa droiture, à son intégrité.

Ceux dont le suis, qui furent de ses compagnons dès les années de sa jeunesse, sont profondément endeuillés par sa disparition.

RENÉ PLEVIN.

Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

	FRANCE	ETRANGER (Vale normale)
15 jours	65 F	119 F
3 semaines	95 F	173 F
1 mois	120 F	227 F
1 mois 1/2	175 F	335 F
2 mois	230 F	444 F

(Pour les tarifs d'abonnement à l'étranger par voie aérienne, veuillez nous consulter au 246-72-23 poste 2391.)

Pour recevoir régulièrement Le Monde à votre adresse de vacances, retournez ce bulletin, rempli en majuscules, au moins DIX JOURS avant votre départ et adressez-le avec le règlement correspondant à :

LE MONDE - Service des Abonnements
5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09

Je m'abonne au Monde du au

Nom Prénom

N° Rue Ville

Code postal Ville

Ci-joint mon versement F.

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le lundi 11 juin à 0 heure et le mardi 12 juin à 24 heures.

Persistance des hautes pressions sur le proche océan et sur l'Europe occidentale, ce qui maintiendra sur la France un temps de saison beau et généralement bien ensoleillé.

Mardi, après des réchauffements et quelques ondées locales en début de journée sur la Côte d'Azur et la Corse et le sud des Alpes, du soleil et des températures très agréables. Sur l'Aquitaine et les régions pyrénéennes, les nuages bas et les bruyards se dissipent que très lentement. Mais il fera tout de même moins beau l'après-midi en bordure de la Manche, des côtes britanniques à la Picardie, et sur les régions allant des Ardennes à l'Alsace. Le temps sera nuageux et brumeux du début de journée jusqu'à quelques éclaircies se développant l'après-midi sur toutes les autres régions y compris Paris, et après les brumes matinales, beau temps bien ensoleillé.

Températures maximales souvent comprises entre 9 et 11 degrés. Elles atteindront 12 à 14 degrés sur les régions les plus méridionales. En milieu d'après-midi, 18-19 degrés en bordure de la Manche, et 21-24 degrés sur les autres régions, du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 11 juin, à 8 heures, de 1 026,1 millibars, soit 769,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 juin ; le second, le minimum de la nuit du 10 juin au 11 juin) : Ajaccio, 20 et 12 degrés ; Biarritz, 18 et 14 ; Bordeaux, 22 et 13 ; Boulogne, 22 et 9 ; Brno, 17 et 11 ; Caen, 21 et 10 ; Cherbourg, 20 et 8 ; Clermont-Ferrand, 22 et 11 ; Dijon, 22 et 11 ; Grenoble-St-M-J., 25 et 12 ; Grenoble-St-Geoirs, 22 et 10 ; Lille, 24 et 10 ; Lyon, 22 et 10 ; Marseille, 21 et 10 ; Nancy, 22 et 11 ; Nantes, 23 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 19 et 17 ; Paris-Montsouris, 24 et 14 ; Paris-Orly, 23 et 13 ; Pau, 21 et 13 ; Perpignan, 25 et 16 ; Rennes, 22 et 9 ; Strasbourg, 22 et 8 ; Tours, 22 et 9 ; Toulouse, 23 et 13 ; Poitiers-Pierr., 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 13 degrés ; Amsterdam, 19 et 10 ; Athènes, 26 et 15 ; Berlin, 14 et 8 ; Bonn, 21 et 10 ; Bruxelles, 21 et 10 ; La Ciotat, 36 et 21 ; Les Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 15 et 6 ; Dakar, 28 et 24 ; Djéza, 22 et 15 ; Genève, 23 et 9 ; Jérusalem, 29 et 15 ; Lisbonne, 26 et 14 ; Londres, 25 et 12 ; Luxembourg, 23 et 11 ; Madrid, 27 et 11 ; Moscou, 14 et 6 ; Nairobi, 23 et 14 ; New-York, 35 et 25 ; Palma-de-Majorque, 24 et 12 ; Rome, 22 et 10 ; Stockholm, 12 et 5 ; Tzouzer, 31 et 18 ; Tunis, 24 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3729

1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

HORIZONTALEMENT

I. Monnaie de singe. - II. « Rempli » à ras bord. Eau. - III. « Bétons » de vieillesse. Une cervelle d'oiseau sur un corps de dieu. - IV. Relève donc qui reconstruit. - V. Petit avoir un certain crédit ou un certain débit. - VI. Ne digère pas le soufflet. Évite bien des mots. - VII. Manière d'être. S'exprime en criant. - VIII. Ne tiennent donc pas debout. - IX. Conjonction. Facile à prendre. - X. Haut lieu de bas-reliefs en Assyrie. Article. - XI. Ramène un peu d'ordre ou ne permet éviter le « gâchis ».

VERTICALEMENT

I. Fait bien chez certains, fait mal à d'autres. - 2. Synbole. On peut en attendre des conseils mais pas des

Solution du problème n° 3728

Horizontalement

I. Condamnation. - II. Paternel. - III. Ode. Ence. El. - IV. Ré. Espèce. Dope. - V. Tartelette. Voir. VI. Eu. Ame. Niche. - VII. Grelot. Nain. - VIII. Renaît. Acide. - IX. Uni. Tê. Niger. - X. Ions. Repriseuse. - XI. Léger. Sial. - XII. Llanos. Ru. Eu. - XIII. Limonaillers. - XIV. Sèle. Il. Tissu. - XV. Été. Alerte. Eoi.

Verticalement

1. Portefeuille. - 2. Cadeau. Noël. Tê. - 3. Ore. Gringulet. - 4. Né. Egaré. Stalle. - 5. Drapeau. Rome. - 6. An. Atelier. SO. - 7. Médit. Oats. Nil. - 8. NL. Sent. Pirate. - 9. Aes. Tarander. - 10. Neveu. II. - 11. Ise. Oc. Ans. Bête. - 12. Obédience. RI. - 13. NI. Or. Aigu. Esse. - 14. Régicide. Su. - 15. Cély. Nêrte. Zui.

GUÿ BROUÏY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du dimanche 10 juin

DES DECRETS

Portant application de l'article 25 de la loi du 15 juillet 1980 relative aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur et comptant le décret du 15 avril 1981.

Portant publication de l'échange de lettres des 30 mars et 24 avril 1984 relatif à la prolongation de la participation du contingent aérien français à la force multinationale et d'observateurs (FMO).

DES ARRÊTÉS

Fixant les taux de la taxe parafiscale sur les produits pétroliers et portant création d'un fonds de modernisation du réseau des détaillants en carburants.

Relatif aux conditions dans lesquelles les sommes recueillies au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction par les organismes collecteurs doivent être affectées à la construction, à l'acquisition-amélioration ou à l'amélioration de logements et conditions d'emploi de cette participation dans les investissements directs.

PARIS EN VISITES - MERCREDI 13 JUIN

Hôtel de Sully, 14 à 30, 62, rue Saint-André, M^{me} Ségol. « La sculpture » (Psycho-Santé).

Nour-Dame, 15 heures, tournée, M. Jacomet.

Hôtel de Sully et place des Vosges, 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Lépan (Caisse nationale des monuments historiques).

Le Vieux Belleville, 14 h 30, Métro Télégraphe (Résurrection du passé).

LEOTO

8 15 28 27 32 42

PROCHAINES TIRAGES : MARDI 12 JUIN ET VENDREDI 15 JUIN

BOULET	1	2	3
1 BOULET	7 315 469,00 F		
2 BOULET	131 587,00 F		
3 BOULET	7 904,00 F		
4 BOULET	133,00 F		
5 BOULET	9,50 F		

1 BOULET = 19,00 F

VENTE TOTALE

LES PLUS BAS PRIX

TAPIS

IRAN ET ORIENT

ARTISANAT PERSAN

LES PLUS BAS PRIX

Maison de l'Iran

225.62.90

65, Champs-Élysées-8^e

PARIS

DEPUIS LE 1^{er} JUIN

La mairie a ouvert un service d'information télématique

« Quelles sont les maisons de retraite du quatrième arrondissement qui pourraient accueillir ma vieille maman ? », « Quels sont les derniers événements de la vie municipale ? », « Quand peut-on visiter l'Hôtel de Ville ? » A ces trois types de questions, les Parisiens peuvent, depuis le 1^{er} juin, obtenir une réponse rapide. Tout au moins les dix mille d'entra chez qui les PTT ont installé un Minitel, cet appareil gros comme une boîte à chaussures, équipé d'un clavier d'interrogation et d'un écran-réponse. La mairie de Paris, en effet, a décidé de se brancher sur le réseau Télémat, qui, déjà, remplace l'annuaire téléphonique d'entra, donne les horaires SNCF et fournit même des relevés de compte bancaires.

L'Hôtel de Ville offre gratuitement trois types de services. D'abord, un journal hebdomadaire, qui permet aux Parisiens de se tenir au courant des événements municipaux, des travaux en cours, des manifestations culturelles et sportives. Mathématiquement, ce journal n'est mis à jour qu'une fois par semaine. En outre, il ne profite pas, pour l'instant du moins, des lumières de Sophie, l'ordinateur de la Maison d'information culturelle que la mairie a mis en service il y a huit mois (le Monde du 25 septembre 1983). Pourtant, ce système fournit instantanément la liste de tous les spectacles et concerts donnés dans la capitale. Mais il faut se déplacer pour l'interroger.

En deuxième lieu, le service de Télémat de la Ville fournit des renseignements simples d'ordre administratif. Enfin, pour les problèmes un peu plus complexes, mais qui restent de la compétence de la mairie, l'appareil fonctionne comme une boîte aux lettres électronique. Les possesseurs d'un Minitel tapent leurs questions sur le clavier ; Minitel répondra en donnant un numéro d'ordre. Quarante-huit heures plus tard, l'usage se contente de répéter ce numéro et la réponse élaborée dans l'intervalle par les fonctionnaires municipaux s'inscrit sur son écran.

La service télématique de la Ville de Paris est accessible sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre. La location de l'appareil, installé par les PTT, est gratuite. Mais son usage coûte 30 centimes la minute.

Pour l'instant, les PTT n'ont mis en route le réseau Télémat que sur les troisième et quatrième arrondissements. Trois autres arrondissements (le premier, deuxième et cinquième) sont en cours d'équipement. La totalité de la capitale sera en mesure de recevoir des Minitel d'ici au mois de juin 1985. Les usagers doivent en faire la demande.

M. A.-R.

EN BREF

BIBLIOGRAPHIE

LES CHEMINS DE L'ESPOIR - C'est le titre d'une biographie de Léo Lagrange, ministre des sports et loisirs du Front populaire, engagé volontaire en 1940 et mort au front. Elle est l'œuvre d'un jeune instituteur du Nord, M. Jean-Louis Chappat. L'ouvrage, résultat de quatre années de recherches, est publié par la Fédération régionale Léo-Lagrange (FRLL). Le statut associatif de l'éditeur place l'ouvrage en dehors des circuits traditionnels de distribution. Les Chemins de l'espoir, titre message mais aussi rappel de l'émotion qui fit Léo Lagrange à André Malraux.

470 pages, 80 illustrations, 80 francs, en librairie et à la FRLL, 3, rue du Palais-de-Justice, 59600 Lille. Tél. : (20) 31-01-18.

MAIRIE-EXPO 84

UNE VITRINE POUR LES MAIRES. - Les 36 394 maires et les 3694 conseillers généraux et régionaux de France trouveront, du 29 novembre au 4 décembre, au Centre national des industries et techniques (CNTI) de Paris-la Défense, l'information comparative et l'assistance technique dont ils ont besoin pour prendre des décisions dans les domaines qui les préoccupent : mobilier urbain, nettoyage, retraitement des ordures, construction de terrains de jeux, de piscines, de tennis, modèles de cuisines collectives, informatique, câblage de télévision, radio municipale, édition, etc.

Pour les entreprises, Mairie-Expo 84 est un marché : les budgets municipaux et généraux sont votés entre décembre et mars, dans la foulée immédiate de l'exposition.

Réervations d'espace jusqu'au 15 juin auprès de Relations publiques (CNTI) de Paris-la Défense, l'information comparative et l'assistance technique dont ils ont besoin pour prendre des décisions dans les domaines qui les préoccupent : mobilier urbain, nettoyage, retraitement des ordures, construction de terrains de jeux, de piscines, de tennis, modèles de cuisines collectives, informatique, câblage de télévision, radio municipale, édition, etc.

Les candidatures sont reçues jusqu'au 30 juin à la direction de l'établissement, 21, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : (1) 222-41-90.

COURS UNIVERSITAIRES

A LA « CATHO » DE PARIS. - L'Institut d'études sociales de l'Institut catholique de Paris, dirigé par les jésuites, offre chaque année à cinquante nouveaux étudiants la possibilité de recevoir une formation en économie, sociologie, politique, et réflexion fondamentale. Des bacheliers peuvent obtenir une maîtrise en quatre ans, puis effectuer ainsi un troisième cycle et présenter un doctorat.

L'Institut accueille aussi, en nombre limité, des auditeurs libres. Il est habilité pour la formation professionnelle continue et les congés-formation.

Les candidatures sont reçues jusqu'au 30 juin à la direction de l'établissement, 21, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : (1) 222-41-90.

FESTIVAL-FOIRE

JEAN COCTEAU A SAINT-GERMAIN. - La culture et la fête, le théâtre et le patin à roulettes : pourquoi pas ? Le septième Festival-Foire - au nom ambigu - de Saint-Germain-des-Prés rend d'abord hommage à

IX-VOUS!

l'année américaine après le BAC

Sur le campus d'une grande université de Floride ou de Californie, quel que soit le niveau d'anglais. Préparation idéale pour études ultérieures aux U.S.A. ou en France.

UNIVERSITY St. Am. St. rue Ch. Lamine, 92 REUILLY - 722 94 94

SOCIAL

Les présidences des caisses de sécurité sociale

Domination des syndicats « réformistes » avec l'appui du CNPF

Le choix des responsables des caisses de sécurité sociale régionales et locales, qui a pris plus de sept mois (1), se traduit par un succès sur toute la ligne des organisations syndicales « réformistes » (CFTC, CGC, FO), qui obtiennent ensemble 85 % des présidences (224 sur 262) des caisses d'assurance-maladie et d'allocation familiale (CAF). Force ouvrière, à elle seule, en détient plus de la moitié.

(UNAF), qui ne préside plus que deux caisses d'allocation familiale, contre vingt-cinq à la veille des élections, et les travailleurs indépendants, qui n'en président que six au lieu de douze. En revanche, la Fédération nationale de la Mutualité française, nouvelle venue dans les conseils des caisses primaires, y obtient cinq présidences.

Avec 134 présidences (contre 51 auparavant), FO dominera les caisses de sécurité sociale (comme le CNPF avant les élections), notamment dans la branche maladie : la caisse nationale, 10 caisses régionales (sur 17) et 82 caisses primaires (sur 133), auxquelles il faut ajouter 41 caisses d'allocation familiale. CGC et CFTC obtiennent un nombre de présidences presque égal. La CGC en aura 48 (contre 26 auparavant) : la Caisse nationale vieillesse, deux caisses régionales maladie (Toulouse, Limoges), 19 caisses primaires, 26 caisses d'allocation familiale ; la CFTC 45 (contre 14 auparavant), surtout dans le secteur famille (elle y présidera la caisse nationale et 28 caisses locales).

A cela, il faut ajouter d'autres postes de responsabilité, comme les présidences des commissions importantes que ces trois organisations ont « trustées » : par exemple la CGC détient 22 vice-présidences (sur 20 dans la branche maladie), FO et CGC 16 chacune.

Le CNPF avait décidé de ne pas accepter de présidence dans les nouveaux conseils d'administration, où les employeurs n'avaient plus qu'un peu plus du quart des sièges ou lieu de la moitié, mais certains employeurs se sont laissés ébranler par l'appui des syndicats « réformistes » lorsque ceux-ci ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur un « bon » candidat ; le CNPF détient donc 20 présidences (contre 127 auparavant), celle de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS), chargée de la gestion du personnel sur le plan national, 4 caisses régionales (Bordeaux, Lille, Marseille pour la maladie, et la caisse vieillesse de Strasbourg), 6 caisses primaires et 9 caisses d'allocation familiale. Et outre cet « effacement » relatif est compensé par 132 vice-présidences au lieu de 94 (8 caisses régionales, 7 caisses primaires, 47 caisses d'allocation familiale), l'appui des administrateurs patronaux ayant été décisif.

600 SOLDATS POUR LA BATAILLE DE L'EMPLOI EN 1984-1985

A l'occasion du colloque sur la « Formation des jeunes chômeurs », organisé par des volontaires du contingent, à l'université de Paris-Orsay, M. Roger-Gérard Schwartzberg, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, a présenté, le 7 juin, un premier bilan du programme « Volontaire pour la formation à l'informatique » (VFI).

Engagé en juillet 1983, avec trois cent soixante VFI répartis sur l'ensemble des régions, ce programme a permis de former à l'informatique près de onze mille jeunes sans emploi de moins de vingt-cinq ans. Le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, coordonnateur de cette opération, a donc décidé de renouveler et d'amplifier cette expérience. Ce sont ainsi six cents VFI qui, pour 1984-1985, satisfaisent à leur obligation de service national sous cette forme.

Cependant, certains VFI ont souligné les ambiguïtés existant par rapport aux formateurs professionnels avec lesquels ils peuvent parfois paraître entrer en concurrence. D'une part, en effet, ils reviennent moins chers aux organismes qui les emploient (environ 35 000 F par an) ; d'autre part, libres de toute obligation, ils se révèlent plus disponibles et plus proches des jeunes.

Formation des jeunes : la CGT désapprouve l'attitude du gouvernement. — Absente de la réunion qui s'est tenue le 7 juin à l'hôtel Maitillon, avec les signataires de l'accord d'octobre 1983 (FO, CFDT, CFTC, CGC, CGPME et CNPF) sur la formation professionnelle en alternance, la CGT a fait connaître, le 8 juin, son opposition aux décisions qui ont été prises (Le Monde du 9 juin). « Il semble impensable que le gouvernement s'engage sans avoir recueilli l'avis de la CGT », indique M. Oswald Calvetti, membre de la commission exécutive de la CGT, dans un communiqué, en estimant qu'« il ne doit pas céder au chant du patron qui se poursuit depuis des mois ». Sur tous les points en discussion, la CGT maintient sa position, affirmant que « le patronat aurait les mains libres pour renouveler les stages parking », et rejette les stages d'initiation et d'adaptation prévus dans l'accord.

DÉCENTRALISATION

Les communautés urbaines demandent une aide accrue de l'Etat pour la sécurité

Les représentants des communautés urbaines se sont réunis à Brest (Finistère) les vendredi 8 et samedi 9 juin pour confronter leurs expériences et faire un premier bilan de la décentralisation.

De notre envoyée spéciale

Brest. — Les neuf communautés urbaines étaient représentées à ces journées d'études : Cherbourg, Le Mans, Brest, Le Creusot - Montceau - les - Mines, Lyon, Strasbourg, Lille, Dunkerque et Bordeaux. Les conséquences de la décentralisation sur les compétences des communautés ont été au centre des débats sur l'urbanisme, les finances, les transports urbains, la sécurité et l'enseignement. Dans le domaine financier, les représentants des communautés se sont félicités de l'augmentation de la dotation globale d'équipement (versée par l'Etat), mais ont réaffirmé qu'ils ont refusé de payer la TVA sur ces subventions.

REVALORISATION DU TAUX DE REMBOURSEMENT DE L'AIDE MÉNAGÈRE AUX PERSONNES AGÉES

Les fédérations nationales d'aides-ménagères ont marqué leur satisfaction, au cours d'une conférence de presse, le 5 juin, à l'annonce de la publication — au Journal officiel du 6 juin — d'un décret portant relèvement du taux horaire maximum de remboursement de l'aide ménagère à domicile par l'aide sociale à 57,35 F pour la province et à 59,35 F pour la région de l'Île-de-France, ce qui met fin à six mois d'incertitude. Ce taux de remboursement, qui prend en compte les charges salariales et les frais de gestion, représente, en effet, l'unique ressource de ces associations gérées par des bénévoles. La revalorisation aura un effet rétroactif au 1^{er} janvier 1984.

AFFAIRES

LE GROUPE ITALIEN ZANUSSI NÉGOCIE UN MORATOIRE DE SES DETTES AVEC LES BANQUES ITALIENNES

Le groupe Zanussi, numéro un de l'électroménager italien, va entamer cette semaine des négociations avec les banques pour rééchelonner ses lourdes dettes de 5 milliards de francs français. Incapable de faire face à ses échéances, Zanussi va tenter d'obtenir d'abord auprès des banques italiennes un crédit de secours de 18 millions de dollars nécessaires immédiatement pour payer des intérêts aux banques étrangères. Ensuite, le groupe aura besoin d'un moratoire de ses dettes italiennes.

A plus long terme, le sauvetage de Zanussi passe par la vente d'activités hors électroménager, par des suppressions d'emplois (le groupe compte vingt-deux mille salariés) et par un montage financier indispensable sur le capital, qui d'est aujourd'hui que de 400 millions de francs. Après plusieurs années de pertes, dont encore 700 millions de francs en 1983, Zanussi se trouve aujourd'hui en situation nette négative et devrait en toute logique déposer son bilan. La concrétisation de ce plan s'avère néanmoins difficile.

Textile en baisse. — La production de l'industrie textile française a diminué de 1,5 % en 1983, par rapport à 1982. L'union patronale indique que le chiffre d'affaires — 90 milliards de francs — a augmenté de 7 %, et que les investissements ont progressé de 25 %, et ce pour la deuxième année consécutive. C'est grâce au dispositif d'allègement de charges sociales que les firmes du textile ont pu accroître sensiblement leurs dépenses de modernisation des outils de production. Les effectifs employés par la branche (280 000 en 1983, selon l'UNEDIC) ont diminué de 2 % en un an.

Mise en garde gouvernementale contre les dépassements d'honoraires médicaux

Plusieurs syndicats médicaux ayant invité leurs adhérents à appliquer pour les visites à domicile des tarifs d'actes d'urgence ou de « dépassements exceptionnels » pour « exigence particulière du malade », le ministre de l'économie et celui des affaires sociales, dans une lettre commune à la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et à la Fédération des médecins de France (FMF) menacent les médecins de mesures de rétorsion. Ils rappellent que le recours systématique au « dépassement exceptionnel » ne traduit pas seulement l'esprit et l'équilibre conventionnels mais constitue également une pratique illicite passible de sanctions pénales ; ils annoncent que, « dans l'hypothèse où de tels comportements persisteraient », il leur faudrait « mettre aux prises des conséquences soient tirées, comme elles l'ont été en pareil cas pour d'autres professions, lors des prochaines négociations tarifaires » et que la situation ne favoriserait pas les discussions entre les médecins, les pouvoirs publics et les partenaires sociaux en vue de la prochaine convention entre médecins et Sécurité sociale.

LA FNMFF HOSTILE A LA « MUTUALISATION » DES DÉPENSES DE SANTÉ

La Fédération nationale de la mutualité française (FNMFF) rejette, dans un communiqué, les suggestions de M. Christian Pierrat, PS, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, en faveur d'« une mutualisation de certains risques et pour certains types de revenus » (Le Monde du 6 juin). « Une telle orientation, selon la FNMFF, accroît les inégalités devant la maladie » et « augmenterait les risques d'une commercialisation de l'assurance-maladie et la santé aux dépens de la solidarité nationale ».

« A la suite de rencontres de la FNMFF avec le PC (le 6 juin) et le PS (le 8 juin), les deux partis ont affirmé leurs convergences de vues avec la FNMFF. Dans des communiqués communs, ils ont souligné leur attachement à la solidarité nationale, « fondement du système de protection actuel », que la sélection des risques pratiquée par l'assurance remettrait en cause. Ils ont aussi affirmé leur accord avec le FNMFF pour condamner les dépassements de tarifs conventionnels.

LE GROUPE ITALIEN ZANUSSI NÉGOCIE UN MORATOIRE DE SES DETTES AVEC LES BANQUES ITALIENNES

Le groupe Zanussi, numéro un de l'électroménager italien, va entamer cette semaine des négociations avec les banques pour rééchelonner ses lourdes dettes de 5 milliards de francs français. Incapable de faire face à ses échéances, Zanussi va tenter d'obtenir d'abord auprès des banques italiennes un crédit de secours de 18 millions de dollars nécessaires immédiatement pour payer des intérêts aux banques étrangères. Ensuite, le groupe aura besoin d'un moratoire de ses dettes italiennes.

A plus long terme, le sauvetage de Zanussi passe par la vente d'activités hors électroménager, par des suppressions d'emplois (le groupe compte vingt-deux mille salariés) et par un montage financier indispensable sur le capital, qui d'est aujourd'hui que de 400 millions de francs. Après plusieurs années de pertes, dont encore 700 millions de francs en 1983, Zanussi se trouve aujourd'hui en situation nette négative et devrait en toute logique déposer son bilan. La concrétisation de ce plan s'avère néanmoins difficile.

Textile en baisse. — La production de l'industrie textile française a diminué de 1,5 % en 1983, par rapport à 1982. L'union patronale indique que le chiffre d'affaires — 90 milliards de francs — a augmenté de 7 %, et que les investissements ont progressé de 25 %, et ce pour la deuxième année consécutive. C'est grâce au dispositif d'allègement de charges sociales que les firmes du textile ont pu accroître sensiblement leurs dépenses de modernisation des outils de production. Les effectifs employés par la branche (280 000 en 1983, selon l'UNEDIC) ont diminué de 2 % en un an.

Micro informatique : IBM baisse ses prix. — Le numéro un mondial de l'informatique a réduit de 18 à 23 % les prix de ses ordinateurs personnels, notamment du PC Junior. Les nouvelles versions de base du PC contiennent désormais des mémoires de 256 kilobits au lieu de 64. Elles sont vendues 2 520 dollars. Quant au Junior, son prix est abaissé de 699 dollars à 599. Toutefois, IBM n'a pas modifié le clavier de ce modèle, objet de critiques de la part des utilisateurs.

ORGANISME LIÉ A LA CGT

Tourisme et Travail licencie

Tourisme et Travail s'apprête à licencier. Un comité d'entreprise convoqué pour le 8 juin a examiné « un projet de réduction des effectifs du siège » touchant quarante-cinq personnes sur un effectif de cent soixante et onze salariés, non compris les vingt-quatre « politiques » qui dirigent l'importante fédération. Tourisme et Travail, un organisme lié à la CGT qui fournit des prestations de tourisme social aux comités d'entreprises, notamment, n'est pas une entreprise comme les autres. La procédure de licenciement qu'elle emploie non plus, puisque les parties prenantes de la décision — employeurs, salariés et fédération syndicale du commerce — appartiennent, toutes, à la CGT.

Ni les uns, ni les autres ne tiennent spécialement à évoquer l'affaire et c'est ainsi que M^{me} Purita Torrè, l'une des représentantes de la section CGT des employés réposés, s'échappe que « nous n'avons pas décidé de faire appel à la presse », quand on l'interroge. Tout un plus reconnaît-elle que des licenciements sont effectivement envisagés, « comme dans beaucoup d'entreprises en ce moment » mais qu'il n'est « pas question de faire une conférence de presse ». Quant à M. Bruno Meynet, le nouveau secrétaire général de Tourisme et Travail qui vient de remplacer M. Daniel Briard, « démissionné » le 30 mai dernier, il fait simplement savoir qu'il communiquera « des informations en temps utile ».

Il faut dire que tant de discrétion s'explique aussi par les circonstances. En décembre 1983, encore, la fédération Tourisme et Travail tenait son congrès à Gennevilliers sur un ton triomphaliste et recrutait neuf « politiques » de plus. Deux mois plus tard, pourtant, la même direction informait les élus du comité d'entreprise que Tourisme et Travail connaissait des difficultés et que le pire serait à craindre « si nous étions une entreprise capitaliste... ». Des chiffres alarmants commencent à circuler à propos d'un déficit évalué à 23 millions de francs — pour un chiffre d'affaires à peu près équivalent —, ensuite ramené officiellement à 9 millions dans le bilan de 1983, semant la panique parmi le personnel, très débilité. A la même époque aussi, alors qu'on parlait beaucoup d'un cinquantaine de licenciements, les sections syndicales CGT cadres et employés préparaient un contreplan, préconisant des activités nouvelles.

Puis ce fut le silence, comme si les difficultés s'étaient évanouies. Tourisme et Travail tournant au ralenti, les responsables techniques des services perdant leur autonomie face aux « politiques », de plus en plus présents dans la gestion quotidienne. Chacun savait bien que cette tournure se terminerait fatalement par un coup d'orage : il éclata le ven-

ÉNERGIE

LE PROJET D'OLÉODUC ENTRE L'IRAK ET L'ARABIE SAOUDITE SE PRÉCISE

D'après l'agence de presse irakienne INA, des entretiens devaient s'ouvrir lundi 11 juin entre responsables irakiens et saoudiens pour la construction d'un oléoduc reliant le sud de l'Irak au terminal saoudien de Yanbou sur la mer Rouge (Le Monde du 6 mars).

La première tranche de travaux prévoit la construction d'un oléoduc de 630 kilomètres reliant les champs pétroliers irakiens à la liaison saoudienne déjà existante entre Ghawar et Yanbou. Pour la deuxième tranche, la création d'un second oléoduc indépendant et d'un nouveau terminal à Yanbou (1,6 million de barils par jour) est envisagée. Le coût d'ensemble du projet est estimé à 2,5 milliards de dollars. D'après le magazine Middle East Economic Survey, publié à Nicosie, la firme américaine Brown and Root aurait déjà obtenu un contrat d'ingénierie pour l'ensemble du programme et les firmes japonaises Mitsubishi, C. Itoh et Sumitomo auraient été contactées par l'Irak.

Micro informatique : IBM baisse ses prix. — Le numéro un mondial de l'informatique a réduit de 18 à 23 % les prix de ses ordinateurs personnels, notamment du PC Junior. Les nouvelles versions de base du PC contiennent désormais des mémoires de 256 kilobits au lieu de 64. Elles sont vendues 2 520 dollars. Quant au Junior, son prix est abaissé de 699 dollars à 599. Toutefois, IBM n'a pas modifié le clavier de ce modèle, objet de critiques de la part des utilisateurs.

Micro informatique : IBM baisse ses prix. — Le numéro un mondial de l'informatique a réduit de 18 à 23 % les prix de ses ordinateurs personnels, notamment du PC Junior. Les nouvelles versions de base du PC contiennent désormais des mémoires de 256 kilobits au lieu de 64. Elles sont vendues 2 520 dollars. Quant au Junior, son prix est abaissé de 699 dollars à 599. Toutefois, IBM n'a pas modifié le clavier de ce modèle, objet de critiques de la part des utilisateurs.

ORGANISME LIÉ A LA CGT

Tourisme et Travail licencie

Tourisme et Travail s'apprête à licencier. Un comité d'entreprise convoqué pour le 8 juin a examiné « un projet de réduction des effectifs du siège » touchant quarante-cinq personnes sur un effectif de cent soixante et onze salariés, non compris les vingt-quatre « politiques » qui dirigent l'importante fédération. Tourisme et Travail, un organisme lié à la CGT qui fournit des prestations de tourisme social aux comités d'entreprises, notamment, n'est pas une entreprise comme les autres. La procédure de licenciement qu'elle emploie non plus, puisque les parties prenantes de la décision — employeurs, salariés et fédération syndicale du commerce — appartiennent, toutes, à la CGT.

Ni les uns, ni les autres ne tiennent spécialement à évoquer l'affaire et c'est ainsi que M^{me} Purita Torrè, l'une des représentantes de la section CGT des employés réposés, s'échappe que « nous n'avons pas décidé de faire appel à la presse », quand on l'interroge. Tout un plus reconnaît-elle que des licenciements sont effectivement envisagés, « comme dans beaucoup d'entreprises en ce moment » mais qu'il n'est « pas question de faire une conférence de presse ». Quant à M. Bruno Meynet, le nouveau secrétaire général de Tourisme et Travail qui vient de remplacer M. Daniel Briard, « démissionné » le 30 mai dernier, il fait simplement savoir qu'il communiquera « des informations en temps utile ».

Il faut dire que tant de discrétion s'explique aussi par les circonstances. En décembre 1983, encore, la fédération Tourisme et Travail tenait son congrès à Gennevilliers sur un ton triomphaliste et recrutait neuf « politiques » de plus. Deux mois plus tard, pourtant, la même direction informait les élus du comité d'entreprise que Tourisme et Travail connaissait des difficultés et que le pire serait à craindre « si nous étions une entreprise capitaliste... ». Des chiffres alarmants commencent à circuler à propos d'un déficit évalué à 23 millions de francs — pour un chiffre d'affaires à peu près équivalent —, ensuite ramené officiellement à 9 millions dans le bilan de 1983, semant la panique parmi le personnel, très débilité. A la même époque aussi, alors qu'on parlait beaucoup d'un cinquantaine de licenciements, les sections syndicales CGT cadres et employés préparaient un contreplan, préconisant des activités nouvelles.

Puis ce fut le silence, comme si les difficultés s'étaient évanouies. Tourisme et Travail tournant au ralenti, les responsables techniques des services perdant leur autonomie face aux « politiques », de plus en plus présents dans la gestion quotidienne. Chacun savait bien que cette tournure se terminerait fatalement par un coup d'orage : il éclata le ven-

MONNAIE

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Table with columns for categories (ACTIF, PASSIF) and amounts in millions of francs. Includes sub-sections like 'OR ET CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER' and 'BILLETTS EN CIRCULATION'.

CONFLIT DE FAMILLE

Dès lors, les événements se précipitent, puisque le « projet de réduction des effectifs » prévoyait 45 licenciements (26 chez les ouvriers et employés, 7 chez les agents de maîtrise, 9 chez les cadres et 3 chez les cadres supérieurs) s'accompagnant d'un plan social envisageant des préretraites, des actions de formation et des aides aux reclassements. Les sections syndicales, décontentées, firent appel à la fédération du commerce CGT, qui, apparemment, n'avait cessé d'avoir des contacts avec la direction de Tourisme et Travail. Le personnel décida, le 29 mai, d'investir les lieux et demanda aux « politiques » d'annuler le comité d'entreprise du lendemain.

Le 30, ce conflit de « famille » atteignait son comble. Par une note, la direction « politique » faisait savoir qu'un nouveau secrétaire général était nommé, M. Bruno Meynet, et que celui-ci présiderait le comité d'entreprise consacré à l'examen du bilan « légèrement déficitaire ». Une assemblée générale du personnel eut également lieu. Ce fut l'occasion de se livrer à une campagne de dénominations contre ceux qui se seraient rendus coupables d'indiscrétions en alertant la presse. Cela permit aussi à la direction de déclarer : « Nous maintenons notre projet de réductions d'effectifs... que nous mettrons en œuvre plus rapidement ». Depuis, on attendait la convocation de la nouvelle réunion du comité d'entreprise. Elle est arrivée le 5 juin.

On peut toutefois se demander comment Tourisme et Travail en est arrivé à cette situation. Parmi les explications, on avance que le personnel était davantage recruté sur des critères militaires que professionnels, et que les tentatives pour corriger cet état de fait s'étaient récemment soldées par le départ de directeurs techniques successifs. Les résultats se dégradant, les « politiques » eurent de plus en plus tendance à s'immiscer dans le fonctionnement de l'organisme, alors qu'ils n'avaient pas toujours les compétences pour le faire. Surtout, leur nombre, déjà impressionnant, qui venait d'être augmenté pour opérer sans doute une reprise en main, coûtait cher en salaires, frais et avantages divers.

ALAIN LÉBAURE.

CEPES - GFFPA - centre formation professionnelle avec enseignement supérieur privé. 57, r. Ch.-Lafitte, 92 - Neuilly. 722.94.94 - 745.09.19

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

1550

CEE

Marché de l'acier : optimisme prudent de la Commission de Bruxelles

De notre correspondant

Bruxelles (Communauté européenne). — La Commission européenne fait preuve d'un optimisme prudent dans ses prévisions sur l'évolution du marché sidérurgique des Dix. Elle relève les « résultats encourageants » de la consommation d'acier au cours de ces derniers mois. Dans son programme prévisionnel pour le troisième trimestre de cette année, la Commission estime à 6% l'accroissement de la demande des industries utilisatrices par rapport à la même période de 1983 (23,5 millions de tonnes, contre 22,1 millions).

Elle prévoit, en outre, une reprise des exportations — notamment vers les Etats-Unis — qui devraient atteindre 5,7 millions de tonnes de juillet à septembre : c'est-à-dire un niveau supérieur aux deux premiers trimestres de l'année et aux trois mois correspondants de 1983. A l'inverse, les importations des Dix enregistreraient une légère baisse, due essentiellement au ralentissement de l'activité économique durant l'été.

Le résultat qui procure le plus de satisfaction à Bruxelles est le retour à des prix « relativement restreints ». Excepté ceux des profilés et des pontelles, les prix des produits sidérurgiques ont augmenté en moyenne, selon les catégories, de

5% à 10% depuis le début de 1984. L'amélioration et la consolidation des prix, jugés indispensables par Bruxelles afin d'améliorer la situation financière des entreprises européennes, conduisent la Commission à se montrer prudente en matière de contingentement obligatoire de la production (article 58 du traité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier). Aussi ne modifiera-t-elle pas, en règle générale, pour le troisième trimestre les quotas par produits actuellement attribués aux sidérurgistes des Etats membres.

MARCEL SCOTTO.

ÉTRANGER

AUX ÉTATS-UNIS

Incertitude sur la croissance en 1985

Les économistes de la Maison Blanche et ceux du Business Council sont en désaccord sur les perspectives de la croissance économique pour 1985 : selon M. Martin Feldstein, l'économiste numéro un de la Maison Blanche, la croissance devrait se poursuivre l'année prochaine.

La croissance de l'économie américaine sera vraisemblablement plus forte cette année que les 5% retenus dans les dernières estimations officielles ; l'inflation se maintiendra à un niveau raisonnable, a annoncé dimanche 10 juin M. Martin Feldstein. « Tous les indicateurs actuels nous laissent penser que l'expansion va se poursuivre en 1985 à un niveau souhaitable avec une augmentation des revenus et une baisse du chômage », a ajouté le conseiller de M. Reagan.

S'il rejoint M. Feldstein lorsqu'il estime que la croissance va se poursuivre en 1984, le Business Council est plus sceptique sur les perspectives pour 1985 : une incertitude largement généralisée dans le pays prévaut en ce qui concerne 1985 et au-delà « en raison du comportement des taux d'intérêt », indique dans un rapport l'Institut d'études économiques proche des milieux d'affaires. Le Business Council souligne les craintes des experts d'une remontée des taux d'intérêt qui « viendrait mettre un terme à l'expansion économique actuelle ».

Les Japonais épargnent moins et s'endettent de plus en plus

De notre correspondant

Tokyo. — Conséquence d'une quasi-stagnation du pouvoir d'achat depuis plusieurs années, l'épargne des ménages, traditionnellement importante au Japon, est en baisse. L'endettement, en revanche, augmente beaucoup.

Selon des statistiques officielles récentes, la très faible progression du revenu réel disponible (moins de 1% en moyenne de 1975 à 1982) s'est traduite en 1983 par une croissance minime de l'épargne des ménages, la plus mince depuis plus de vingt ans : 3,3% soit environ 200 000 yens en moyenne par tête (866 dollars). L'endettement, lui, s'est accru de 20%.

La moyenne nationale de l'épargne des ménages est chiffrée à quelque 6 millions de yens (environ 26 000 dollars), une récente enquête montre cependant que les deux tiers des salariés disposent d'une épargne très inférieure de 2 à 4,5 millions de yens seulement (8 500 à 20 000 dollars). Par comparaison, la moyenne de l'endettement des ménages a dépassé les 2 millions de yens (environ 8 500 dollars). Dans le cas des ménages ayant contracté des emprunts pour se loger, la moyenne approche les 6 millions de yens (plus de 25 000 dollars) soit autant que l'épargne moyenne des salariés.

Ce dernier chiffre explique l'impossibilité pour de nombreux Japonais de se faire construire une maison, espoir et objectif prioritaire de chaque famille. Cela explique également la prolifération des maisons de prêts usuraires et peut expliquer — en partie — l'augmentation des suicides. Le prix moyen d'une maison (en matériaux préfabriqués et sans chauffage central) dans la zone de Tokyo était estimé en 1982 à plus de onze fois le montant du revenu annuel moyen des salariés, contre sept fois en 1975. De surcroît, une part de plus en plus importante du revenu des ménages est consacrée au remboursement de dettes qui s'alourdissent sans cesse. « De plus en plus de gens tombent dans l'enfer de l'endettement. De nombreuses familles ont purement et simplement péri de ce fait », écrit la centrale syndicale Sobyo dans son Livre blanc 1984, faisant allusion à l'augmentation notable en 1983 des suicides pour des raisons économiques.

Les banques se bornant pour l'essentiel au financement des affaires et prêtant peu aux particuliers, les Japonais sont livrés à des circuits de financement parallèles qui, bien qu'alimentés en sous-main par les banques, peuvent également pratiquer des taux d'intérêt allant jusqu'à 70%.

R.-P. PARINGAUX.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● Protonde d'accord pour la reconversion de l'usine de L'Argentine. — Pechiney a annoncé, le 7 mai, qu'il venait de signer un protocole d'accord avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Association pour le développement de la région de L'Argentine (Hautes-Alpes). Cet accord confirme les décisions prises par les différentes parties le 19 mai (le Monde du 22 mai) : création d'un comité de pilotage pour la reconversion de la vallée, reclassement ou mutation des salariés, investissement de Pechiney à hauteur de 70 millions de francs sur le site et, si nécessaire, mise à la disposition des entreprises nouvelles des installations industrielles du groupe Pechiney à L'Argentine.

Énergie

● Un nouveau gisement de phosphates découvert en Mauritanie. — Les réserves d'un nouveau gisement mis à jour dans le sud de la Mauritanie sont estimées à 95 millions de tonnes. La teneur du minerai est de 19% à 20% et la production annuelle est évaluée à 4,7 millions de tonnes. Le coût de la mise en exploitation est de l'ordre de 370 millions

de dollars (près de 3 milliards de francs). La recherche a été menée par un consortium regroupant des intérêts mauritaniens, le Bureau de recherches géologiques et minières BRGM-France et la Société sénégalaise des phosphates de Taïba.

● Appel de l'Agence internationale de l'énergie en faveur du charbon. — L'Agence internationale de l'énergie a lancé le 7 mai un appel pour une utilisation accrue du charbon, dont la demande croît actuellement moins rapidement que prévu, l'augmentation pour 1984 étant estimée à 8%, taux jugé insuffisant après la dépression enregistrée en 1983.

Social

● Chômage technique chez General Motors à Strasbourg. — Des mesures de chômage technique partiel ont été prises par General Motors dans son usine de Strasbourg. Des ateliers vont être fermés du 12 au 16 juin, entraînant la mise en chômage technique de trois cent cinquante salariés. L'usine strasbourgeoise est menacée de rupture de stock par la grève, pour les 35 heures, des métallurgistes allemands qui paralysent Opel, dont l'usine de Strasbourg est un des fournisseurs.

Le Costa-Rica attaque les multinationales de la banane

San-José (AFP). — Le gouvernement du Costa-Rica vient de lancer une attaque en règle contre les multinationales nord-américaines de la banane, les accusant d'avoir la plus grande part de responsabilité dans la crise actuelle en Amérique centrale. Le ministre costaricien de l'Agriculture, M. Fernando Morales, a déclaré, le 8 juin, que la mamant était venu pour l'Amérique centrale d'obtenir une meilleure rémunération pour son industrie de la banane.

Dans la cadre de cette « offensive », le président de l'Union des pays exportateurs de banane (UPEB) a convoqué une réunion des pays membres pour le 14 juin prochain à San-José. Le but est de parvenir à une uniformisation ainsi qu'à une augmentation de la fiscalité dans les pays producteurs.

Actuellement, une certaine anarchie règne dans ce domaine. Lors de sa fondation en 1974, l'UPEB avait recommandé la création d'une taxe sur l'exportation des bananes (1 dollar par caisse de 18,5 kilos). Toutefois,

la plupart des pays ont été incapables de maintenir ce niveau : le Costa-Rica, premier producteur de bananes, a récemment baissé cette taxe de 95 à 70 cents la caisse. D'autres pays, comme le Honduras ou le Panama, appliquent une taxe de 50 cents la caisse. En Colombie, la taxe est de 39%.

Les grandes multinationales nord-américaines, United Fruit, Standard Fruit et la compagnie Del Monte, estiment que cette « échelle » fiscale complique leurs activités, et ils réclament un « nivellement » de la taxe par le bas. Selon M. Morales, cette position « conduit à la guérilla et au terrorisme ». « Ce n'est pas en abaissant le niveau de vie des Centro-Américains que seront résolus les problèmes socio-politiques de la région ».

Selon des statistiques de l'UPEB, citées par le ministre costaricien de l'Agriculture, la hausse de la taxe à 1 dollar la caisse augmenterait les recettes des pays d'Amérique centrale de quelque 75 millions de dollars par an.

ACIERS DE PRECISION POUR INDUSTRIES EXIGEANTES

Pour pouvoir alimenter les chaînes robotisées de l'industrie de demain, les nouveaux aciers exigent des technologies de production rigoureuses aux caractéristiques très précises : aujourd'hui, l'automatisation des procédés sidérurgiques est une réalité.

De la coulée continue aux laminés et aux trains à bandes, l'informatique aide progressivement les hommes à resserrer leurs contrôles.

Contrôle en continu des tôles par ultra-sons, contrôle de profil des poutrelles par lasers, contrôle du laminage à égalisation optimale par ordinateur... Les ingénieurs du Groupe USINOR vivent intensément une nouvelle génération de l'acier.

Qualité des procédés, des produits, du service : l'avenir de la sidérurgie est dans la qualité. Et les hommes du Groupe USINOR le savent.

Une nouvelle sidérurgie est en train de naître



MONNAIE
BLAN - REDOUBTÉ
DE LA BANQUE DE FRANCE

Table of exchange rates and financial data, including columns for various currencies and their values.

Le Monde

LE 24 JUIN

UN JOUR DANS LE MONDE

- IDÉES
- 2. « Le PCF tel qu'en lui-même », par Maurice Duverger.
- LU : la mort et le Testament de Jésus, de Franz J. Leenhardt.
- ÉTRANGER
- 3-4. DIPLOMATIE
- 4. EUROPE
- 5. ASIE
- 5. PROCHE-ORIENT
- 5. AFRIQUE
- POLITIQUE
- 6-7. LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES.
- LE MONDE DE L'ÉCONOMIE
- 9 à 11. A Moscou, le premier sommet du COMECON depuis treize ans.
- 9. La réforme du droit des faillites : « Un palliatif plus qu'un remède », point de vue par Albert Chassignon.
- SOCIÉTÉ
- 12. Les suites de l'action de l'ex-FLNC à Ajaccio.
- SPORTS
- 13. TENNIS : les Internationaux de France à Roland-Garros.
- CULTURE
- 14. CINÉMA : la Cité, de Tinto Brass.
- 16. COMMUNICATION
- ÉCONOMIE
- 18. SOCIAL
- 19. CEE
- RADIO-TÉLÉVISION (16) INFORMATIONS « SERVICES » (17) : Météorologie ; Journal officiel ; Mots croisés ; Loto ; Carnet (17) ; Programmes des spectacles (15-16).

Les défenseurs de l'école privée manifesteront à la Bastille

C'est en direction de la place de la Bastille que manifesteront, le dimanche 24 juin, les défenseurs de l'école privée mobilisés par l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL). Au terme d'une discussion de plus de trois heures et

M. JEAN ANDRIEU
(parents d'élèves) :
M. Savary « joue les pompiers de service »

(De notre envoyé spécial)
Valence. — Devant les congressistes de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE), réunis le 9 juin à Valence, M. Jean Andrieu, président de cette association, a évoqué les déclarations du ministre de l'Éducation nationale au Monde.

Devant quelque cinq cents délégués représentant les associations départementales de parents d'élèves, il a affirmé : « La loi du pouvoir sur l'enseignement privé n'est pas la nôtre, mais elle est une loi de transition et peut-être un premier pas vers un nouvel horizon de réconciliation et de concorde. » M. Andrieu souligne qu'elle ne soit pas modifiée par le gouvernement.

Le président de la FCPE a provoqué les applaudissements des congressistes en expliquant : « Alain Savary se veut homme de paix, c'est bien. Il n'est pas obligé de jouer sans cesse au pompier de service. Puisse-t-il comprendre qu'il ne fera jamais de Jacques Chirac un socialiste, du chanoine Guiberteau un laïque tout court, de Pierre Daniel un camarade de combat. Allons, il faut toujours savoir de quel côté on va tomber. Pour un ministre de la gauche, ce ne peut être sur le côté droit. »

demie, le préfet de police a donné son accord à M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL, pour une manifestation prévoyant des points de rendez-vous place d'Italie, gare Montparnasse, de Lyon, d'Austerlitz, de l'Est, du Nord et de Saint-Lazare. De là, les manifestants formeront des cortèges qui convergeront à la Bastille.

Dans une interview accordée au *Quotidien de Paris*, lundi 11 juin, M. Daniel commente en ces termes les récentes déclarations de M. Savary au Monde : « M. Savary a parlé, il a défendu sa loi. Sur son intention, il n'y a rien à dire. Mais il a oublié absolument de parler des points délicats. Il n'a pas dit un mot de la fonctionnarisation. Il n'a pas dit un mot non plus de l'obligation de financement des communes liées à cette fonctionnarisation. Est-ce qu'il imagine que cet amendement ne résistera pas devant le Conseil constitutionnel ? Nous y verrons plus clair à ce moment-là. »

DÉSIGNÉ COMME ADMINISTRATEUR DU GROUPE NATIONALISÉ

M. Georges Pebereau devrait être nommé président de la CGE

M. Georges Pebereau, directeur général de la Compagnie générale d'électricité, devrait en être nommé président dans les prochains jours. Il figure sur la liste des administrateurs « choisis en raison de leur compétence » publiée dans le *Journal officiel* du 10 juin. Il devrait remplacer M. Jean-Pierre Brunet, président de la CGE depuis février 1982, qui aura soixante-cinq ans en janvier prochain, et n'est pas reconduit dans ses fonctions d'administrateur, donc de président.

Parmi les autres personnalités choisies par l'Etat, on trouve, outre les représentants des ministères, MM. Alain Bussel, Jean Deflassieux, Bernard Maitenaz, qui étaient déjà administrateurs, ainsi que M. Pierre Papon, directeur général du Centre national de la recherche scientifique, et M. Claude Quin, président de la RATP.

Selon le processus normal, M. Georges Pebereau devrait être d'abord proposé comme président de la CGE lors de la prochaine séance du conseil d'administration, qui réunira les nouveaux administrateurs, notamment les élus du personnel, puis nommé officiellement lors d'un prochain conseil des ministres.

Dans le processus de nomination des PDG du secteur public, seule de tous les groupes industriels, la CGE pose un véritable problème (*le Monde* du 22 mai).

Considéré comme acquis il y a encore quelques mois, la nomination de M. Pebereau avait suscité, tant à l'intérieur de l'entreprise qu'au sein de l'administration et du gouvernement, une réserve croissante que la récente affaire de la « rente à vie » n'avait fait qu'accroître. Jusqu'à la fin de la semaine dernière le débat a été animé, certains proposant de reconduire M. Brunet pour quelques mois, le temps de trouver un nouveau « patron » pour la CGE.

Les conseillers de l'Élysée, en charge du dossier, jugeaient, eussent-ils pu le faire, que la nomination de M. Pebereau était préférable à celle de M. Ambroise Roux, un homme aux rapports - à cet égard, significative.

FIN DE SEMAINE NOIRE POUR LES CATAMARANS

Le week-end de la Pentecôte a été fertile en rebondissements dans la traversée en solitaire. Samedi 9 juin, à 6 h 28 GMT (8 h 28 en France), Patrick Morvan qui menait largement la course avec ses cinquante-neuf milles d'avance sur Gilles Cabinet, lançait son S.O.S. Son catamaran, *Jet Services II*, venait de heurter un écueil et de se briser en deux morceaux. Sous le choc, l'un des flotteurs avait explosé. Malgré de quatre heures plus tard, le récent recordman de la traversée de l'Atlantique nord était recueilli par un cargo britannique, le *Sonia M* mais devait abandonner son bateau.

Cabinet, ne devait être qu'un leader éphémère. Dimanche matin, la corvette *Montcalm*, qui faisait route vers Québec mais s'était détournée sur la demande du ministre de la Défense, M. Charles Hernu, pour expédier l'épave de *Jet Services II*, annonçait que

La tentative de putsch du 28 mai en Haute-Volta

UNE VINGTAINÉ DE PERSONNALITÉS ONT ÉTÉ ARRÊTÉES

Ouagadougou (AFP. Reuter). — Une vingtaine de civils et de militaires ont été arrêtés à la suite de l'échec d'une tentative de coup d'État prévue pour le 28 mai (*le Monde* du 1^{er} juin), a rapporté, dimanche 10 juin, la radio voltaïque. Parmi les personnes appréhendées, auxquelles un communiqué officiel promet une « sanction révolutionnaire », figurent notamment les lieutenants Maurice Ouédraogo, du groupement d'artillerie de la capitale voltaïque, et Moumouni Ouédraogo, ancien aide de camp du général Lamizana, chef de l'État de 1966 à 1980.

Selon les autorités, le « cerveau » du putsch avorté contre le régime du capitaine Sangaré aurait été le colonel Didier Tiendrebongo, ancien maire d'Ouagadougou, dont on ignore le sort. La police assure que les conjurés avaient envisagé de former un gouvernement présidé par une « personnalité résidant à l'étranger ».

CREVETTIERS, CREMES FRAICHES ET... IONS Lourds

En revoyant la Normandie

Crèmes onctueuses qui tiennent 60 % et plus de matières grasses, pâtes épaisses, haras et manoirs, paquebots noyés de brume et de sirènes, vastes étendues qui arpentent les « planches », râteaux et crevettes : la Normandie vers laquelle se tournent aujourd'hui les regards commémoratifs est encore celle de ces images. Mais pas seulement celle-ci. Les « boys » qui l'ont découverte dans l'aube du jour le plus long le trouveront aujourd'hui bien changée.

Basse-Normandie, chef-lieu Caen, formée de trois départements : le Calvados, l'Orne, la Manche. Pourquoi « Basse » ? C'est un peu péjoratif. Pourquoi les Normands n'essayent-ils pas de transformer l'appellation et de dire Normandie « maritime » ou « occidentale », comme l'ont fait les gens des anciennes Basses-Pyrénées ou de la Loire inférieure devenues « Atlantiques » ou des Basses-Alpes chengées en Alpes-de-Haute-Provence ?

Région petite, avec 17 589 km², 3,2 % du territoire national, la Basse-Normandie n'a que 1 310 000 habitants, soit 2,45 % de la population française. Région discrète, voire assoupie ? Région amoindrie et

handicapée parce que sa source, la Haute, avec Rouen, Le Havre et Evreux, mène de son côté son propre bonhomme de chemin ?

Toujours marquée, dans les trois départements, par une agriculture prédominante, la Basse-Normandie s'est toutefois considérablement transformée en quarante ans. Le monde agricole et rural lui-même, source et abaissement de tout, a changé. Le taux de population active agricole est tombé de 50 % à 10 %. Mais, comblée par la nature, l'agriculture n'a pas profité de toutes les innovations successives (recherche génétique, lutte contre la brucellose, ramassage, aménagements hydrauliques), et, aujourd'hui, elle se voit dépassée par le Bretagne voisine pour le rendement de lait par vache.

Manque aussi, au chapitre de l'économie, l'achèvement de la modernisation de la route Caen-Cherbourg, pour accéder à ce bout du monde que décrit Didier Doozin dans *Les Trois Vies de Babe Ozouf*. Evidemment, les élus (qu'ils soient des collectivités locales ou des chambres consulaires) en veulent toujours plus (un port pour car-ferries à Ouistreham, un deuxième port sur l'estuaire à Honfleur).

Morosité ici, dynamisme là

L'emploi, voilà, ici comme ailleurs, surtout, dans le pôle de conversion (l'un des quinze en France) de Caen, Tréfinmétaux, RVI, la Société métallurgique de Normandie : trois grosses entreprises qui battent sérieusement de l'aile. Après le temps glorieux de la décentralisation, pendant lequel la Basse-Normandie proche de Paris a recueilli les fruits de la politique de desserrement industriel (on a vu arriver Saïem, Citroën, la Radiotechnique et d'autres), il faut penser aujourd'hui à sauver et à renforcer ce qui existe. Certaines industries ont un véritable devoir régional à remplir : c'est le cas des métaux, qui, avec près de dix mille salariés, est le premier employeur de la région. Tout le monde s'interroge sur la succession de M. Jean Mentelat, l'actuel patron. Ou bien d'EDF et de la COGEMA (traitement de déchets nucléaires), qui, dans le nord du Cotentin, sont engagées dans des travaux considérables. Qu'adviendra-t-il de la main-d'œuvre lorsque les chantiers seront terminés vers 1990 ?

Le lait et les laiteries ? Dans la Manche, le lait procure 58 % du revenu agricole. La baisse des quotas fait très peur dans le bocage, non seulement aux éleveurs mais à toutes les industries annexes ; comme on s'affrôle de la situation de Claudel à Punt-Hébert, où trois cents cinquante licenciements sont attendus d'ici à la fin de l'année.

Pour clore le chapitre de la morosité, une statistique : le taux de chômage a été de 11,1 % au 1^{er} janvier 1984 (et 13,1 % dans le Calvados), alors que la moyenne nationale était de 10,3 %. Mais, en un an, l'augmentation du chômage a été plus rapide en France (+ 5,7 %) que dans la région (+ 4,2 %), bien que la Manche « plonge » (+ 9,2 %).

Mais, n'est-il pas vrai, comme le pensait le philosophe Alain, que « le pessimisme est d'humeur et l'optimisme de volonté », il faut alors ouvrir un chapitre « dynamisme ».

« Les exemples de PME qui vont de l'avant ne manquent pas », explique M. Robert Barr-

che, commissaire à l'industrialisation des régions de Haute et Basse-Normandie. A l'Aigle, un petit imprimeur fait des timbres-poste pour de multiples pays étrangers, et il réussit si bien que l'imprimerie nationale de Paris voudrait travailler avec lui. A Honfleur, un chantier naval, à qui la diversification ne fait pas peur, s'est mis à construire des conteneurs pour expédier la fusée Ariane et des missiles.

Sur trois chapitres au moins, la Basse-Normandie a des atouts à développer : — Le secteur agricole. A ce titre, le contrat de plan qui vient d'être signé contient des engagements importants (modernisation des abattoirs, promotion des cultures légumières, relance de l'élevage porcin et bovin, aménagements fonciers, institut de recherche biologique appliquée).

— La mer. La Manche, par exemple, a 300 kilomètres de côtes, et l'aquaculture a de beaux jours devant elle. Le port de Cherbourg tient bien la cap. La pêche n'est pas un métier mort, si l'on sait qu'un matelot, dans le nord Cotentin, peut gagner près de 20 000 F par mois.

— La proximité de Paris. Ce peut être un atout pour les PME qui voudraient quitter Paris tout en y restant. Caen, pôle de conversion industrielle et centre de recherche désormais connu grâce au GANIL (grand accélérateur national des ions lourds), offre des avantages considérables à qui veut y créer des emplois. Le contrat de plan, à encore, prévoit des investissements intéressants.

Puisque l'heure est aux commémorations et aux retrouvailles, comment ne pas évoquer la lancinante question de la réunification des deux Normandies : « J'ai longuement examiné la question, et j'en arrive à la conclusion que cette fusion est souhaitable », affirme M. Michel d'Ornano, ancien ministre, président du conseil régional. Il ajoute : « Vous savez, lorsque je lance une idée, je la lance après avoir pris les précautions et assurances utiles. »

F. GROSCHARD.

AU TRIBUNAL DE MILLAU

Un médecin poursuivi pour avortement clandestin

De notre correspondant

Millau. — Une jeune femme de vingt ans, inculpée de s'être fait avorter. Un médecin inculpé d'avortement illégal et de coupes et blessures volontaires. La future beau-père de la jeune femme inculpée de complicité. Voilà la procés - rarissime en France depuis la loi de 1975 sur l'IVG - qui s'est plaidé le 8 juin devant le tribunal correctionnel de Millau (Aveyron).

L'affaire remonte au 24 février 1983. Ce soir-là, vers 19 heures, le docteur Pierre Roubaud reçoit dans son cabinet une jeune femme désespérée. Fille d'immigrés italiens, M^{lle} Maria Tosta est accompagnée de son futur beau-père, M. Christian Berto. Ce dernier explique que sa future belle-fille a un retard de règles de dix jours et qu'elle veut absolument avorter.

« Elle était comme une bête traquée », dira le docteur Roubaud. Il fallait agir vite. L'orienter vers le centre d'IVG de Millau, créé en 1982, et pour lequel il avait milité ? C'eût été alerter la famille, qui ne voulait pas entendre parler d'avortement.

Le médecin choisit une solution « discrète et rapide ». Il connaît bien la méthode du stérilet : il va l'appliquer dans les délais légaux... mais à son cabinet.

« J'ai vécu toute cette entrevue comme un acte humanitaire expliquant-lui, à ce titre, sans prix. J'ai fait payer aucun acte, pas même la consultation habituelle de 65 francs. »

Le lendemain, la jeune fille, fébrile, victime d'une petite hémorragie et pressée de questions, avoue tout à ses parents. Le docteur Roubaud transporte alors sa patiente dans une clinique privée. Elle sera ensuite conduite à la maternité de Montpellier et y restera neuf jours. Après la plainte déposée par les parents de la

jeune fille, une information est ouverte qui aboutit à trois inculpations.

Le docteur Roubaud estime être victime d'un règlement de comptes. Dès 1964, ce médecin a milité pour la contraception, puis, à partir de 1967, au Planning familial. Ses options de gauche, eussent-elles été connues, sont notoirement.

Un comité de soutien national animé notamment par le docteur Jacqueline Boslé, présidente de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception, annonce avoir recueilli trois mille signatures.

Le Conseil de l'Ordre et le syndicat aveyronnais membre de la Confédération syndicale des médecins français se sont, pour leur part, constitués parties civiles.

Les avocats du médecin, M^{rs} François Roux et Alain Ottan, ont plaidé la relaxe en se fondant sur l'état de nécessité. Pour eux, ce procès était aussi celui de la pauvreté. Si la jeune femme avait été issue d'un milieu ouvert aux méthodes contraceptives, il n'aurait jamais eu lieu. Le médecin, souligné-ils, a agi en conscience, même s'il a enfreint la loi.

Le docteur Roubaud risque, aux termes de l'article 317 du code pénal, une interdiction d'exercer pendant cinq ans. Le procureur de la République, M^{rs} Maryvonne Méhien, a requis contre lui un à deux ans d'interruption et une peine de trois mois de prison avec sursis. La même peine a été demandée pour la future beau-père. Le procureur n'a souhaité que la jeune femme bénéficie des plus larges circonstances atténuantes. Jugement le 29 juin.

LOUIS LAFABRIÉ.

« L'intersyndicale des salariés de la société d'autoroute Cofroute, qui avait déposé, le 6 juin, un préavis de grève pour le lundi 11 juin (*le Monde* du 8 juin), a décidé d'annuler son mot d'ordre. L'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, SGPA-Autonomes) estime que « les négociations engagées avec la direction ont abouti quant à l'augmentation des salaires des agents routiers et receveurs de péage ».

Le numéro du « Monde » daté 10-11 juin 1984 a été tiré à 394 111 exemplaires

A B C D E F G

“GRAND JURY” RTL- Le Monde

animé par Elie VANNIER en direct à 18 h 30 sur **RTL**

mardi 12 juin **FRANÇOIS DOUBIN** E.R.E. Européenne

mercredi 13 juin **LIONEL JOSPIN** P.S.

jeudi 14 juin **SIMONE VEIL** Union de l'Opposition

vendredi 15 juin **GEORGES MARCHAIS** P.C.F.

avec André PASSERON et Bernard BRIGOUJOUX (Le Monde), Gilles LEBLANC, Dominique PENNEDON et Bruno COMTE (RTL)

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية